Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 19 (1980)

Artikel: Un quartier de Lousonna : la fouille de "Chavannes 7", 1974-75 et 1977
Autor: Kaenel, Gilbert / Fehlmann, Sylvain
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835603

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Bibliothèque historique vaudoise
dirigée par Colin Martin

N° 19

LOUSONNA 3

GILBERT KAENEL – SYLVAIN FEHLMANN

Un quartier de Lousonna
La fouille de «Chavannes 7»
1974/75 et 1977

Annexes de Christian Simon et Louis Chaix

LAUSANNE 1980
Association
Pro Lousonna

Couverture:

Fiole aviforme en céramique à vernis plombifère; pâte blanche; traces de glaçure
fortement dégradée, de couleur jaune-vert; représentation d'un pigeon aux pattes repliées sous le corps, reposant sur la queue;
plumage représenté par des incisions longitudinales, œil rond (bec non conservé);
une anse relie l'extrémité de la queue au dos;
Ier s. ap.J.-C. Importation de Gaule centrale;
(long. max. 8,4 cm; h. max. 6,4 cm) *Citerne 77 - Surface B*

Un quartier de Lousonna
La fouille de «Chavannes 7»
1974/75 et 1977

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Bibliothèque historique vaudoise
dirigée par Colin Martin

N° 19

LOUSONNA 3

GILBERT KAENEL – SYLVAIN FEHLMANN

Un quartier de Lousonna
La fouille de «Chavannes 7»
1974/75 et 1977

Annexes de Christian Simon et Louis Chaix

LAUSANNE 1980
Association
Pro Lousonna

Code de citation préconisé:

Gilbert Kaenel et Sylvain Fehlmann.
Un quartier de Lousonna — La fouille de «Chavannes 7» 1974/75 et 1977.
Lousonna 3. (Cahiers d'archéologie romande 19, Lausanne 1980.)

ISBN 2-88028-019-2

Les commandes et les demandes d'échange pour le présent fascicule doivent être adressées à la Bibliothèque historique vaudoise, Me Colin Martin, Petit-Chêne 18, CH-1002 Lausanne.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© 1980 by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne.

Avant-propos

Ce cahier est consacré à la présentation de la fouille d'un secteur du vicus gallo-romain de Lousonna, secteur dit «Chavannes 7» d'après le nom et le numéro de la rue se trouvant au nord-est de la parcelle explorée; nous allons proposer une série d'interprétations, déduites des observations effectuées au cours de la fouille et portant avant tout sur le développement dans le temps d'un quartier d'habitation.

Avant d'entreprendre le rapport de nos travaux, il convient de nommer et de remercier personnes et institutions qui contribuèrent à ces recherches en les rendant possibles: le Conseil d'Etat (qui accorda les crédits nécessaires à la fouille); MM. J.-P. Dresco, chef du service des Bâtiments de l'Etat (qui nous confia le mandat des travaux) et D. Weidmann, archéologue de la section des Monuments Historiques et Archéologie (qui procéda aux sondages préliminaires, entretint les relations avec propriétaires, architectes et entrepreneurs, et résolut les problèmes d'organisation de la fouille); la propriété Tefico S.A. — J. Brandlin et J.-J. Ott — (pour leur compréhension et leur courtoisie) et MM. P. Décosterd, architecte, M. Cuche, ingénieur, M. Vonlanden, entrepreneur (avec lesquels nous avons eu de fréquents entretiens de chantier); MM. A. Kasser, ingénieur de l'entreprise R. May (qui nous autorisa entre autres à utiliser une baraque de chantier pour la durée des travaux) et J.-P. Gadina, conservateur du Musée romain de Vidy (qui nous autorisa également à occuper ses locaux pour entreposer et étudier le matériel mis au jour).

En 1977, un complément de fouille nous mit en contact avec la propriété Edilfinance S.A. (qui achèvera la construction) et M. G. Glauser, architecte.

Relevons ensuite le nom des «fouilleurs» qui participèrent à l'opération «Chavannes 7» pour des durées variables; en 1974 – 75: Mlle A. Williams, MM. G. Badoux, R. Bonny, F. Christe, M. Klausener, J. Morel, J.-M. Thévenaz et les auteurs du présent rapport; nommons encore MM. L. Jaccard, R. Bonjour et M. Michele, ouvriers de l'entreprise Vonlanden, R. Carrard, conducteur des machines de l'entreprise Monnard; Mlle M. Bosset, photographe, répondait à nos fréquents appels pour les prises de vues et tirages photographiques; M. D. Ohlhorst vint prélever un fragment de peinture murale; des étudiants en archéologie travaillèrent durant quelques journées sur le chantier, Mlle L. Attallah, MM. P.-Y. Favez, H. Felka, C. Konqui et Cl. Rapin; en 1977: MM. F. Christe, M. Gigandet, Y. Jaton, J. Potterat, D. Scheder et les auteurs de ce rapport se chargèrent de la fouille.

Après l'achèvement des travaux de terrain, M. S. Fehlmann entreprit la mise au net des plans, stratigraphies ainsi que le dessin du matériel (à l'exception de 3 relevés, dus à Mlle F. Bonnet et M. M. Klausener, et d'une partie du matériel, dessiné par Mlle V. Loeliger).[1] Il exécuta en outre une partie des réductions photographiques de documents, les photos d'objets et, avec le concours de Mlle V. Fischbacher, la maquette de ce volume. Mme M. Guisan voulut bien enfin relire nos épreuves.

MM. L. Chaix et Ch. Simon, du département d'Anthropologie de l'Université de Genève, se chargèrent de l'étude respectivement de la faune mise au jour et du squelette de la «tombe La Tène finale» (rapports publiés en annexe à l'analyse archéologique, pp. 107 et 108-109. Me C. Martin compléta son catalogue des monnaies de Vidy; les quelques monnaies de «Chavannes 7» ont été intégrées à celles de ce complément publié ailleurs (voir p. 57). Nous remercions particulièrement Mme E. Ettlinger et M. D. Paunier pour leur aide au cours de l'étude du mobilier.

Enfin, grâce aux subventions de la section des Monuments Historiques et Archéologie de l'Etat de Vaud et du Fonds national de la recherche scientifique (voir p. 9, les auteurs purent rédiger le rapport global des fouilles «Chavannes 7/1974-1977», publié dans ce cahier. Nos remerciements s'adressent également à Me C. Martin qui accepta cet ouvrage dans la série des «Cahiers d'Archéologie Romande».

Gilbert Kaenel printemps 1979

I. Circonstances de la fouille et déroulement des travaux

1. Mi-septembre 1974 : menace déclarée

Ayant pris connaissance par hasard, et malheureusement très tard,[2] du projet de «Construction d'un immeuble avec appartements, bureaux, garage-boxes en sous-sol, station-service et citerne à benzine enterrée de 60000 litres + aménagement de places de parc extérieures à la route de Chavannes n° 7, sur la parcelle 4282, par la propriété Tefico S.A. —Brandlin Jean et Ott Jean-Jacques—», la section des Monuments Historiques et Archéologie (MHA) décida d'intervenir préalablement.
En effet, le secteur en question de la route de Chavannes 7 étant situé dans la zone archéologique de Vidy, en plein vicus gallo-romain de Lousonna, il était évident que le sous-sol renfermait des vestiges d'époque romaine, lesquels étaient directement menacés par ce projet et voués à une destruction certaine.

20 septembre – 11 octobre 1974 : premières démarches

Un échange de lettres entre MHA et DT (Direction des Travaux de la Ville de Lausanne) démontra que la zone archéologique de Vidy était restée jusqu'alors trop peu clairement définie.

Un peu d'histoire : zone archéologique de Vidy

Garage Berna-1959: il n'est pas inutile de rappeler brièvement un épisode, parmi d'autres, dans l'histoire des recherches à Lousonna. Ce fut la construction, sur la parcelle jouxtant à l'ouest celle de «Chavannes 7», du «garage Berna», de triste renom pour les archéologues (fig. 1); les données du problèmes au départ étaient identiques à celles de «Chavannes 7», le déroulement des opérations et par conséquent les résultats obtenus en furent malheureusement différents : A. Kasser et A. Laufer n'ont pu que «récupérer» quelques kilogrammes de céramique! C'est d'autant plus navrant que les restes d'un atelier de potiers y ont été reconnus, l'un des plus anciens de Lousonna et de la Suisse romaine, remontant à l'époque augustéenne, soit à la fin du Ier siècle av. J.-C.[3]

Suite à Chavannes 7 – 1974 – 75: le comité de l'*Association Pro Lousonna* s'est réuni au printemps 1975 dans le but de délimiter la «zone archéologique de Vidy»; cette dernière est dès lors définie par l'avenue de Chablais – la route de Vidy – le stade de Vidy – l'avenue de Rhodanie – la route de Chavannes.

En outre, deux zones périphériques ont été délimitées :
– «zone archéologique de la villa romaine du Bois-de-la-Fontaine»;
– «zone archéologique de la villa romaine de Champ d'Asile».

Désormais tout avis d'enquête, projet de construction, creusement de canalisation etc. dans les zones en question devront être signalés aux MHA.

2. Premiers sondages (7-8 octobre 1974)

Ils ont été effectués par D. Weidmann et M. Klausener avec une «pelle-retro» et l'aide d'un manœuvre de l'entreprise R. May. Il ressort d'un *rapport de M. Klausener*[4] que six tranchées de sondages ont été ouvertes à la pelle mécanique : des murs maçonnés à la chaux, des sols de mortier, des couches archéologiques («incendie», graviers, remblais, etc.) sont apparus et ont été perforés.
Une première esquisse du plan archéologique du secteur a été établie : la façade d'un quartier d'habitation au sud d'une voie parallèle, située environ à 80 m au nord du «decumanus maximus» du vicus[5] (fig. 1).
En conséquence, les MHA informent la Commune de Lausanne et M. Décosterd, architecte, que l'octroi définitif du permis de construire sera délivré sans inconvénient, à condition de respecter le problème archéologique.

3. Première étape des travaux (4-13 décembre 1974)

Organisation: locaux du chantier de la «Promenade archéologique de Vidy».[6]
Constructeurs: creusement au trax et à la pelle mécanique par l'entreprise Vonlanden jusqu'à la cote archéologique précédemment définie (alt. 383 m environ).
Archéologie: dégagement en surface de l'angle du quartier d'habitation, bordé au nord par un decumanus et à l'ouest par un cardo (fig. 2, 4, 5).
Résultats: le problème archéologique était dans l'ensemble en grande partie circonscrit, sauf au nord de la zone excavée (voir p. 40):
– *le Bâtiment:* dégagement de 3 salles (S.1, S.2, S.3); relevé pierre à pierre à l'échelle 1:20 de ces structures (murs et sols);

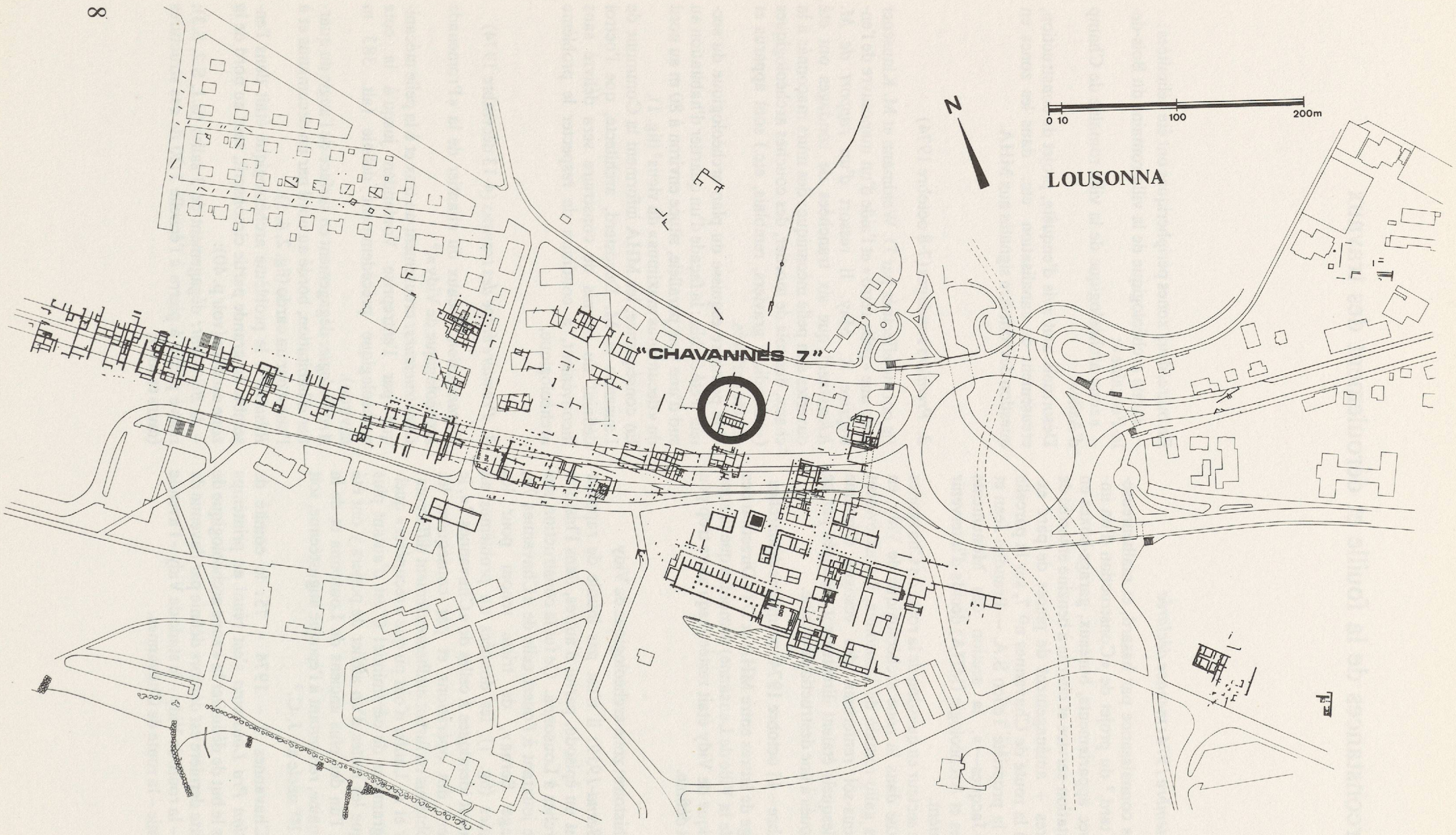

Fig. 1. Plan général du vicus de Lousonna (état 1977 = fig. 57 du guide de la Promenade archéologique de Vidy, K AENEL 1977); le secteur «Chavannes 7» est entouré d'un cercle.

– *à l'extérieur:* deux tranchées de sondages pratiquées dans le decumanus (T.1, T.2), perpendiculaires au mur nord du Bâtiment, permirent de reconnaître un portique (PB) et un alignement parallèle à ce portique de blocs de granit, au nord du decumanus (PN); une tranchée de sondage dans le cardo (T.3), oblique vers le nord à partir du mur ouest du Bâtiment, permit de reconnaître l'existence d'un portique à l'ouest du cardo (PO) (fig. 2).

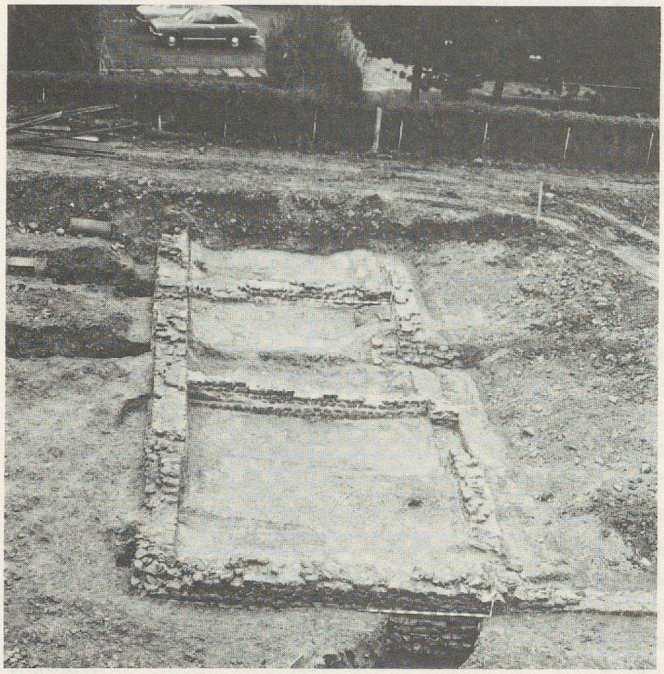

Fig. 2. Aspect de l'angle du bâtiment en surface (première étape des travaux) (voir fig. 3).

Le matériel archéologique récolté fut rare et sans grande signification, vu les conditions précaires de prélèvement.
Etablissement d'un *rapport intermédiaire, G. Kaenel* (12-13 décembre),[7] et proposition d'un devis approximatif sur la base des résultats obtenus; l'accent était mis sur l'intérêt particulier du secteur dans le cadre de Lousonna (voir p. 12). Un subside fut accordé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 27 décembre 1974, le mandat de fouille délivré à G. Kaenel le 30 janvier 1975.
Le délai accepté de concert entre MHA et constructeurs pour l'achèvement de la fouille – deuxième étape – a été fixé au 5 mars 1975.

4. Deuxième étape des travaux (6 janvier – 22 mars 1975)

Entre-temps on avait procédé à la mise au net du relevé (extrait: fig. 3).
Organisation (voir p. 7) – *installation du chantier:* tente des MHA couvrant un secteur du Bâtiment fouillé, tableau électrique, tapis roulant (MHA), machine de chantier selon les besoins (6 – 16 janvier), outils de l'entreprise Vonlanden et matériel des MHA.
Fouille: en moyenne 5 à 6 «fouilleurs-dessinateurs» et 2 ouvriers de l'entreprise (6 – 21 janvier) travaillèrent sur le terrain; une personne (A. Williams) était chargée de la réception du matériel et procédait au lavage et au traitement des objets; une photographe (M. Bosset) fonctionnait sur demande, à temps partiel, avec matériel et laboratoire personnels.
Trois phases:
6 janvier – 15 février: fouille de secteurs à l'intérieur du Bâtiment et sondages à l'extérieur.
17 février – 5 mars: suite du creusement au trax jusqu'au niveau de fond de l'immeuble moderne et installation de l'entreprise de maçonnerie sur le terrain; poursuite de la fouille et observations diverses au cours de la construction.
9 – 22 mars: démolition des murs après exploration archéologique partielle, creusement de caissons de fondation immédiatement bétonnés après de sommaires observations archéologiques et fouille de la «tombe La Tène finale» (voir p. 70; KAENEL 1978 (b)).

5. Compléments de fouille: «Citerne 77» (29 août – 18 octobre 1977)[8]

Sous cette appellation sont regroupées les interventions de l'automne 1977:
29 août – 22 septembre: fouille de la surface nécessaire à l'implantation de la citerne de la station-service, en bordure de la route de Chavannes, au nord du secteur exploré durant l'hiver 1974 – 75.
14 – 18 octobre: enfin, à l'occasion du creusement à la machine des fosses d'implantation de la marquise de la station-service, secteur dit «Piliers», de nouvelles observations furent effectuées, sans intervention archéologique d'envergure.

6. Traitement de la documentation et analyse du mobilier archéologique mis au jour (mars 1975 – novembre 1978, rythme non continu)

Travail effectué dans les locaux du Musée romain de Vidy et de la Promenade archéologique en vue de la publication des résultats de nos recherches: mise au net du plan général de la fouille (éch. 1:20), réduction photographique d'un extrait (éch. 1:50, fig. 3), mise au net des stratigraphies, dessin du mobilier archéologique et interprétation spatiale et chronologique des résultats archéologiques.
Les compléments de fouille en 1977 furent intégralement pris en charge par les MHA ainsi que la plus grande part de l'exploitation des résultats, dont une partie toutefois fut intégrée à un projet en cours du Fonds national de la recherche scientifique.[9]

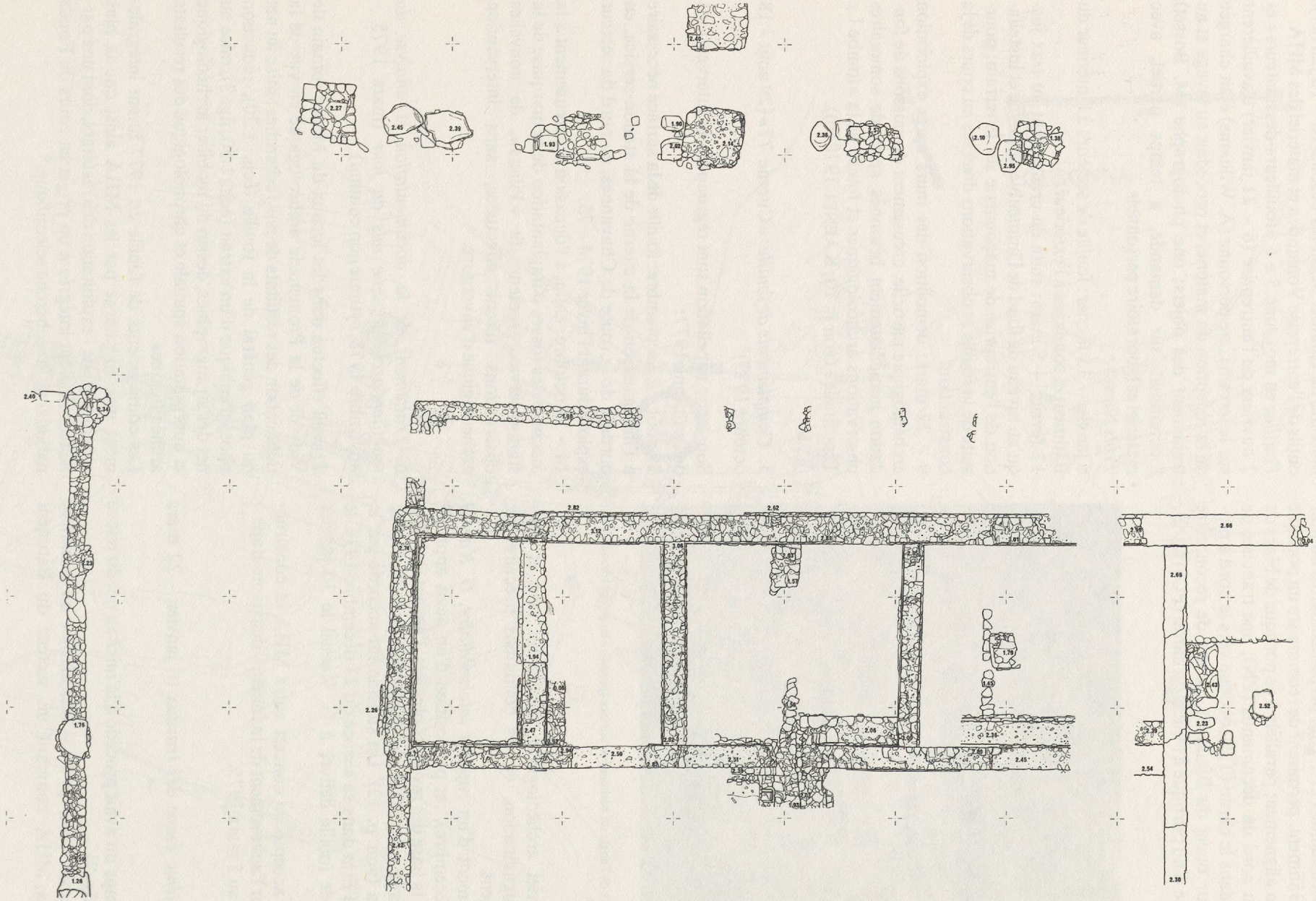

Fig. 3. Relevé pierre à pierre de l'angle du Bâtiment; voir fig. 2.

5. Critique générale du déroulement des opérations et des résultats obtenus

En dehors des petits secteurs que nous avons fouillés, «finement» à l'intérieur des salles, tout le secteur nord du decumanus a été détruit jusqu'aux couches naturelles par l'implantation de piliers de fondation, creusés à la machine, sans intervention archéologique préalable possible (les délais et possibilités financières nous empêchèrent d'en tirer des renseignements utiles à la reconstitution des structures gallo-romaines antérieures aux constructions maçonnées).
La fouille, de la «citerne», au nord de l'immeuble, prévue dès 1975 et réalisée en 1977, apporta par contre des informations nouvelles complémentaires, mais ponctuelles (voir p. 58).
Les sondages préliminaires (voir p. 7) ont permis de localiser grossièrement la limite nord du quartier (decumanus), l'altitude du sommet des couches archéologiques et leur importance en profondeur. Dans un cas particulier, comme celui de «Chavannes 7», en pleine zone archéologique et au centre du vicus, il eût été préférable de ne procéder au creusement que d'un nombre limité de sondages (les informations qu'on en tire se font souvent au détriment des recherches ultérieures et ne sont plus mobilisées par la suite, par exemple l'enlèvement d'un mur dans sa longueur, la perforation de sols ou la destruction de raccords stratigraphiques compliquent le travail de la fouille); à notre avis, on aurait pu à «Chavannes 7» commencer les recherches directement par la première étape des travaux.

Si l'on reprend l'énumération sommaire de nos objectifs (voir p. 12), on s'aperçoit que:

– les structures en élévation ont été relevées, d'autres en plan (foyers, sols, etc.) ont été entrevues; l'étude diachronique de ces structures a été effectuée et a abouti à une proposition globale d'interprétation du développement urbain du quartier (voir p. 71 ss);
– suite aux sondages mécaniques, les stratigraphies ne sont restées que sommairement interprétées, sans validation possible par comparaison, et le mobilier qui en provient est perdu pour l'analyse archéologique;
– suite aux fouilles «fines», les événements marqués en stratigraphie ont pu en grande partie être reconnus et datés, mais sans interprétation en plan, grâce au mobilier prélevé;
– les structures anciennes (bois, clayonnage...), ont été peu étudiées en 1974 – 75 et restent ininterprétables; on a en effet reconnu des fosses ou fossés (extension, fonction ?) ainsi que des sols d'argile (limites ?) ou des trous de poteaux, sans relation interne, donc sans signification; c'est particulièrement regrettable car on ne connaît en fait rien de ces structures à Vidy (peu de chose en général dans la Suisse romaine, voir p. 66) et c'eût été rétrospectivement un objectif prioritaire, mais il eût fallu dans cette optique consciemment négliger l'étude des constructions supérieures (du fait des conditions externes)! La fouille complémentaire de 1977 comble dans une faible mesure cette lacune.

II. Cadre et objectifs de la recherche

1. Contexte externe

Il s'agissait d'une fouille d'urgence qui n'avait en effet pas pu être planifiée et organisée dans le détail avant le début des travaux (voir p. 7); les délais accordés en fonction des impératifs de la construction étaient en conséquence très brefs; la saison n'a pas non plus été choisie (les mois de novembre à mars ne sont pas propices à la fouille archéologique: heures de jour limitées; froid, gel, pluie ou neige ralentirent l'avance des travaux).
Il s'agissait en outre d'une fouille de sauvetage; en effet le sous-sol archéologique était condamné par l'excavation proprement dite et l'implantation des fondations; aucune des structures mises au jour (murs, sols, etc.) n'allait être conservée.
Ces données de base conditionnèrent les objectifs et les options de la direction de la fouille.

2. Objectifs de recherche

Dans le *cadre de Lousonna:* il n'y a pas lieu de faire ici l'historique des «fouilles» effectuées sur le site du vicus de Lousonna (on pourra se référer au volume «LOUSONNA» (paru en 1969) et au «Guide de la Promenade archéologique de Vidy» (KAENEL 1977).
Rappelons simplement et schématiquement les différentes étapes principales de ces recherches:
- fouilles «Gilliard», 1934-39: centre urbain du vicus dégagé (decumanus maximus, cardines, forum, temple gallo-romain, basilique, port, entrepôts, etc.);
- fouille «Autoroute», 1960-61 (H. Bögli): développement du vicus à l'ouest du Flon et de la partie fouillée par Gilliard le long du decumanus maximus (habitations, mosaïque, entrepôts, ateliers, etc.);
- fouille «Expo 64», 1962-63 (M. Sitterding): quartier d'habitation à l'est du Flon;
- fouilles «Promenade archéologique», 1972-76 (G. Kaenel): centre du vicus, compléments divers dans la zone fouillée par Gilliard, surtout à l'ouest de la basilique.[10]

A l'échelle d'un *quartier de Lousonna:* la position de l'immeuble dans le vicus justifiait l'exploration, même partielle: connaissance d'un secteur situé au nord du forum, à la périphérie du vicus, en bordure d'une part d'un secteur exploré en 1960 (secteur 12 de LOUSONNA, 1969, pp. 57-60), d'autre part de la zone intégralement détruite en 1959 par la construction d'un garage (voir p. 7); les problèmes posés étaient divers (présence de couches «anciennes» décelées en 1959, urbanisation du secteur au carrefour d'un decumanus et d'un cardo, implantation de portiques, mode d'occupation de la zone située au nord de ce decumanus, etc.) (fig. 1, 4).
La fouille en profondeur de ce secteur, même en sondages restreints, selon des principes modernes d'investigation, ainsi que la récolte de matériel stratifié étaient susceptibles de nous apporter des renseignements complétant notre vision d'ensemble de Lousonna, partielle surtout sous l'angle diachronique.

3. Options générales de la recherche

Nous allions donc nous attacher à reconnaître et relever l'ensemble des structures en plan et en élévation, à distinguer les différentes étapes de ces constructions et analyser leur succession dans le temps; nous allions dans ce but effectuer une série de sondages (mécaniques ou fouille fine) d'envergure limitée à l'intérieur de chaque «pièce» d'habitation et à l'extérieur du Bâtiment (analyse stratigraphique/datation relative), prélever suffisamment de mobilier archéologique stratifié aux endroits jugés *clés* d'interprétation (datation «absolue») et enfin reconnaître les restes de structures antérieures aux constructions de maçonnerie.

4. Réalisation

En fonction des conditions externes (voir p. 7) nous avons dû nous résoudre à n'effectuer qu'une partie du programme et adapter les méthodes en conséquence:
- enlèvement des couches de destruction recouvrant les derniers aménagements romains à l'aide du trax et de la «pelle-retro»;
- dégagement en surface des structures de maçonnerie dans le but d'en établir un plan cohérent;
- sondages profonds à la pelle mécanique en travers du decumanus (T.1, T.2, T.4) et du cardo (T.3) dans le but d'étudier rapidement la stratigraphie générale (le mobilier n'a pas été prélevé en stratigraphie);
- sondages fins d'extension restreinte à l'intérieur des salles du Bâtiment (établissement d'une stratigraphie longitudinale et de stratigraphies transversales — récolte de matériel stratifié à valeur de datation).

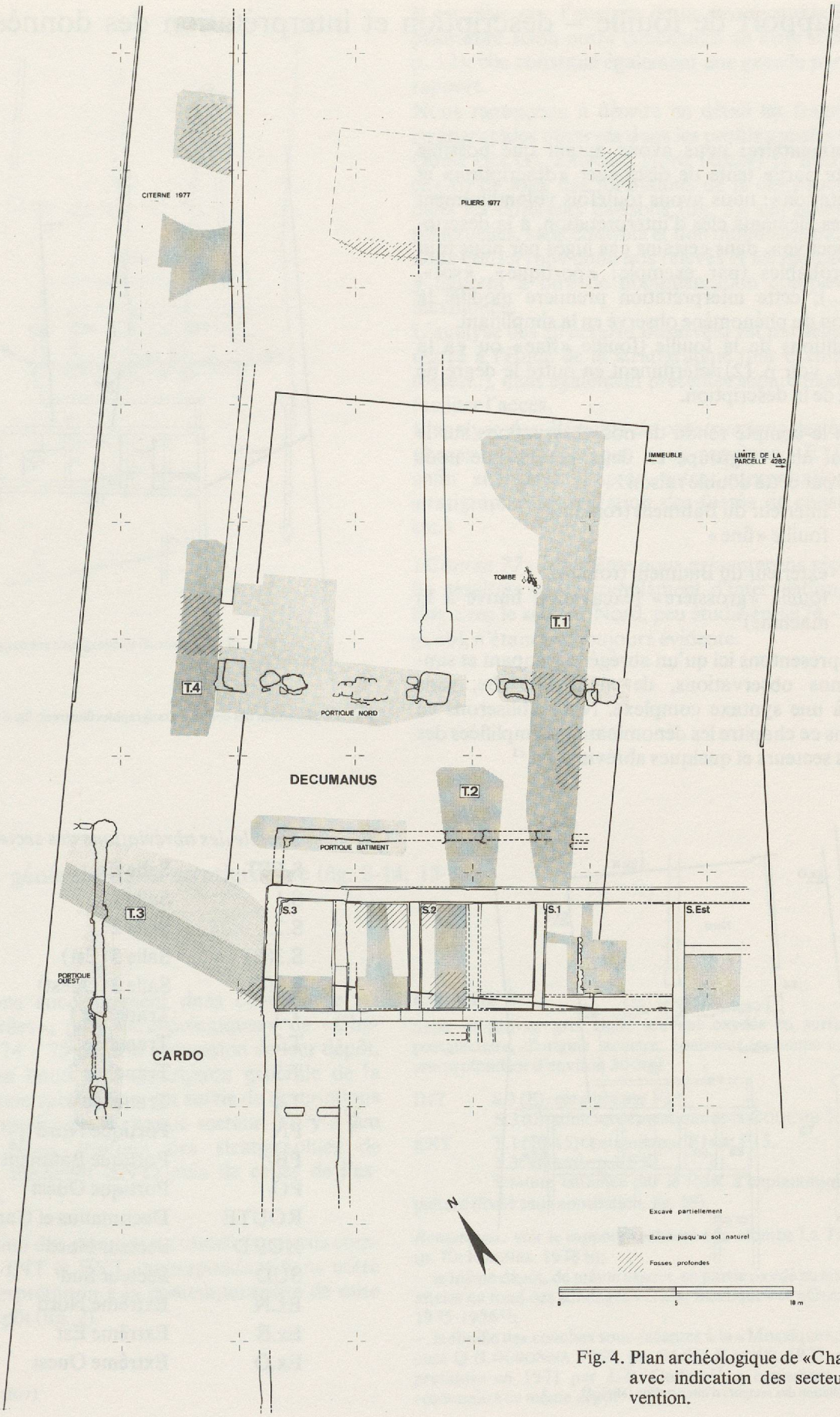

Fig. 4. Plan archéologique de «Chavannes 7» avec indication des secteurs d'intervention.

III. Rapport de fouille – description et interprétation des données (fig. 4-7)

Bref commentaire: nous avons autant que possible dans cette partie tenté de distinguer «description» et «interprétation»; nous avons toutefois volontairement intégré des éléments clés d'interprétation, à la description «objective», dans certains cas jugés par nous tout à fait probables (par exemple: «portique», «sol», «fossé»,...); cette interprétation première modifie la description du phénomène observé en la simplifiant.
Les conditions de la fouille (fouille «fine» ou «à la machine», voir p. 12) déterminent en outre le degré de précision de la description.

Division: le compte rendu de nos observations sur le terrain est ainsi regroupé en deux parties que nous justifions par cette double raison:

INT – intérieur du Bâtiment (romain)
– fouille «fine»

EXT – extérieur du Bâtiment (romain)
– fouille «grossière» (excavation hâtive à la machine)

Nous ne présentons ici qu'un abrégé regroupant et simplifiant nos observations, de manière sèche, sans recours à une syntaxe complexe. Nous utiliserons en outre dans ce chapitre les dénominations simplifiées des différents secteurs et quelques abréviations.[11]

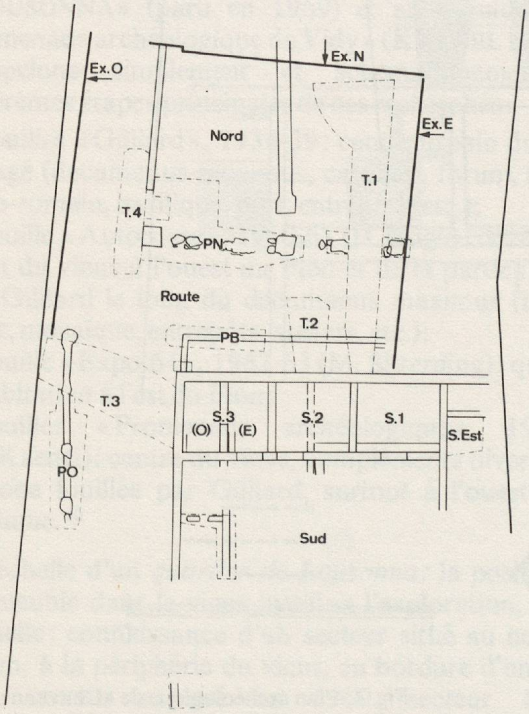

Fig. 5. Appellation des secteurs d'intervention (abrégé).

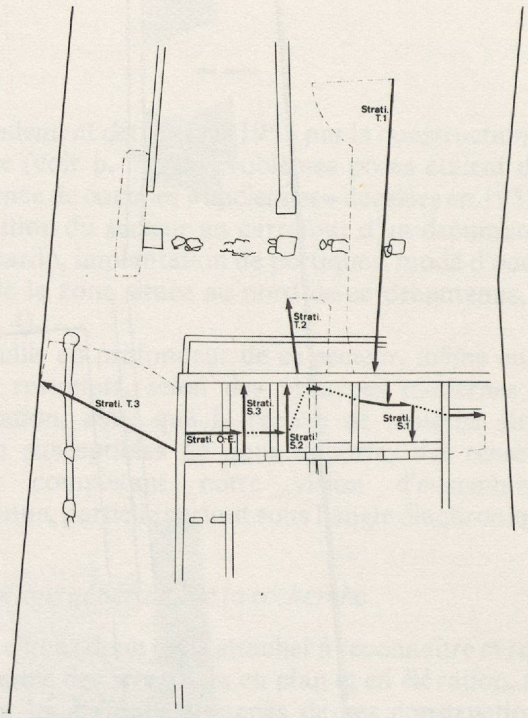

Fig. 6. Emplacement des coupes (stratigraphies illustrées: fig. 8-14).

Tabelle des abréviations des secteurs

S.EST	Salle Est
S.1	Salle 1
S.2	Salle 2
S.3(E)	Salle 3 (Est)
S.3(0)	Salle 3 (Ouest)
T.1	Tranchée 1
T.2	Tranchée 2
T.3	Tranchée 3
T.4	Tranchée 4
PN	Portique Nord
PB	Portique Bâtiment
PO	Portique Ouest
ROUTE	Decumanus et Cardo
NORD	Secteur Nord
SUD	Secteur Sud
Ex.N	Extrême Nord
Ex.E	Extrême Est
Ex.O	Extrême Ouest

(voir en outre p. 39)

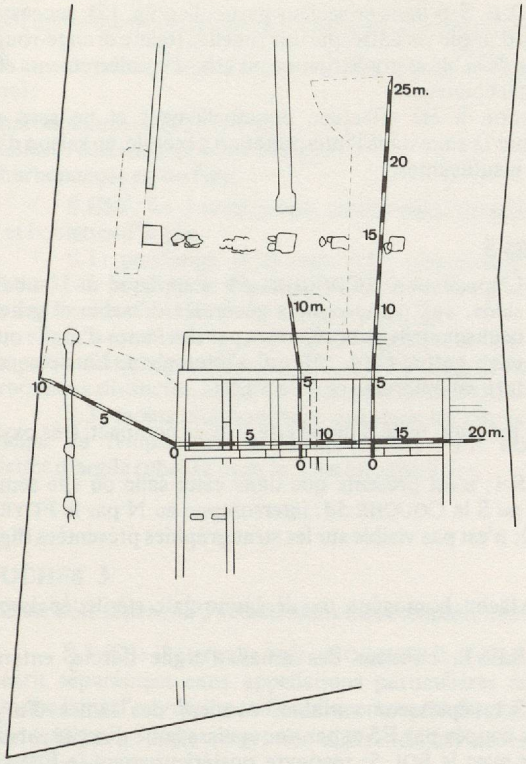

Fig. 7. Sens et carroyage des stratigraphies illustrées; voir fig. 6.

Il est clair que l'analyse de la *stratigraphie* fut jugée prioritaire selon notre conception de cette fouille (voir p. 12); elle constitue également une grande partie de ce rapport.

Nous renonçons à décrire en détail les fragments de stratigraphies observés dans les profils appelés Extrême Ouest (Ex.O), Extrême Nord (Ex.N) et Extrême Est (Ex.E) (le long des fondations de la construction), ou dans les différents caissons (fig. 5); ces notes restant ponctuelles, sans contrôle et non mobilisées par la suite, nous conservons donc nos relevés et les indications qui y figurent à titre de documentation complémentaire inexploitée.

L'analyse des *structures* observées est partiellement intégrée à l'étude de la stratigraphie (par exemple: sols, fosses...), mais également présentée séparément pour en faciliter l'accès.

L'analyse des *éléments de constructions* des étapes ou phases successives que nous appelons «ETATS», est enfin envisagée d'après notre interprétation de la stratigraphie (observation des fossés de construction, etc.).

«Citerne 77»: de même nous présenterons séparément les résultats de ce complément d'intervention, la relation avec le secteur Nord, peu étudié en 1974 – 75 (voir p. 40), n'étant pas toujours évidente.

Description générale de la stratigraphie (fig. 8-14, 15-19)

Nous décrirons succinctement dans cette partie les couches «stériles», puis «archéologiques» de «Chavannes 7» 1974 – 75 dans la succession de leur dépôt, soit de bas en haut; une description générale de la couche, ou d'une subdivision, est suivie de descriptions particulières appliquées à chaque secteur, s'il y a lieu uniquement. Nous traitons des stratigraphies de l'intérieur du Bâtiment (INT) puis de celles de l'extérieur (EXT).

La numérotation des couches est toutefois en gros comparable entre INT et EXT, correspondant dans notre système d'interprétation à la contemporanéité de mise en place du dépôt (fig. 2).

COUCHE 8

Sable et gravier gris clair, souvent oxydés en surface; dépôt postglaciaire, d'origine lacustre; épaisseur inconnue (excavé sur une profondeur d'environ 30 cm)

INT S.3 (E): entamée par F11.
S.3 (0): subit les dépressions de la COUCHE 7b.

EXT T.1 (10-15): entamée par F14 et F15.
T.3: entamée par F13.
TOMBE: entamée par le fossé d'implantation de la sépulture (fossé sans appellation, fig. 59).

Remarques: voir le rapport consacré à la «tombe La Tène finale» (p. 70; KAENEL 1978 b);
– le même dépôt, de même aspect, en partie oxydé en surface, a été atteint au fond des sondages «Ouest Basilique» et «Ouest Forum» 1975-1976[12];
– la fouille des couches sous-jacentes à la «Mosaïque», secteur 15, case Q (LOUSONNA 1969, pp. 64-66; KAENEL 1977, pp. 20-23), pratiquée en 1971 par J.-P. Gadina[13], a également permis de reconnaître ce même dépôt.

COUCHES 7

Sable molassique et gravier fin, de consistance grasse, oxydés, de teinte orange brunâtre; dépôt postglaciaire du genre limon de pente; épaisseur variable (10-50 cm).

7b Teinte orange vif.
7a Teinte orange avec «imprégnations» organiques brunâtres, «humiques», d'intensité variable.
La limite 7a / 7b est souvent peu nette.

INT S.EST: entamée par F2.
S.1: lame oxydée vallonnée entre 7a et 7b.
S.2: entamée par F10 et F11; 7a (ép. 14-18 cm) distincte de 7b par sa teinte brun noirâtre.
S.3 (E): perforée par F11; 7a (ép. 10-12 cm) distincte de 7b par sa teinte brun noirâtre (comme dans S.2) et en partie par une lame oxydée qui constitue le fond de F11.
S.3 (0): entamée par F13; dans son tiers inférieur, des concrétions minérales lui donnent une teinte noirâtre (oxydation?) au contact valloné de la COUCHE 8.
EXT Atteinte en T.1, T.2, T.3, TOMBE

Remarques: ce dépôt d'origine naturelle a été rencontré dans tous les secteurs de *Lousonna* excavés profondément (Ouest Basilique 1975 – 76, Mosaïque 1971 (voir plus haut); il est en outre reconnaissable sur les relevés des stratigraphies «Gilliard», «Autoroute» 1960 – 61 ou «Expo» 1962 – 63.
Sa formation s'est opérée en tout cas dès l'âge du Bronze, preuve en sont les découvertes d'un niveau d'occupation attribuable au Bronze moyen et d'un autre niveau, superposé avec fosse, attribuable à l'époque de Hallstatt, découverts en 1976 dans un des sondages de la zone *Ouest Basilique,* dans un dépôt assimilable à notre COUCHE 7.[14]
Des charbons de bois épars attestent en outre d'une «fréquentation» des lieux avant l'époque romaine (voir p. 70), caractérisée ici par la formation de notre COUCHE 6.

SOL 6 (voir p. 28)

COUCHE 6

Sable fin, cendreux, homogène, stratifié, renfermant de petits charbons; teinte grise souvent relevée de traces d'oxydation brunâtres; épaisseur: 4-15 cm.

INT S.EST: perforée par F2.
S.1: repose sur le SOL 6; participe au remplissage de F3; renferme dans sa partie N une lame d'argile vert-jaune en amas compact de 5-8 cm d'épaisseur (SOL?); entamée par F5.
S.2: perforée par F10; perforée par F11; cailloux de formes variées en surface.
S.3 (E): perforée par F11.
S.3 (0): perforée par F13.
EXT En raison des conditions de fouille (voir p. 8) nous n'avons pas pu élaborer une stratigraphie aussi fine que celle de l'INT du Bâtiment; nous nous sommes bornés à individualiser un «COMPLEXE 5-6», assimilable dans le temps au dépôt des COUCHES 5 et 6 de l'INT (fig. 12-14).

COMPLEXE 5-6

Sable et gravier gris bleuté avec traces d'oxydation et couches de galets stratifiées.

T.1: sable et gravier fortement oxydé, orange, compact en surface de la couche 7.
T.3: contient F13.
T.4: contient F16.

Remarques: T.1 (16-20): nous avons défini grossièrement un **COMPLEXE 3-6** dans ce secteur particulier (fig. 12): succession de couches d'argile verdâtre, parfois rubéfiée (teinte orange-rouge), de couches de sable et gravier jaune ou gris, d'empierrements et de couches charbonneuses.
La distinction a été effectuée ponctuellement et ne sera pas mobilisée par la suite dans l'interprétation générale, en raison d'observations insuffisantes.

COUCHES 5

INT L'appellation «COUCHES 5» s'applique à 5 subdivisions, aux composantes générales de sable et gravier, occasionnellement séparées par des lames d'argile ou de terre battue (SOL 5), qui s'intercalent. La nomenclature est différente pour la S.EST.

5e Sable grossier, mêlé d'un peu de gravier compact, très oxydé, orange vif.
S.1: n'est présente que dans cette salle où elle semble remplacer au S la COUCHE 5d: interrompue au N par le FOYER 4 (voir p. 37); n'est pas visible sur les stratigraphies présentées (fig. 8, 11).

5d Sable lâche, homogène, oxydé, jaune clair, stérile; épaisseur: 2-15 cm.
S.EST: contient des amas d'argile durcie, entamée par F2.
S.1: épaisseur variable; contient des lames d'argile vert-jaune; coupée par F5 et par une épaisse lame d'argile rubéfiée en relation avec le SOL 5; recouvre postérieurement le FOYER 4 (par érosion?).
S.2: partiellement représentée; sous-jacente à la plaque d'argile rubéfiée rattachée au SOL 5; perforée par F10.
S.3 (E): partiellement représentée; sous-jacente aux traces du SOL 5.

SOL 5 (voir p. 28)

5c Sable gris cendreux, stratifié; un peu de gravier en surface; épaisseur: 10-15 cm.
S.1: perforée par F5 (à l'E); contient un amas d'argile jaune (à l'O).
S.3 (O): repose directement sur le SOL 5 (au N); très charbonneuse (au S); toit de F13.

5b Non représentée uniformément; épaisseur: 5-20 cm.
S.EST: argile rubéfiée mêlée de gravier avec zones charbonneuses.
S.1: sable grossier, oxydé, jaune clair; se prolonge vers l'E par un amas d'argile verte (SOL?) non numéroté (au N).
S.2: deux amas de sable fin oxydé, jaune-vert et gris clair, stériles, d'extension limitée, surplombant F11 avec traces dans le remplissage.

5a Sable et gravier gris, homogène; épaisseur: 12-40 cm.
S.EST: petits galets en plus.
S.1: traces oxydées en plus et occasionnellement du gravier dans la partie supérieure (à l'O); perforée par F5 qui remplace l'ensemble de la COUCHE 5 (au S).
S.2: perforée par F10 (au S); participe au remplissage de F11 (au N).
S.3: zones plus cendreuses et charbonneuses.
EXT (voir plus haut).

SOL 4 (voir p. 28)

COUCHE 4

Dépôt uniforme en composantes et altitude; épaisseur: 12-40 cm.

INT 3 parties sont reconnaissables (sans appellation distincte):

1) charbonneuse en profondeur;
2) sableuse dans la zone intermédiaire;
3) charbonneuse en surface.

S.EST: les 3 parties sont confondues; présence de gravier et boulettes d'argile.

S.1: pendange N/S (sur F5); assemblage de tuiles (FOYER 3) au bord d'une dépression charbonneuse d'une profondeur de 10 cm et d'une longueur de 50 cm (à l'E).

S.2: perforée par F9 (non visible sur les stratigraphies présentées); la grande fosse F10, aux 2 phases de remplissage charbonneux distinctes, appartient intégralement à la COUCHE 4.

S.3: moins charbonneuse que dans les autres secteurs; participe au remplissage de la dépression F11; nombreuses boulettes d'argile rubéfiée dans la zone intermédiaire.

COUCHES 3

Ce dépôt a été séparé en 3 subdivisions aux composantes variées.

INT S.3 (O): l'intervalle entre COUCHES 2 et 4 est différent et décrit séparément sans appellations particulières ni subdivisions; une ligne d'oxydation taille obliquement cet espace:

partie inférieure: sable et gravier différencié en zones plus ou moins foncées;

partie supérieure: une zone de sable fin gris (COUCHE 3p, voir p. 32 perforée par F12, repose sur un amas de petits filets sableux ou cendreux.

3e Sable et gravier gris-brun renfermant des boulettes d'argile claire; épaisseur: 8-10 cm; perforée par F1. N'est présente que dans S.EST.

3d Dépôt quasi uniforme de sable et gravier gris cendreux; épaisseur: 10-40 cm.

S.EST: renferme un appareillage de plusieurs blocs de pierre, de section carrée ou rectangulaire, de disposition symétrique; contient F1.

S.1: pendage N/S; renferme une lame charbonneuse dans son quart inférieur; renferme un filet de chaux dans sa partie N (ép. 1-2 cm, long. 50 cm, alt. 381.65 m).

S.2: comble la dépression de F10; comporte des zones très cendreuses dans sa partie S; contient 3 fosses: F7, F8, F9.

3c S.EST: filet charbonneux (ép. 1-3 cm); lame cendreuse (ép. 1-2 cm) à la base.

S.1: sables, oxydés ou non, répartis en amas différenciés, mêlés d'un peu de gravier, d'argile rubéfiée, égalisée en surface et répartie dans la masse en boulettes; enduit de chaux dans le bas de la couche (au S) (vestiges de SOL ?, voir SOL 3, p. 26).

S.2: sable et gravier homogène, brun noirâtre, présent que dans la partie S.

S.3 (E): intervalle peu délimité entre 3b et 3d; sable et gravier avec boulettes d'argile.

3b Sable et gravier fin dense, de consistance homogène, gris (sauf S.2).

S.1: contient F4.

S.2: sable fin, brun foncé, avec zones charbonneuses (que dans la partie N).

SOL 2 (voir p. 26)

3p Minces couches de sable fin, gris-bleu, superposées.

INT S.3 (0): perturbée par F12

EXT T.1 (6-15): m 6-7.
T.2: m 6-7.

3r Dépôts superposés de gravier et galets, avec traces d'oxydation.

EXT T.1 (6-15): m 8-12.
T.2: m 8-11.
T.3: m 1-6.
T.1 (16-26): m 15-17; analogies avec m 6-7.

COUCHE 2

«Couche de destruction»; épaisseur: 0-60 cm; mélange terreux et argileux de couleur variable; rares cailloux de petit format; restes de chaux et d'enduit (plus rares que dans la COUCHE 1); fragments de tuiles en quantité irrégulière.

INT S.EST: non représentée (voir COUCHES 2° et 1°).

S.1: forme une fosse perforant les COUCHES 3 dans la partie 0 (F6, non visible sur les stratigraphies présentées).

S.2: amoncellement de matériaux de démolition en forme de dos d'âne. *Partie supérieure:* remplissage argilo-terreux brun-jaune, avec cailloutis, nombreux fragments d'enduit, briques, tuiles. *Partie inférieure:* argile verdâtre en plaques et amas, remplissage sablo-terreux cendreux, nombreux fragments d'enduit.

S.3: (voir S.2) se termine en sifflet au N, nombreux fragments d'enduit et de mortier, peu de tuiles; repose sur le SOL 2.

COMPLEXE 1-2 = f6 (voir p. 34)

Mélange terreux argileux verdâtre (voir plus bas COUCHE 1)

INT sable et gravier, pierres, fragments d'enduit et de tuiles.

EXT T.1 (6-15): m 6-7.
T.2: m 6-8, localisé à la «zone portique» au N du Bâtiment (voir ÉTAT 3, fig. 39).
T.3: F1, m 0-1; dépôt tardif (voir ETAT 4, fig. 40).
T.1 (16-26): absent.

COUCHE 1

«Couche de destruction/remblai»; épaisseur: 10-30 cm; mélange terreux avec plus ou moins de sable et gravier, rares cailloux de petit format, zones cendreuses diffuses, restes d'enduit en quantité importante et en répartition généralement homogène, fragments de briques et tuiles.

INT S.EST: non représentée (voir plus bas COUCHES 2° et 1°).

S.1: forme une fosse dans la partie O perforant les COUCHES 3 (= F6, non visible sur les stratigraphies présentées).

S.2: forme le comblement de deux dépressions au N et au S de l'amas de destruction appelé COUCHE 2. *Partie S:* remplissages variés (voir description générale, p. 17). *Partie N:* idem, restes de chaux très abondants (fig. 15-16).

EXT (voir plus haut, COUCHE 2).

SOL 1 (voir p. 26)

COUCHE 2°

Présente uniquement dans S.EST; épaisseur: 35-40 cm; sable et gravier terreux brun-jaune; matériaux de «démolition»: chaux,

petits amas et enduits peints, paquets distincts d'argile verte (∅ 3-6 cm), fragments de briques et tuiles; zones charbonneuses massives, stratifiées et nettement délimitées (fig. 11,17).

COUCHE 1°

Présente uniquement dans S.EST; épaisseur: 40 cm; consistance terreuse, grasse, régulière et homogène; très noire et charbonneuse; extension limitée au « FOUR » (voir p. 38) et à ses abords (fig. 11,17).

COUCHE D

INT «Couche de destruction»; répartition uniforme; épaisseur: environ 60 cm; substrat terreux avec gravier, galets, pierres taillées ou non éparses, cendre, chaux en granules et fragments de plus grandes dimensions, enduit peint, fragments de briques et tuiles.

COUCHE H

INT «Humus»; pendage régulier N/S; épaisseur: 50-80cm.
EXT (id.)

COUCHE DR

EXT Mélange de D et R (= «route»: galets, sable et gravier en couches superposées).
T.1 (6-15): m 8-12.
T.2: partiellement observée.

COUCHE HD

EXT Mélange de H et D, en quantité et répartition variables

Remarque: les COUCHES HD et H ont été enlevées à la machine.

Légende des symboles graphiques

Sol de calcaire damé, lié à la chaux

Sol de mortier au tuileau

Lit (sol) de chaux

Sol d'argile damée

Sol de terre battue

Tuile, brique

Mortier de chaux

Molasse

Molasse avec traces de rubéfaction

Humus

Matériaux de destruction

Mélange hétérogène, matériaux remaniés

Composant organique

Strate à forte dominante organique, cendreuse à charbonneuse

Sable avec traces organiques

Sable fin stérile

Sable et gravier

Charbon de bois

Amas argileux

Boulettes d'argile oxydée

Limon argilo-sableux

Chaux (granules, petits fragments de mortier)

Zone d'oxydation (concrétions)

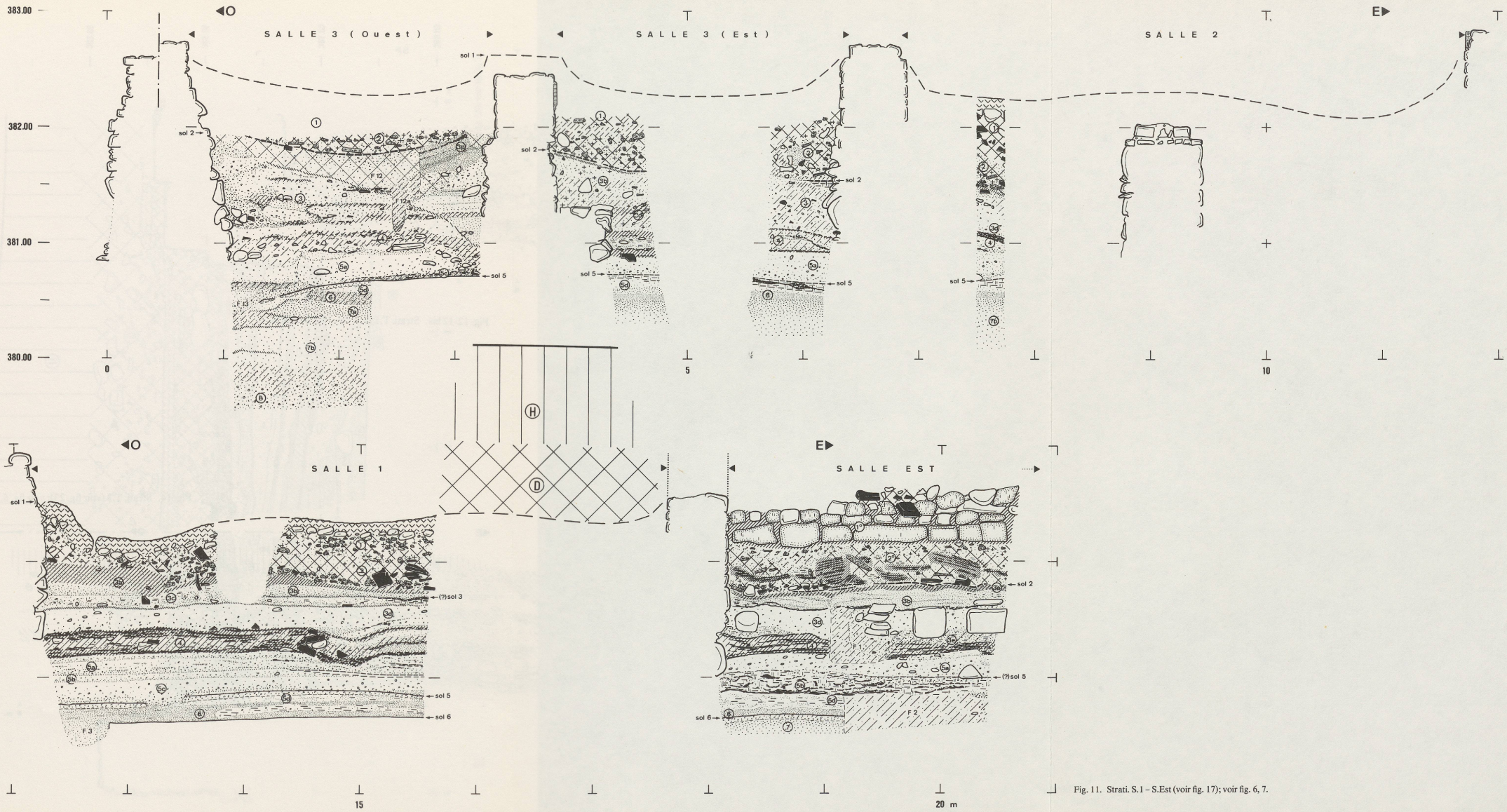

Fig. 11. Strati. S.1 – S.Est (voir fig. 17); voir fig. 6, 7.

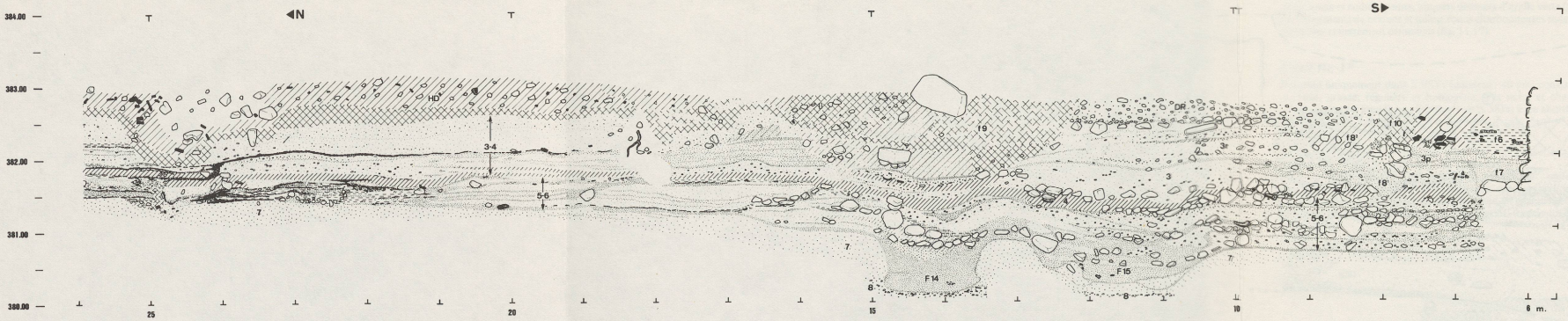

Fig. 12-12 bis. Strati. T.1 (voir fig. 20); voir fig. 6, 7.

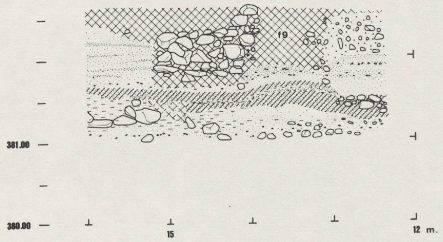

Fig. 13. Strati. T.2 (voir fig. 18, 20); voir fig. 6, 7.

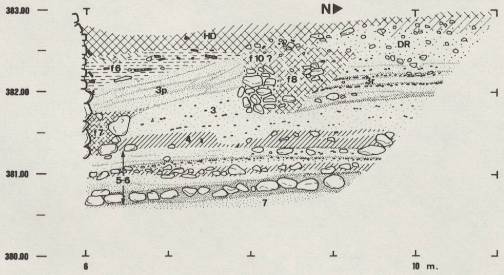

Fig. 14. Strati. T.3 (voir fig. 23); voir fig. 6, 7.

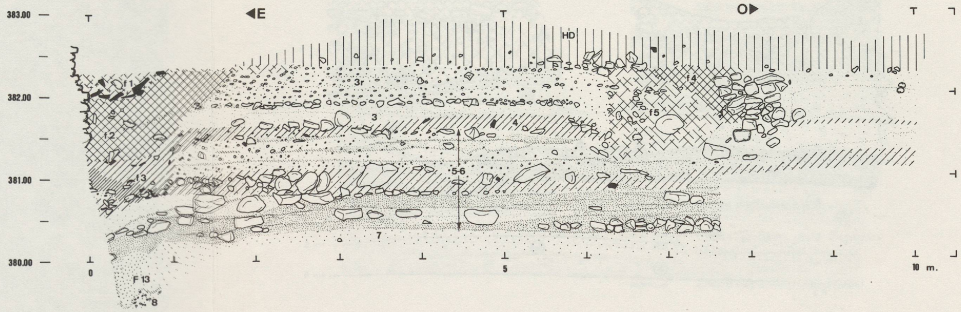

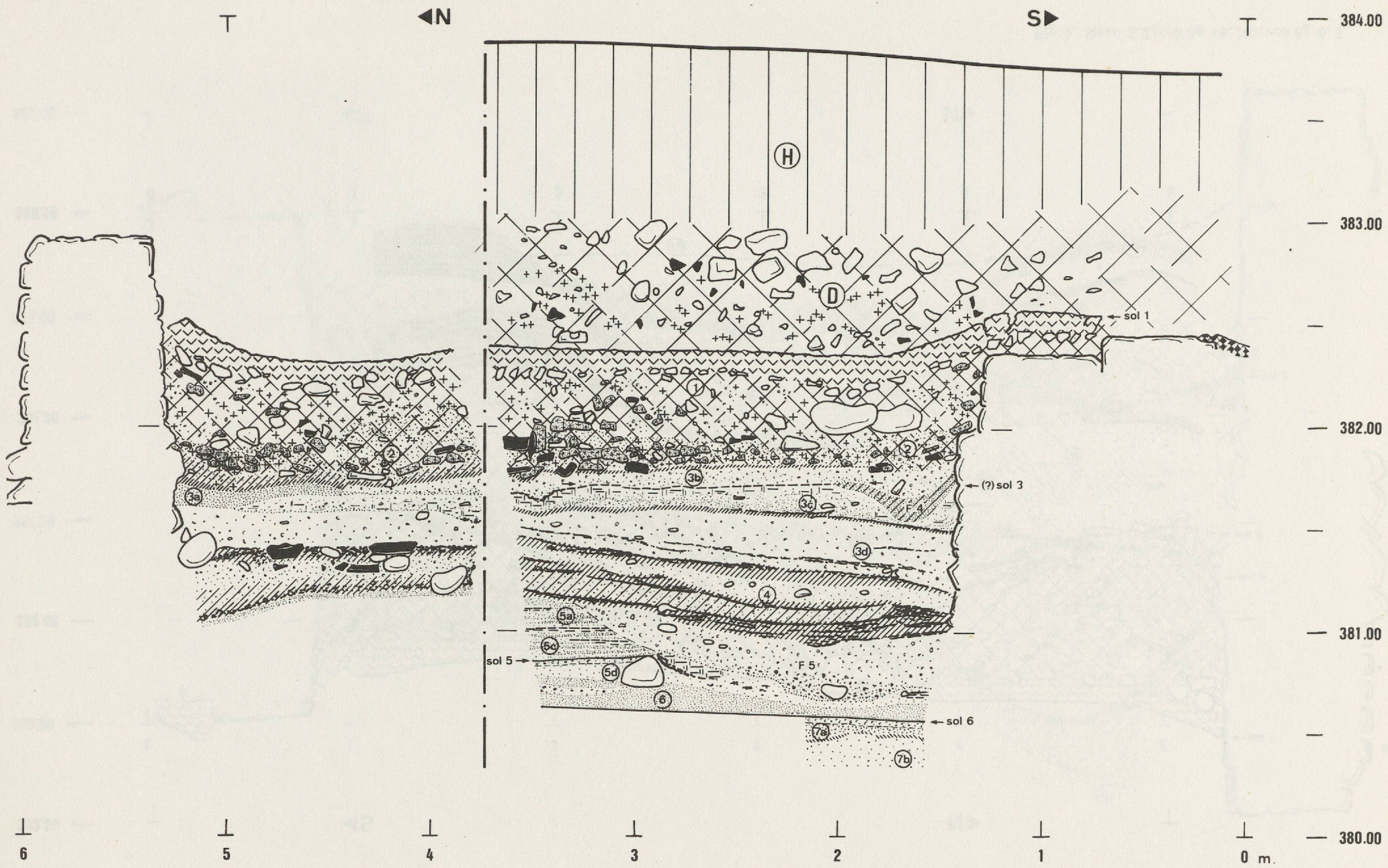

Fig. 8. Strati. S.1 (voir fig. 15); voir fig. 6, 7.

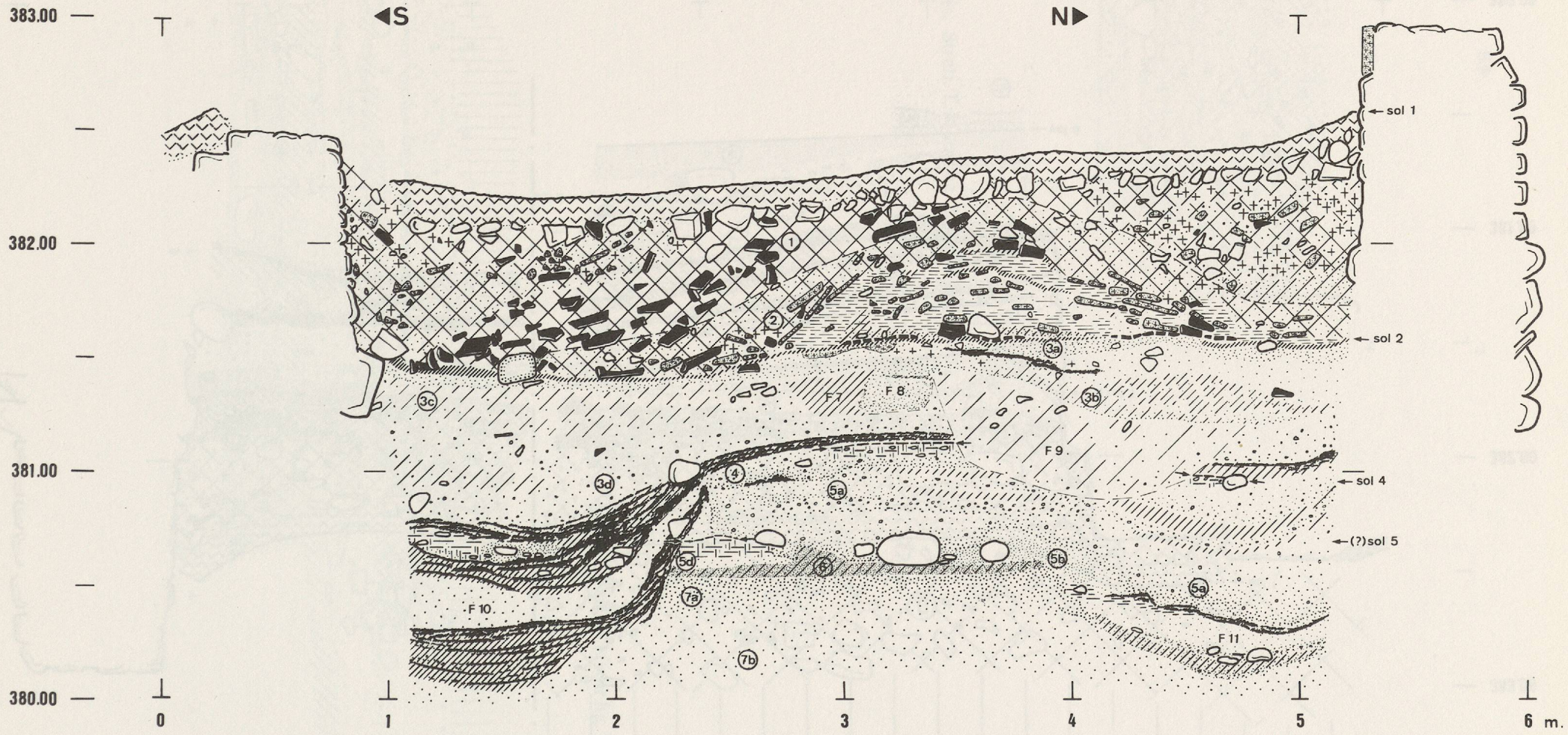

Fig. 9. Strati. S.2 (voir fig. 16, 20); voir fig. 6, 7.

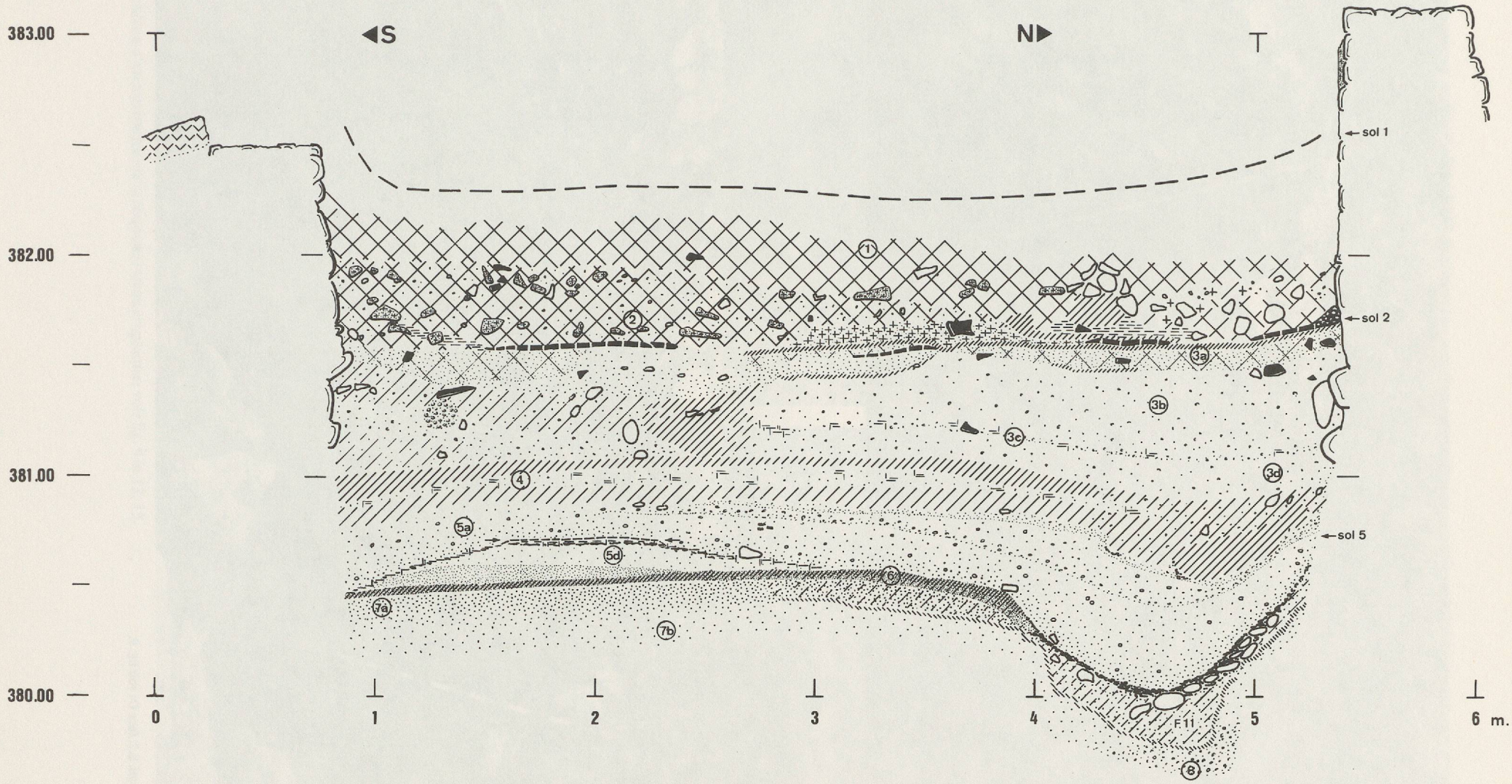

Fig. 10. Strati. S.3 (voir fig. 22); voir fig. 6, 7.

Fig. 15. Strati. S.1, face E; voir fig. 8.

Fig. 16. Strati. S.2, face O; voir fig. 9.

Fig. 17. Strati. S.EST, face N; voir fig. 11.

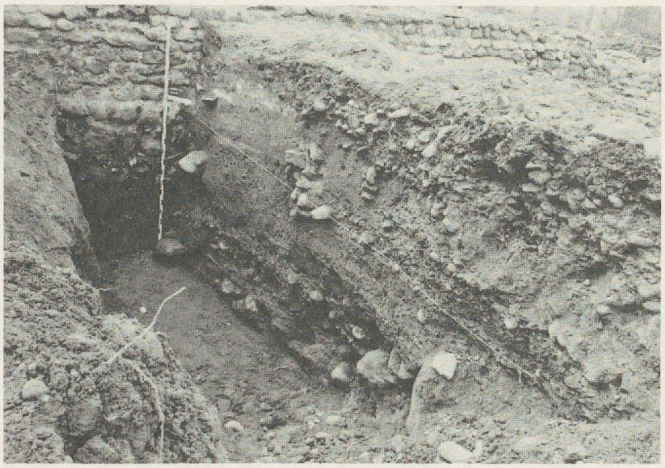

Fig. 18. Strati. T.2, face O; voir fig. 13.

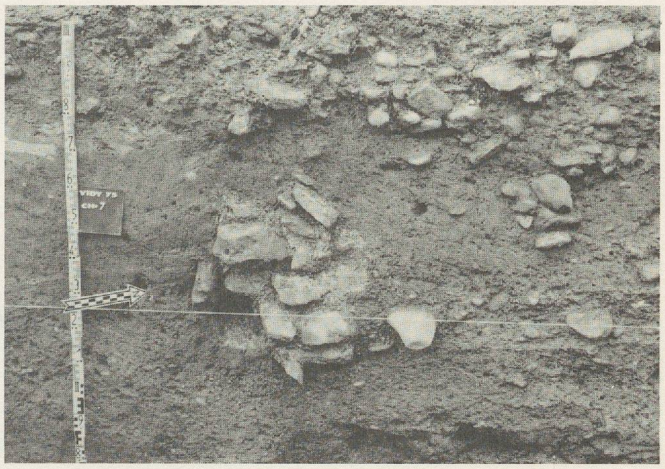

Fig. 19. Détail du Portique Bâtiment (PB); voir fig. 18.

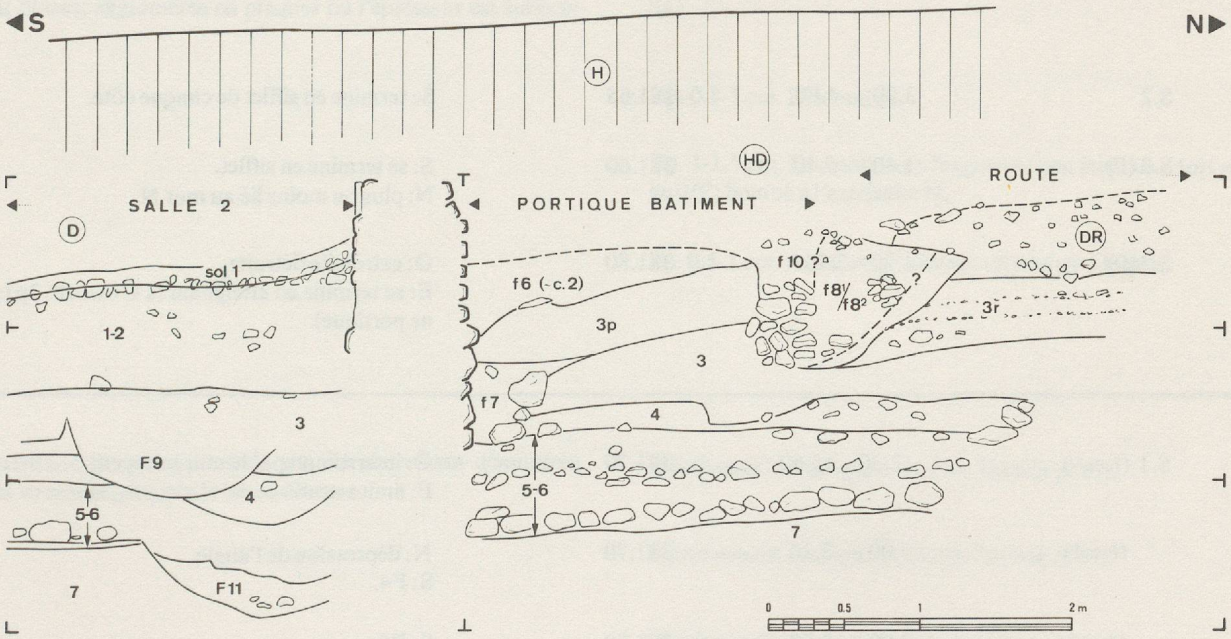

Fig. 20. Schéma d'interprétation de la séquence stratigraphique; voir fig. 9 et 12, 13.

Répertoire et description des structures observées[15]

1. SOLS (fig. 8-11, 15-16)

No	*Secteur*	*Métrage (m)*	*Alt. moyenne (m)*	*Limites*
1	S.1, 2, 3		382.60 (ressaut)	S'insère au niveau du ressaut présent sur le pourtour des murs.
	SUD		382.45	Rattaché au N au seuil de chaque salle et à leur mur S.
2	S.EST	18.75 – 20.45	381.80	Se termine en sifflet de chaque côté.
	S.2	3.00 – 4.80	381.65	Se termine en sifflet de chaque côté.
	S.3 (E)	1.50 – 5.40	381.60	S: se termine en sifflet. N: plus ou moins lié au mur N.
	S.3 (0)	1.20 – 2.70	381.80	O: extrémité détruite. E: se termine en atteignant la COUCHE 3p (= zone portique).
3	S.1 (face N)	12.30 – 15.60	381.70	O: interrompu par le mur mitoyen. E: limite strati.
	(face E)	2.00 – 3.30	381.70	N: dépression de l'angle. S: F4.
	(face 0)	3.00 – 3.50	381.70	S: F6. N: limite strati.

Description générale et remarques	*Description spéciale*
Formé de 3 éléments, de bas en haut: 1) empierrement de galets et cailloux, de format variant de 5-12 cm; 2) béton de chaux avec petits galets (ép. 5-10 cm); 3) revêtement de fragments de calcaire,concassé et damé en surface égale, lié à la chaux (fig. 21). Recouvre l'ensemble des S.1, 2 et 3, à l'exception de la S.EST, et en rejoint les différents seuils. Modelé en surface selon les tassements différenciés du sous-sol; présente de larges et profondes dépressions (en cuvette). Rattaché au 1er ressaut de fondation, bien que détaché de ce dernier sous l'effet du tassement des couches inférieures (fig. 8-11, 15).	
Divisé en 2 parties, par un probable mur mitoyen: – E: contient de la brique pilée dans son revêtement; communique avec S.1 (seuil). – O: composition «standard» (calcaire damé); communique avec S.2 et S.3 (seuil).	Extension au S, à l'E et à l'O inconnue.
Ep. moyenne 0.5-1.5 cm. Lit de chaux fine, très blanche, granulée par places, agglomérée en plaques où l'épaisseur est suffisante.	Ep. 0.5-0.8 cm. Discontinu; suit les vallonnements de la COUCHE 3a. Ep. 0.5-1 cm. Discontinu. Ep. 1-1.5 cm. Discontinu en fragments peu étendus à fort pendage 0/E; bombé à l'extrémité N. Ep. 0.5-1 cm. Régulier et continu; disposé en plaques.
Son existence en tant que teln'a pas été clairement démontrée, mais la structure générale le laisse deviner.	Décrit sous la rubrique COUCHE 3c (voir p. 17). Décrit sous la rubrique COUCHE 3c (voir p. 17). Décrit sous la rubrique COUCHE 3c (voir p. 17).

No	*Secteur*	*Métrage (m)*	*Alt. moyenne (m)*	*Limites*
4	S.2	2.90 – 3.60 4.50 – 4.65	381.15	S: sans limite interprétable. N: id.
	S.3	0.80 – 4.50	380.00 – 380.10	S: limite strati. N: se termine en sifflet.
5	S.EST	19.20 – 20.50	381.00	E: limite strati. O: limité par l'inégalité de l'argile.
	S.1 (face N)	12.40 – 13.15 13.50 – 15.55	380.75 – 380.85	E: limite strati. O: id.
	(face E)	3.00 – 3.50	380.85	N: limite strati. S: interrompu par F5.
	(face 0)	2.20 – 3.30	380.80	N: limite strati. S: interrompu au contact du FOYER 2.
	S.2	2.30 – 2.70	380.70	N: sans limite interprétable. S: interrompu par F10.
	S.3 (E) (face 0)	1.60 – 2.30	380.70	N: sans limite interprétable. S: id.
	(face N, strati. O -E)	4.30 – 4.75 5.60 – 6.20	380.65 – 380.75	E: limite strati. O: id.
	S.3 (0)	1.30 – 3.20	380.60 – 380. 70	0: interrompu par F13. E: limite strati.
6	S.EST	18.10 – 19.20	380.65 – 380.70	0: limite strati. E: interrompu par F2.
	S.1 (face N)	12.85 – 15.55	380.60 – 380.65	0: interrompu par F3. E: limite strati.
	(face E)	1.60 – 3.45	380.55 – 380.65	N: limite strati. S: id.

Description générale et remarques	*Description spéciale*
Argile rubéfiée.	Ep. 5-7 cm. Argile rubéfiée, renforcée de petits galets. Interrompu par F9. A l'état de vestiges: boulettes d'argile rubéfiée, réparties dans la COUCHE 4 (voir p. 17).
Régulier en ép. et alt. lorsqu'il se présente sous forme de terre battue. Irrégulier en ép. et structure lorsqu'il se présente sous forme d'argile rubéfiée.	Voir COUCHE 5b (p. 16).
	Ep. 4-5 cm. Terre battue. Présente une interruption de 30 cm avec un léger changement de niveau. La partie O repose sur la COUCHE 6. La partie E repose sur la COUCHE 5d.
	Ep. 2-3 cm. Terre battue. Repose sur la COUCHE 5d.
	id.
	Ep.6-8 cm. Amas volumineux d'argile rubéfiée. Repose sur la COUCHE 5d.
	Ep. 2-3 cm. Argile rubéfiée avec traces charbonneuses. Semble être entamé au S et au N; ses derniers vestiges rejoignent la COUCHE 6, en plongeant de chaque côté. Repose sur la COUCHE 5d.
	Banquette O: ép. 2-5 cm. Argile rubéfiée. Repose sur la COUCHE 5d. *Banquette E*: ép. 6-8 cm. Argile rubéfiée en 2 couches, séparées par une couche de charbons de bois d'ép. variable (1-6 cm). Repose sur la COUCHE 5d.
	Ep. 3-4 cm. Terre battue. Pendage E/O.
Ep. 4-5 cm. Terre battue. Léger pendage E/O et N/S. Repose sur la COUCHE 7a.	

No	*Secteur*	*Métrage (m)*	*Alt. moyenne (m)*	*Limites*
	(face S)	13.00 – 15.50	380.55	E: limite strati. 0: id.
	(face 0)	1.00 – 3.50	380.55 – 380.60	S: limite strati.. N: id.

2. FOSSES (F)

No	*Secteur*	*Rattachée à la couche*	*Couche(s) perforée(s)*	*Couche entamée*	*Toit*
F1	S.EST (fig. 11, 17)	«3»	3d, 3e, 4	5a	3c
F2	S.EST (fig. 11, 17)	«5»	5d, 6, SOL 6, 7a	7b (?)	5b
F3	S.1 (face N) (fig. 11)	«6»	SOL 6, 7a	7b	SOL 5
F4	S.1 (face E) (fig. 8)	«3»		3c	3b
F5	S.1 (face E) (fig. 8, 15)	«4»	5a, 5b, 5c, SOL 5	5d	4
	(face S)		5e	6	4
	(face O) (?)				4
F6	S.1 (face O)	«1-2»	3a, 3b, 3c		SOL 1
F7	S.2 (fig. 9, 16)	«3»		3d	3b
F8	S.2 (fig. 9, 16)	«3»		3d	3b

Description générale et remarques *Description spéciale*

Description

Prof. 50 cm, larg. 50 cm; située en bordure de l'appareillage décrit en COUCHE 3d (p.17); contient une pile de 4 cailloux quadrangulaires qui en font partie; SaGr. gris, contenant des boulettes d'argile oxydée.

Dimensions inconnues: prof. > 30 cm, long. > 125 cm;
Sa. grossier gras, formant des zones grises, brunes, jaunâtres.

Dimensions inconnues: prof. > 20 cm, long. > 40 cm;
SaGr. grossier, gras, gris à jaunâtre.

Prof. 20 cm, long. 60 cm;
Sa. fin, homogène, gris-brun.

Prof. 30 cm, long. > 180 cm;
SaGr. grossier, gris, avec charbons dans le fond.

Prof. 30 cm, long. > 260 cm;
Mélange peu homogène: petit Sa Gr. gris, petits amas de Sa. clair, zones cendreuses, charbons, quelques boulettes d'argile.

Hypothétique; transition avec les couches en place peu visible.

Prof. 45 cm, long. 240 cm;
Remplissage formé des COUCHES 1 et 2 (voir p. 17).

Prof. 20 cm, long 40 cm;
Sa. très charbonneux; n'est peut-être que le prolongement de la COUCHE 3c (?).

Prof. 20 cm, long. 30 cm;
Sa. homogène, léger, brun, cendreux par zones.

N°	*Secteur*	*Rattachée à la couche*	*Couche(s) perforée(s)*	*Couche entamée*	*Toit*
F9	S.2 (fig. 9, 16)	«3»	3d, 4		3b
F10	S.2 (fig. 9, 16)	4	5a, SOL 5, 5d, 6, 7a	7b	3d
F11	S.2 (fig. 9, 16)	«5»	6, 7a	7b	5a-b
	S.3 (E) (fig. 10, 22)		6, 7a	7b	5b
F12	S.3 (O) (fig. 11)	«3»	zone 3p		SOL 2
F12 a	S.3 (O) (fig. 11)		3 (ligne d'oxydation)	4	F12
F13	S.3 (O) (face N) (fig. 11)	«5»	SOL 5, 6, 7a	7b	5c
	(face S)		SOL 5, 6, 7a, 7b	8	5c
	T.3 (fig. 14, 23)		7	8	5-6
F14	T.1 (fig. 12)	«6»	7a, 7b	8	5
F15	T.1 (fig. 12)	«6»	7a	7b	5
F16	T.4	«6»	7a	7b	5

F17-23 (voir p. 62)

Prof. 45 cm, long. 130 cm; SaGr. gris-brun, avec léger cailloutis.

Prof. 60 cm, long. 130 cm;
3 parties: 1) ép. 25 cm; très charbonneuse; contient un amas d'argile avec cailloutis;
2) ép. 10-20 cm; Sa. grossier, homogène, jaune-orange vif, stérile; 3) ép. 10-25 cm; homogène,charbonneuse.

Prof. 50 cm,long. > 130 cm; suite à l'affaissement du terrain, comblée par la COUCHE 5a;
3 parties: 1) *superficielle*; ép. 4-8 cm; argile gris cendreux avec charbons; forme des dépressions comblées par de petits amas de Sa. fin compact jaune-vert (voir COUCHE 5b, p. 16).
2) *intermédiaire*; ép. 6-15 cm; Sa. lâche, grossier, oxydé, jaune clair (analogue à la COUCHE 5d);
3) *profonde*; ép. 6-12 cm; lame de Sa. fin gris-cendreux (ép. 2-3 cm) recouvrant un prolongement sableux gris-brun relié à la COUCHE 7a (ép. 6-8 cm); contient des galets.

Prof. 80 cm, long. > 140 cm; suite à l'affaissement du terrain, haut légèrement comblé par la COUCHE 5a;
3 parties: 1) *superficielle*; ép. 4-10 cm; charbons et traces organiques brunes; contient de nombreux galets;
2) *intermédiaire*; ép. 5-25 cm; SaGr. gris cendreux avec traces organiques; épaisse dans le fond; s'amincit en filet sur la paroi latérale N;
3) *profonde*; ép. 1-2 cm; lame sableuse oxydée brunâtre formant un relief irrégulier et tapissant le fond.

Prof. 30 cm, long. 180 cm;
SaGr. gris-brun argileux et cendreux; repose sur la partie supérieure de la ligne d'oxydation décrite en COUCHE 3.

Prof. 40 cm, long. 12-25 cm;
SaGr. gris cendreux; forme un appendice vertical rattaché à F12, de laquelle il semble dépendre.

Prof. (locale) 20 cm, long. > 70 cm (∅ env. 230 cm); gravillon lacustre, gris stérile.

Prof. > 100 cm, long. > 70 cm (∅ env. 230 cm);
4 remplissages *superficiels* superposés, bien stratifiés, à pendage E/O: 1) Sa. – gravillon oxydé (ép. 10-15 cm);
2) Sa. gris cendreux (ép. 12-20 cm);
3) SaGr. (et petits galets) lâche, oxydé, jaune, avec traces d'oxydation brunâtres stratifiées; 4) SaGr. gris (ép. 8-10 cm);
1 remplissage *profond* (ép. > 50 cm): SaGr. lâche plus ou moins oxydé ou cendreux, brun-jaune; contient de petits galets;
Paroi E verticale (ép. totale 12-20 cm); formée par 2 lames de concrétions oxydées brunâtres (ép.2-5 cm chacune), séparées par un Sa. grossier lâche, oxydé jaune.

Non décrite (voir S.3, face S).

Prof. 100 cm, long. (mesurée en strati.) 130 cm;
1 remplissage *superficiel*: galets jointifs (∅ 10-15 cm), posés dans un sédiment humo-sableux, contenant des matières organiques;
1 remplissage *profond*: Sa. fin cendreux, avec mobilier archéologique; parois subverticales, oxydées; fond concave.

Prof. 80 cm, long. (mesurée en strati.) 260 cm;
Sa. gris cendreux, avec gravier; galets épars; parois inclinées (30°), oxydées; fond plat, perturbé.

Prof. 50 cm, long. 260 cm, larg. > 260 cm;
Remplissage stratifié: lames d'argile alternant avec des amas sableux, des zones charbonneuses; contient du mobilier archéologique.

3. FOSSÉS (f)

N°	*Secteur*	*Métrage*	*Alt. de base (m)*	*Rattaché à la couche*	*ETAT*	*Couche(s) perforée(s)*	*Couche(s) entamée(s)*	*Toit*
f1	T.3 (fig. 14)	0-1.00	381.90	1-2	4	f2		HD
f2	T.3 (fig. 14)	0-1.80	381.20		3	3r, 3, 4	f3	f1
f3	T.3 (fig. 14)	0-1.00	380.70	4 (?)	1	4 (?)	5,6	f2, 4 (?)
f4	T.3 (fig. 14)	6.80-7.90	381.60		4-5 (?)		f5	HD
f5	T.3 (fig. 14)	6.30-7.70	381.20		3	3r, 3, 4	5	f4, HD
f6	T.1, T.2 (fig. 12, 13)	6.00-8.00	382.00	1-2	4		3p	HD
f7	T.1, T.2 (fig. 12, 13)	6.00-6.80	381.20		2	3, 4	5	3p
f8[1]	(T.1) (fig. 12, 13,19)		381.70		2	3	4	
	(T.2) (fig. 12, 13, 19)		381,40				3	(f8[2])
f8[2]	T.1, T.2 (fig. 12, 13, 19)	8.30-9.30	381.70		3	3r	3	DR
f9	T.1 (fig. 12)	12.00-16.00	381.70		4	DR, 3r	3	HD
	T.1 (compl.) (fig. 12 bis)	id.	id.			DR, 3r	3	HD
	T.4, PN		381.90			DR	3r	HD
f10	T.1, T.2 (fig. 12, 19)	7.50-8.20	382.10		4	(DR)	(f8[2])	?

f11-17 (voir p. 62).

Description

Pan O oblique; fond plus ou moins plat;
Remplissage argileux compact brun-jaune à cendreux; présence de petits amas de chaux; nombreux fragments de tuiles.

Pan O oblique (45°); fond plat;
Remplissage mélangé de terre et SaGr., cendre et mobilier archéologique.

Pan O vertical; fond en cloche;
Remplissage sableux très cendreux, charbons, nombreux fragments de tuiles, riche en mobilier archéologique.

Correspond à un éventuel 3e état du PO (?); pan E oblique (30°); fond en cloche;
Remplissage terreux et sableux très cendreux.

Pan E vertical; fond incliné (10°);
Remplissage de SaGr. et pierres, très cendreux.

Pan N oblique;
Remplissage argileux compact brun-jaune à cendreux; nombreux fragments d'enduit.

Pan N subvertical; fond en cloche;
Remplissage sableux compact gris cendreux; pierres sur la paroi latérale (T.2) ou sur le fond (T.1).

Vestiges probables dans T.1.

Détruit par f8 2 (?).

Pan N oblique (45°); fond plat;
Remplissage de SaGr. grossier, galets, pierres; quelques fragments de tuiles et cendres.

Pan S oblique (45°); fond en cloche;
Remplissage de SaGr. compact, pierres, très cendreux.

Pan S vertical; fond plat.

Pan S oblique; fond en cloche.

Pans verticaux;
Remplissage de SaGr., démolition du PB.

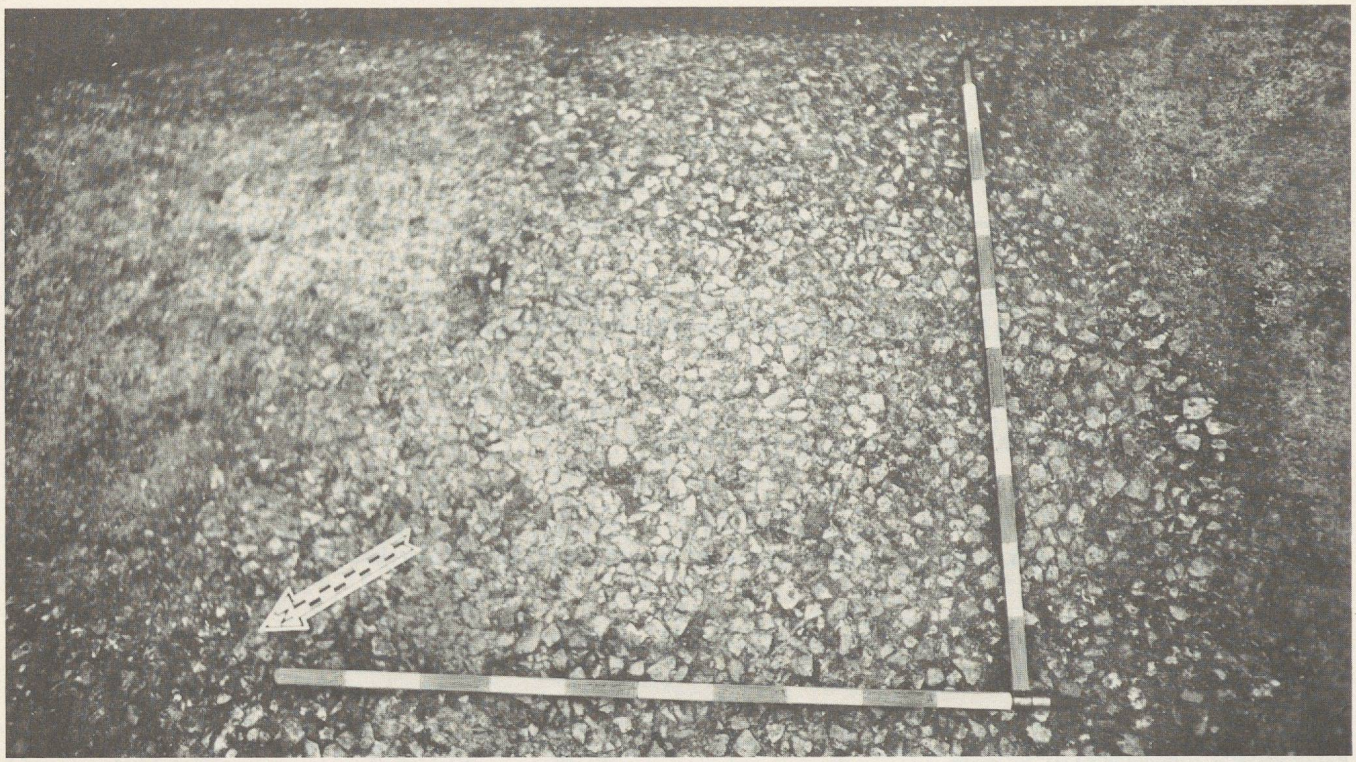

Fig. 21. Aspect du SOL 1 en surface.

Fig. 22. Fond empierré de la FOSSE F11.

Fig. 23. FOSSE F13 (voir fig. 14).

4. FOYERS

FOYER 1 (fig. 24)
Secteur: S.2
Rattaché à: ETAT 5 (ou post.)
Description: 2 blocs (incomplets) de molasse, juxtaposés, rubéfiés;
larg. 40 cm, long. 70 cm (pour le plus grand).
Situés dans l'angle SE de S.2, posés sur le SOL 1, adossés à l'enduit peint.
Portent la trace, très érodée, d'une cavité de combustion au centre.

FOYER 2 (fig. 25)
Secteur: S.1
Rattaché à: COUCHES 2-3
Description: 2 tuiles à rebord (incomplètes) superposées (format reconstitué 70 × 40 cm), placées horizontalement dans un sédiment très charbonneux (COUCHE 3a).
Sans liaison avec l'EMPIERREMENT RECTILIGNE sous-jacent lié à la COUCHE 4 (voir p. 38).

FOYER 3 (fig. 11)
Secteur: S.1
Rattaché à: COUCHE 4
Description: Fragments de tuiles superposés au bord d'une dépression charbonneuse (prof. 10 cm, long. 50 cm).
Reconnu seulement en strati. (fig. 11, m 14.40 – 15.20).

FOYER 4
Secteur: S.1
Rattaché à: COUCHE 5
Description: Cavité prof. 15 cm, larg. 70 cm, creusée dans la COUCHE 6; relation possible avec le SOL 5 et la COUCHE 5e.
Remplissage: argile en amas et sable, charbon en surface.
Reconnu seulement en strati. (non présenté).

4. FOYER 1 à la surface du SOL 1; angle SE de S.2.

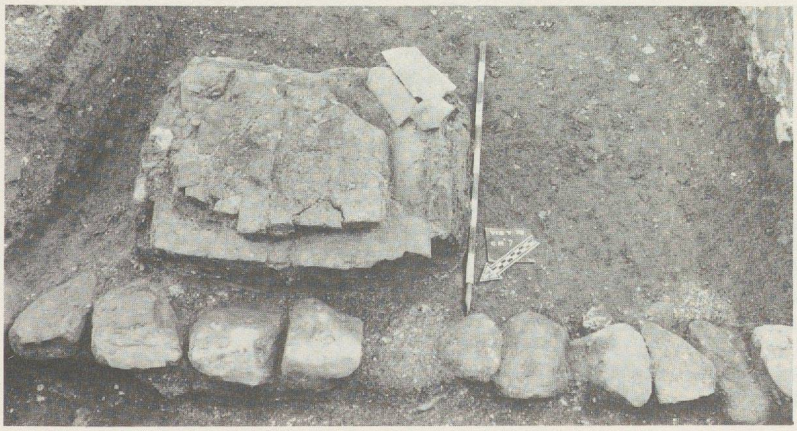

25. FOYER 2 et empierrement de S.1, COUCHES 2-3.

5. ELÉMENTS DIVERS

1. EMPIERREMENT RECTILIGNE (S.1) (fig. 25)
Rangée unique de pierres (∅ environ 20 cm) disposées dans l'axe NS du Bâtiment, à l'intérieur de la COUCHE 3d; exploration sur une longueur de 2.40 m; il se poursuit au N et au S; aucune trace de structure n'a pu être établie et aucune interprétation satisfaisante n'est proposée; s'agit-il de fondations, de la base d'un mur dont l'élévation était en bois (ou en pisé) ?

2. «FOUR» (S. EST) (fig. 11, 17)
Rattaché à l'ÉTAT 5; il est limité:
– au N par un muret (larg. 40 cm) de molasse rubéfiée, blocs de dimensions très variables, appareillés en 3 lits (hauteur: 40-50 cm);
– à l'O par le mur E de la S.1; 2 groupes accolés de 4 tuiles à rebord, assemblées verticalement (sur une largeur de 25 cm), faisaient isolation; elles reposaient au niveau de la base du FOUR, dressées sur une hauteur de 50 cm.
L'extension du FOUR à l'E et au S n'est pas connue.
Sa base est située à la hauteur du «SOL 2» formé d'un dépôt mince de chaux (provient-il du FOUR lui-même ?); sa profondeur est de 80 cm.
2 demi-colonnes en calcaire, calées verticalement côte à côte, attendaient d'être «brûlées» (?), selon notre interprétation de cette structure comme partie d'un four à chaux (fig. 26, 27).
Les COUCHES 1 et 2 forment le remplissage du FOUR; extrême richesse en charbons de bois et vestiges de bois décomposé.

Trouvailles [16]
1. *Base de colonne* en grès coquillier (fragmentaire) (fig. 26); trou de scellement carré au lit de pose ou d'attente (env. 8 × 8 × 4 cm); les angles de la plinthe sont perdus; moulures grossièrement dégagées; en surface, le lit de pose est réduit à un disque saillant sur le lit inférieur de la plinthe pour éviter l'écrasement des moulures.
2. *Base de colonne* en 2 fragments (comparable au n° 1) (fig. 27); la plinthe est plus ou moins perdue; lit de pose comme le précédent, sans trou de scellement; lit d'attente bien conservé, sans trou; le profil semble présenter la même structure que le précédent (dimensions différentes).

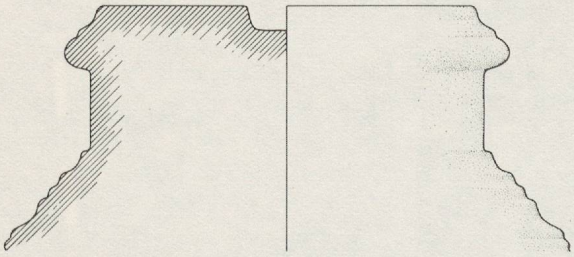

Fig. 26. Base de colonne en calcaire destinée à être brûlée dans le FOUR de S.Est (voir fig. 27). Ech. 1:8

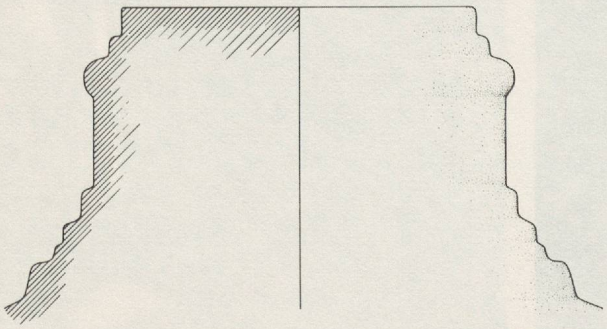

Fig. 27. Base de colonne en calcaire destinée à être brûlée dans le FOUR de S.Est (voir fig. 26). Ech. 1:8

3. AMPHORE (PB, face à S. 3) (fig. 28)
Elle a été retrouvée accolée au mur N de la S. 3 (O), placée en position verticale dans le PB déjà désaffecté; la partie «S» a été protégée par le mur, seule la partie «enterrée» a pu être sauvée. Son installation est contemporaine de l'ETAT 4 ou 5; elle a été soit implantée dans les 25 cm supérieurs des couches du portique (COUCHE 3p), soit dans le comblement du fossé (f1) après la construction du mur.
Sa fonction n'est pas évidente; était-elle destinée à recevoir les eaux s'écoulant du toit ?
La forme et le type de cette amphore restent indéterminés, seuls la pointe et le bas de la panse étant conservés; pâte beige-jaune, dégraissant grossier de roche volcanique concassée.

Fig. 28. Amphore du Portique Bâtiment (PB) accolée au mur N de S.3 (Ouest).

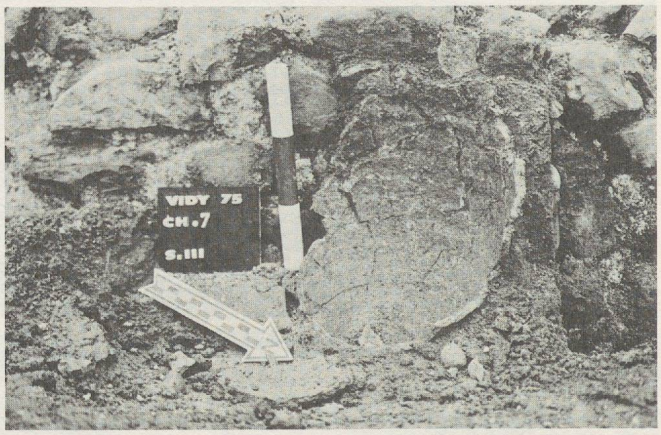

4. «FRESQUE» (S. 3) (fig. 29)
Cette appellation correspond à l'enduit peint recouvrant la face E du mur transversal de la S. 3. On peut ainsi l'attribuer à l'ETAT 2, ou 3, marqué par le remaniement de ce mur.
Elle a été observée sur une hauteur de 50 cm au-dessus du niveau du sol présumé et sur une longueur d'environ 100 cm.
Les traces de *peinture* permettent de reconstituer partiellement l'organisation des surfaces décorées; description (de bas en haut):
1) des rectangles noirs verticaux (larg. 29 cm, haut. 40 cm), entourés de filets gris clair (ou bleu clair ?), traversés par des filets obliques alternés brun-jaune;
2) une bande horizontale verte (larg. 4 cm);
3) des rectangles jaunes (larg. 29 cm, haut.inconnue) également entourés de filets gris clair (ou bleu clair ?); ces rectangles sont placés symétriquement par rapport aux rectangles noirs sous-jacents.

Fig. 29. Fragment de peinture murale de S.3 (Est).

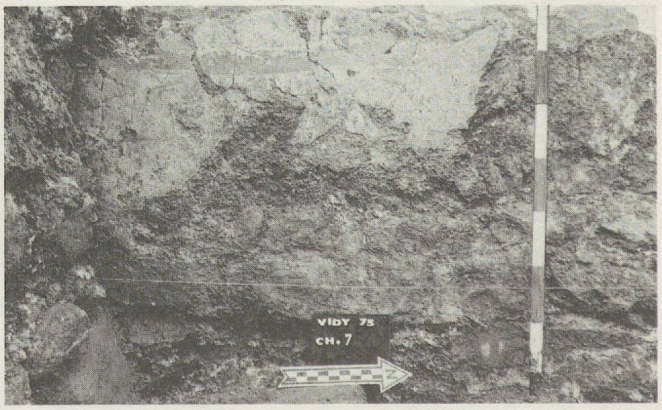

Description sommaire de secteurs particuliers

1. **Tranchée 4** (T. 4) (fig. 4)

Elle a été creusée dans l'axe NS, à l'angle N du decumanus et du cardo. Un éboulement de la face O qui présentait une large fosse complexe (restée ininterprétée) nous empêcha de poursuivre l'analyse.
Signification: la face S montre l'absence de niveaux de route importants; la face E montre l'implantation de la tête du MUR NO (voir NORD, p. 40) et son fossé, l'implantation du PN (P. 3) et son fossé (f 9).
Les couches repérées en stratigraphie sont partiellement différentes dans cette zone du chantier:
– les couches *profondes* d'occupation (COUCHES 6-5) sont présentes; elles forment la matière de la FOSSE F16 dont il a été possible de recueillir une partie du mobilier archéologique (voir p. 50);
– les couches *moyennes* d'occupation ont été divisées en 4 complexes (I-IV); ce sont des couches sableuses, généralement compactes, grises, cendreuses, avec ou sans oxydation; un vestige de SOL en terre battue a été repéré dans le COMPLEXE II;
– les couches *superficielles* sont formées de HD et D (voir p. 18).

Trouvaille (fig. 30) (voir fig. 31): un *bloc de calcaire* en réemploi; face antérieure finement dressée, décorée d'une «tabula ansata» en champlevé, sans aucune trace d'inscription visible (en peinture ou sur enduit?); 4 autres faces dégrossies; 1 face (lit de pose ou d'attente) est sans doute le seul vestige d'un bloc de grand appareil dont fut tiré notre pièce; elle devait être insérée dans un mur de petits moellons, comme l'indiquent les autres faces et la section trapézoïdale du bloc, et à cette occasion la moulure éventuelle de cette face longeant l'arête de la face «tabula» a été abattue au ciseau.
Dimensions: 70 × 25 × 20 cm; «tabula ansata»: ext. 40 × 16 cm, int. 25 × 15 cm.

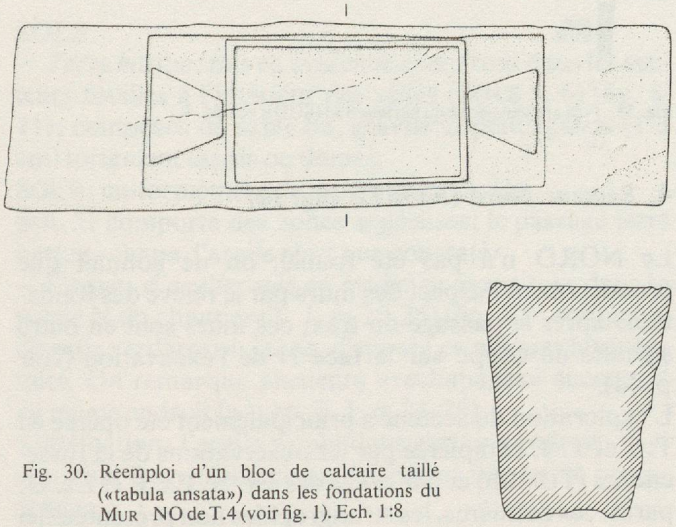

Fig. 30. Réemploi d'un bloc de calcaire taillé («tabula ansata») dans les fondations du MUR NO de T.4 (voir fig. 1). Ech. 1:8

Position: ce bloc était appuyé verticalement contre la face O du MUR NO à la hauteur de la tête de ce mur (fig. 31); sa base reposait à l'altitude de 381.60 m, soit 35 cm au-dessous du niveau du ressaut de fondation de ce mur, la face travaillée au N.

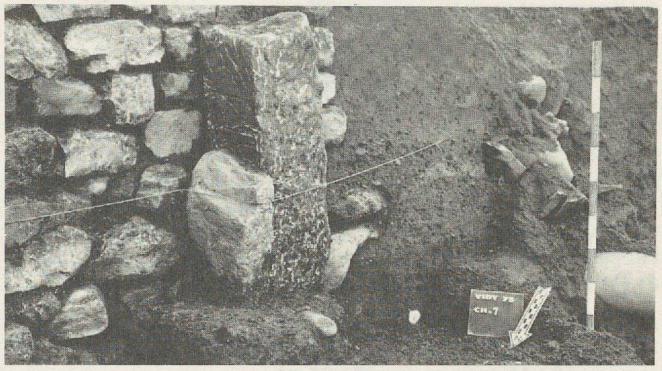

Fig. 31. Localisation du bloc en réemploi (voir fig. 30).

2. **Portique Nord** (PN) (fig. 32)

Il est formé par un assemblage varié de structures, appareillées ou non, selon un axe général EO parallèle à l'axe du Bâtiment, au N du decumanus; nos tranchées (T. 1 et T. 4) l'ont recoupé.

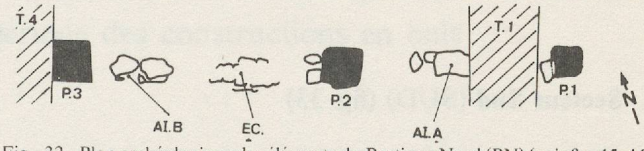

Fig. 32. Plan archéologique des éléments du Portique Nord (PN) (voir fig. 45, 46); voir fig. 4.

Tabelle des abréviations des éléments du PN

P.1	1er Pilier
P.2	2e Pilier
P.3	3e Pilier
AI.A	Appareillage Intermédiaire A
AI.B	Appareillage Intermédiaire B
EC	Empierrement Central

1er PILIER (P.1)
Assemblage désordonné de pierres de dimensions irrégulières, formant un empierrement non lié à la chaux, de forme quadrangulaire (alt. sommet environ 382.40 m, base environ 381.80 m; voir en outre le fossé de construction f 9, fig. 12).
Corrélation éventuelle avec un gros bloc de granit (alt. sommet 382.95 m, base 382.65 m).
Corrélation éventuelle avec un second bloc qui fait partie de f 9 (alt. sommet 382.10 m, base 381.85 m).

APPAREILLAGE INTERMÉDIAIRE A (AI.A)
Assemblage de pierres de grandeur variable, formant un empierrement non lié à la chaux; éléments constitutifs de forme quadrangulaire, d'axe EO; sorte de «portion de mur» à l'E de T. 4 (alt. sommet env. 382.60 m, base env. 381.80 m).

2e PILIER (P.2)
Pièce de maçonnerie carrée aux angles mousses, aux parois légèrement convexes; les pierres constitutives ne sont que peu ou pas taillées, leur assemblage négligé; mortier de chaux abondant, solide et homogène (alt. sommet 383.20 m, base inconnue).
Le fossé de construction est analogue à f9 de T. 1 (alt. base env. 381.70 m); plus bas, le P2 est construit «en fosse»; son orientation est légèrement asymétrique par rapport à l'ensemble de PN.

EMPIERREMENT CENTRAL (EC)
Assemblage organisé à l'angle du PN de pierres naturelles, plates ou ovoïdes, liées par du sable grossier lâche, stérile gris clair, stratifié en zones oxydées brunes (alt. sommet env. 382.00 m, base env. 381.50 m). L'ensemble apparaît bordé au N et au S par des pierres superficielles dressées sur leur tranche, ménageant un espace intermédiaire «protégé», comblé de sable (voir plus haut) sur un fond de pierres arrondies. Au S de l'EC on note en stratigraphie l'implantation d'un fossé (alt. base 381.30 m) plus profond que f9 de T. 1, et dont l'origine et la relation avec le PN sont inconnues.

APPAREILLAGE INTERMÉDIAIRE B (AI.B)
Représenté par 2 blocs de granit disposés dans l'axe du PN (alt. sommet 382.45 m, base env. 381.95 m).
Le bloc E est placé sur une assise de pierres sèches en guise de calage; au S, présence du fossé (alt. base env. 381.70 m) analogue à f9 de T. 1.

3e PILIER (P.3)
Composé d'une fondation profonde, creusée en fosse, faite de grosses pierres empilées (jusqu'à l'altitude de 382.00 m; alt. sommet 382.27 m, base env. 381.20 m).
Le parement est en retrait à l'E de 30 cm, formant un large ressaut; il paraît être asymétrique (destruction par le trax ?).
Les pierres constitutives ne sont pas régulièrement taillées, mais plutôt agencées selon leurs faces planes; peu ou pas de restes de mortier de chaux.
Au S, présence du fossé analogue à f9 de T. 1 (alt. base 381.70 m).

3. **Secteur Sud** (SUD) (fig. 33)

Le SUD n'a pas été fouillé; les murs repérés en surface ont fait l'objet d'un dégagement sommaire ne permettant pas une étude détaillée.
Ce secteur présente la transition entre la partie N du quartier, fouillée en 1974-75, et la partie S de ce même quartier, fouillée en 1960-61 (LOUSONNA 1969, secteur 12, pp. 57-60).
Le SOL 1 s'étend au S des 3 salles (S. 1, S. 2, S. 3); il est séparé en 2 parties E et O par un probable mur mitoyen issu des murs A (voir ETAT 4, fig. 40).
Les salles de ce secteur communiquent au N avec S. 1, S. 2 et S. 3 par leurs seuils respectifs.
Une tranchée moderne de canalisation perfore ce secteur de part en part et rend impossible tout raccord avec les fouilles «Autoroute» 1960/61

MUR SO
Il constitue le prolongement au S de la façade O du Bâtiment, atttribuée en conséquence à l'ETAT 4 de sa construction (voir p. 44).
A l'E de ce mur sont apparus des pans importants de mortier hydraulique au cours des sondages préliminaires (bassin ?); ces indices sont restés sans confirmation.

MUR SUD
Interrompu par la canalisation moderne, c'est le prolongement du MUR SO à l'extrême S du chantier où il représente ainsi le point de liaison avec les fouilles «Autoroute».
Le sondage implanté au pied de ce mur n'a pas apporté d'information utilisable.

MURS A
2 murs forment l'extension S de 2 murs présents dans S. 2.
On note en outre le départ d'un muret EO monté à l'aide de tuiles (sorte de galandage ?), revêtu d'enduit sur les faces N et E.
La zone où ces murs ont été repérés a été atteinte par les sondages préliminaires (voir p. 11), seules subsistent les fondations.

MURS B
Le MUR NS est dans le prolongement direct du mur mitoyen de S. 3; il est interrompu au S par la canalisation moderne.
Il a été dégagé latéralement sur une hauteur de 50 cm; il présente des joints soulignés au fer.
Un départ de mur EO tend à rejoindre le MUR SO en 2 segments reconnus de manière incomplète (destructions partielles ?).

MUR SE
Il s'agit du prolongement au S du mur E de S.1; il est interrompu au S par la canalisation moderne.

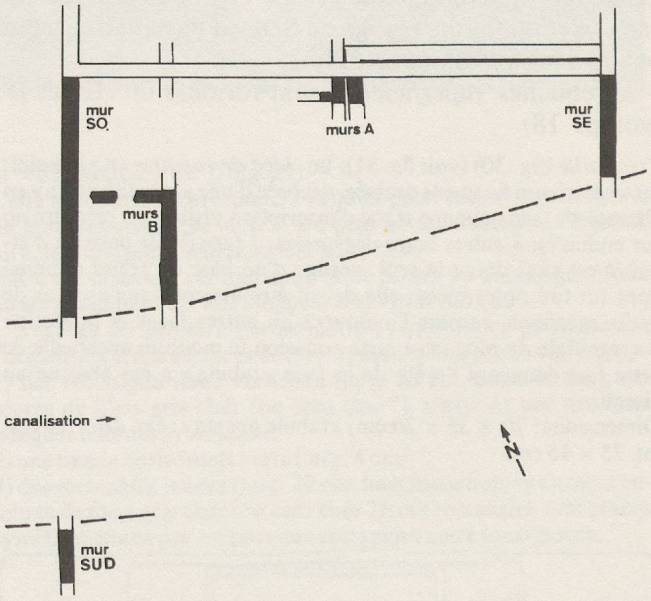

Fig. 33. Plan archéologique du Secteur Sud (SUD); voir fig. 4.

4. **Secteur Nord** (NORD) (fig. 34)

Le NORD n'a pas été fouillé; on ne connaît que grossièrement l'aspect des murs par le relevé des fondations après le passage du trax; ces murs sont en outre signalés en coupe sur la face N de l'excavation (voir p. 44).
L'exploration du secteur a principalement été opérée en T. 1 et T. 4, complétée par les observations de la fosse-citerne (TOMBE) et par celles des Ex. N, Ex. E et Ex. O; parmi ces dernières, les stratigraphies non présentées ici

(voir p. 15) sont les relevés des tranchées aménagées par l'entreprise pour implanter les semelles de fondation de la construction.
Le creusement d'un certain nombre de caissons de fondation, partiellement relevés par photographie, bétonnés trop rapidement pour permettre d'en effectuer le relevé de la stratigraphie, a en outre fourni des informations ponctuelles non exploitées.

MUR NO
La tête de ce mur (partie S) fait face à P.3 du PN; son orientation (NNE) ne s'inscrit pas dans le plan général du Bâtiment, ce qui suggère un plan asymétrique de l'aire N dans sa période «maçonnée» (ETAT 4). Les fondations profondes de ce mur (état antérieur ?) se prolongent vers le S, environ jusqu'à la hauteur de P.3; la tête de ce mur a été relevée en stratigraphie dans T. 4 (alt. sommet 382.65 m, 1er ressaut 381.95 m - 1 rang de pierres bien taillées, liées par un mortier maigre.
Le fossé de construction est rattaché chronologiquement à f9 du PN.

MUR NE
La tête de ce mur (partie S) renforcée en pilier, fait face à P.2 du PN, dont elle est séparée d'une largeur de 130 cm (alt. sommet 382.40 m, base env. 381.25 m).
Son axe s'accorde à l'orientation générale du Bâtiment.
Maçonnerie: solide, mortier résistant, riche en chaux.
Fondations de gros blocs liés à la chaux, creusées en fosse (largeur: 110 cm).

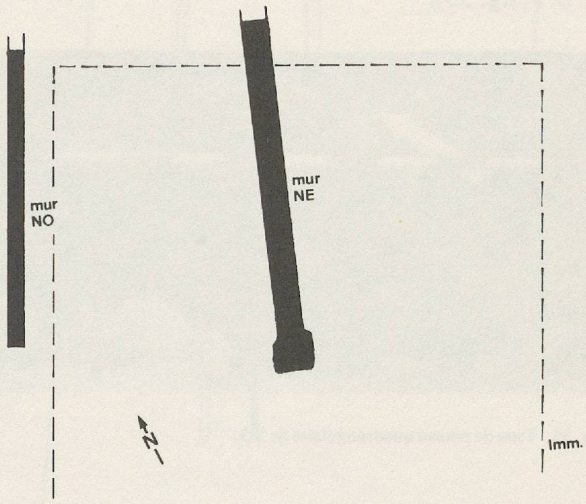

Fig. 34. Plan archéologique du Secteur Nord (NORD); voir fig. 4.

Description des éléments archéologiques de la période des constructions en bois

SOLS
– *Terre battue*: mis en évidence avant tout dans les secteurs fouillés à l'intérieur des salles (SOLS 5, 6) (fig. 8-11); composés de sable fin, gravier et petits galets (1-3 cm) fortement tassés ou damés.
SOL 6: uniformément de terre battue (S. 1)
SOL 5: comporte des zones argileuses; le passage terre battue - chape d'argile n'est que constaté.
– *Chapes d'argile*: mis en évidence avant tout dans la partie N du chantier (T. 1, m 20-25) (fig. 12); composés d'argile verdâtre ou jaune, disposée en plaques horizontales. On remarque plusieurs «rechapages» successifs au même endroit (par ex. T. 1, m 21-26).
Rubéfaction: l'argile a subi dans certains endroits l'action d'un feu violent, ce qui lui donne une teinte rouge-orange.

EMPIERREMENTS
Mis en évidence dans ce qui a été interprété comme «route» (cardo ou decumanus: T. 3, T. 2, T. 1) (fig. 12-14); composés de grosses dalles ou blocs de dimensions et qualités variables, assemblés horizontalement. Les interstices sont comblés de sable et gravier plus fin (T. 3, fig. 14).

«RECHARGES»
Ce que nous appelons «recharge» correspond à un événement de modification intentionnelle ou réfection d'un sol ou d'une surface d'occupation;
composées en général de sable et gravier de granulométrie constante, repérables entre 2 chapes d'argile (T. 1, m 21-26) ou entre les empierrements de la route (T. 1, T. 2, T. 3) (fig 12-14).

TROUS DE POTEAUX
Mis en évidence sporadiquement;
trace organique circulaire ou anguleuse laissée par le pieu dont la substance ligneuse s'est décomposée (par ex. S. 3, fig. 35).

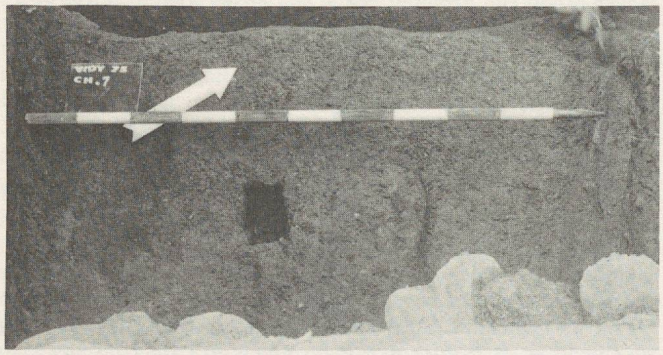

Fig. 35. Trou de poteau quadrangulaire de S.3.

FOSSES (ou FOSSÉS)
Réparties sur l'ensemble du chantier (voir p. 30 ; fig. 36);
– *circulaires*: Fl0, F13: profondément creusées à l'intérieur des couches stériles sous-jacentes (COUCHES 7-8);
comblées de sable et de gravier en couches stratifiées, comprenant des restes organiques (charbons de bois) et du mobilier archéologique (céramique, os, etc.);
– *allongées*: F11: empierrement de galets fragmentés sur le fond;
matériel archéologique abondant dans le remplissage.

FOYERS
Partiellement repérés ou soupçonnés en observant les profils;
S. 1: assemblage de briques et fragments horizontaux de tuiles (voir FOYER 2, p. 37).
T. 1 (22-44): fin gravier et galets en cuvette, chape d'argile rubéfiée et couches d'«incendie» suggèrent la présence de foyers non fouillés en surface (fig. 12).

COUCHES D'«INCENDIE»
Mises en évidence sur tout le chantier, souvent indissociables de la couche de destruction;
composées de charbons de bois et de cendres étalés horizontalement, renfermant un abondant mobilier archéologique.
T. 1 (22-26): superposition flagrante de chapes d'argile rubéfiées et de couches d'«incendie» (fig. 12).

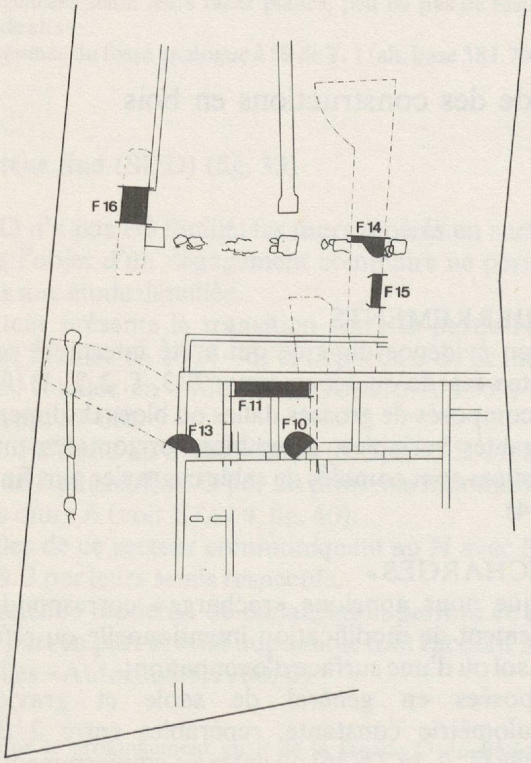

Fig. 36. Plan archéologique des fosses reconnues (F1-F16).

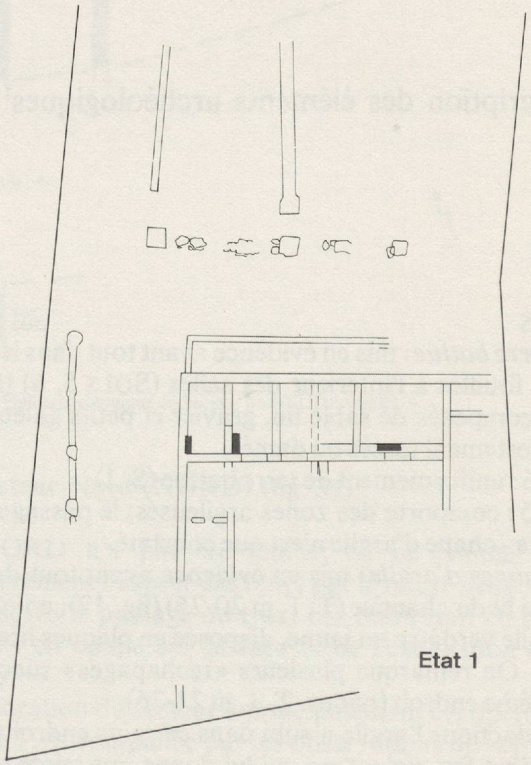

Fig. 37. ETAT 1 des constructions de maçonnerie.

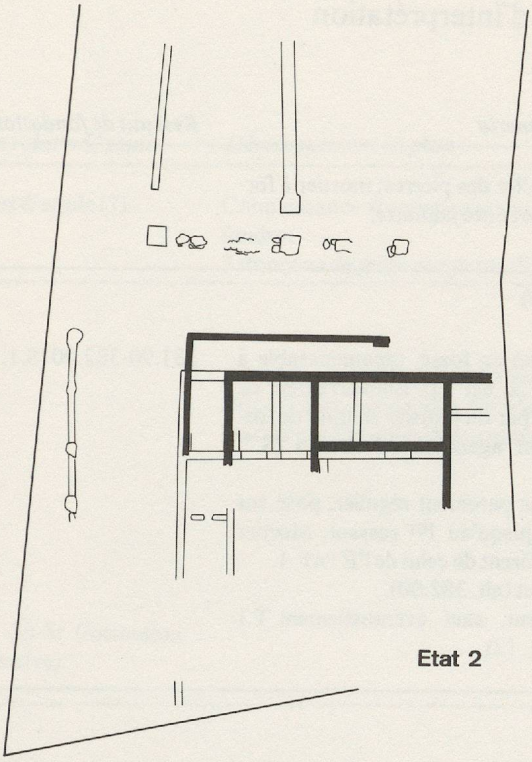

Fig. 38. ETAT 2 des constructions de maçonnerie.

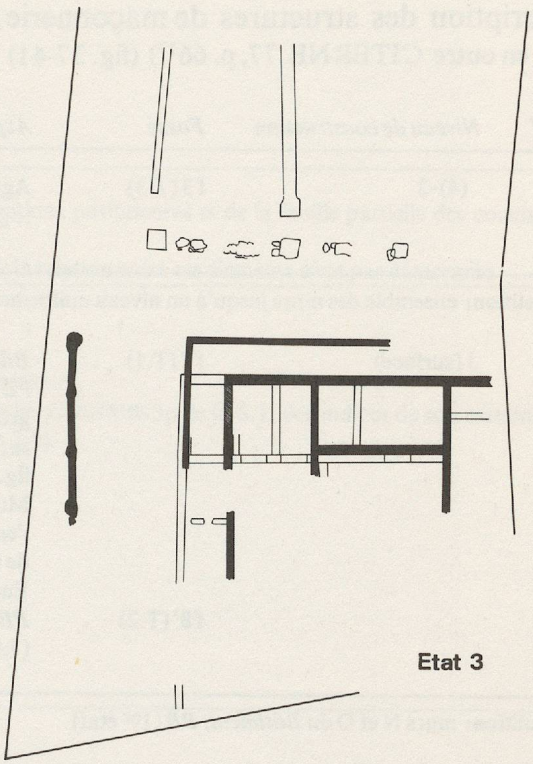

Fig. 39. ETAT 3 des constructions de maçonnerie.

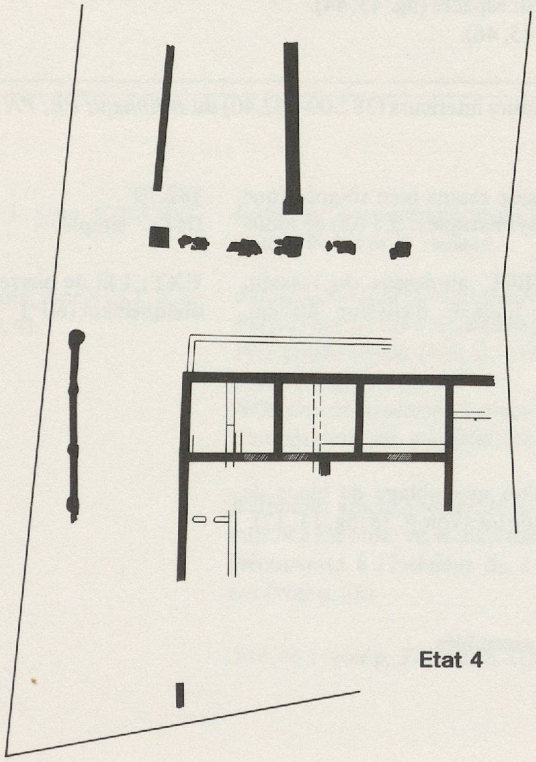

Fig. 40. ETAT 4 des constructions de maçonnerie.

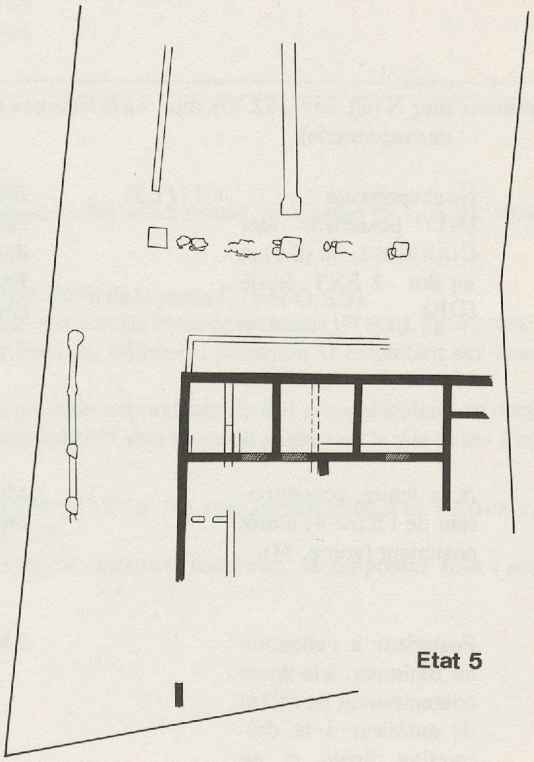

Fig. 41. ETAT 5 des constructions de maçonnerie.

Description des structures de maçonnerie / Tentative d'interprétation
(voir en outre CITERNE 77, p. 66[17]) (fig. 37-41)

ETAT	*Niveau de construction*	*Fossé*	*Aspect de la maçonnerie*	*Ressaut de fondation (alt.)*
1	(4)-3	f 3 (T.3)	Agencement irrégulier des pierres; mortier à forte granulométrie, de teinte jaunâtre.	
Démolition: ensemble des murs jusqu'à un niveau uniforme (381.40-381.60)				
2	3 (surface)	f 7 (T.1)	*Bâtiment*: fondation en fossé, reconnaissable à l'E du Bâtiment (T.2, fig. 13). Empierrement de gros blocs non liés par du mortier en fond de fosse; pierres souvent agencées de champ (S.2, fig. 9). Mur maçonné sans parement régulier, posé sur l'empierrement et jusqu'au 1er ressaut. Mortier de chaux blanc différent de celui de l'ETAT 1. Enduit dès le ressaut (alt. 382.00).	381.90-382.00 (S.1, 2, 3)
		f 8' (T.2)	*PB*: aucun élément, sauf éventuellement T.1 (7.90-8.10), f 8' (fig. 12).	
Démolition: murs N et O du *Bâtiment; PB* (1er état)				
3	3p-3r (surface)	f 2 (T.3) f 6 (T.1-2) f 9 (T.1-2) f 5 (T.3)	*Bâtiment:* maçonnerie soignée, pierres taillées, lits réguliers, joints soulignés au fer. Enduit peint à l'intérieur du mur O («fresque» voir p. 38); enduit jaune découvert dans les COUCHES 1-2 (= démolition, ETAT 3).	env. 381.90
		f 8² (T.1-2)	*PB*: maçonnerie peu soignée, irrégulière, sinueuse. *PO*: blocs de molasse taillés (environ 120 × 80 cm), régulièrement espacés (fig. 43, 44). *PN*: (voir p. 39, fig. 45, 46).	
Démolition: mur N (alt. env. 382.70), mur «à la fresque» (env. 382.55) et murs intérieurs (382.00-382.40) du *Bâtiment; PB; PN* (piliers de maçonnerie).				
4	Non représenté INT: postérieur aux COUCHES 3, 3p (S.1) et au SOL 2 EXT: érodé (DR)	f 1 (T.3)	*Bâtiment*: maçonnerie moins bien soignée (que l'ETAT 2), pièces asymétriques; S.3 (O) de moindre qualité (fig. 47). Enduit rouge à l'INT, au-dessus du ressaut, conservé sur une hauteur d'environ 40 cm.	382.70 INT: simple EXT: 1 lit de pierres posé obliquement (60°)
5	A la limite, contemporain de l'ETAT 4; plutôt postérieur (voir p. 74).		Muret constitué d'un assemblage de blocs de molasse rubéfiés et de tuf (voir p. 38, fig. 11, 17).	
6	Postérieur à l'abandon du Bâtiment; à la limite contemporain de l'ETAT 3; antérieur à la destruction finale et au comblement du secteur.		2 blocs de molasse assemblés.	
DH				

Sol en relation / seuil	*Développement en plan*
Chapes d'argile (?).	Connaissance fragmentaire du fait des modifications postérieures et de la fouille partielle des couches profondes; 3 tronçons de murs reconnus (S.1) (fig. 42) (S.3); la relation entre ces éléments n'est pas démontrée.
INT. EXT: 3p-3r (formation progressive).	*Bâtiment*: angle N O du quartier; subdivision intérieure. *PB*: 1er état, aucun élément n'en subsiste, sinon les COUCHES 3p de la S.1; des indices de son existence sont fournis par l'analyse de la stratigraphie (T 1-2, m 7-8).
SOL 2 (?) sur COUCHE 3). Aménagement d'un seuil dans le mur O («à la fresque»). DR: (R = route, formation progressive; D = destruction postérieure).	*Bâtiment*: modification sur les fondations de l'ETAT 2 (alt. probable: 381.90 = 1er ressaut); reconstruction des murs N et O. *PB*: (2e état), construit au même emplacement que celui du 1er état (= ETAT 2 du Bâtiment); il n'est pas parfaitement parallèle à l'axe du Bâtiment (T.1-2, m 7-8) (fig. 4, 12). *PO*: (1er état), construction; alignement approximatif sur le cardo.
SOL 1 (sur COUCHES 1-2). 3 seuils: mur S (S.1, 2, 3, fig. 3, 4).	*Bâtiment*: reconstruction de l'espace intérieur: nouvelles subdivisions en 3 salles (S.1, 2, 3); reconstruc- du mur N dès le 2e ressaut. *PB*: désaffection de la partie N; réutilisation en fondation de la partie O (mur O, S.3). *PO*: (2e état), muret de pierres peu liées au mortier, qui noie les blocs de molasse (1er état), fig. 43, 44). *PN*: construction (voir p. 39); alignement sur l'axe du Bâtiment; extension O empiétant sur l'espace du cardo (½ largeur). *NORD*: construction; 2 murs N-S de direction générale approximativement perpendiculaire au decumanus d'orientation non parallèle; les piliers de maçonnerie du PN sont toutefois alignés sur la tête de ces 2 murs. *Bâtiment*: aménagement de la S.EST (voir COUCHES 1°-2°, p. 17) avec construction d'un « FOUR », seul le mur N a été observé, le plan reste inconnu (voir p. 38). Découverte à l'intérieur de 2 fragments de bases de colonnes, fortement décomposées sous l'action du feu (voir p. 38). FOYER 1 (voir p. 37) dans S.2 (angle SE).

Fig. 42. Superposition des Etats de maçonnerie, S.1, face S; reste d'un mur ETAT 1 – mur ETAT 2 superposé – recouvert du SOL 1 (ETAT 5).

Fig. 43. Portique Ouest (PO) (2 Etats); voir fig. 44.

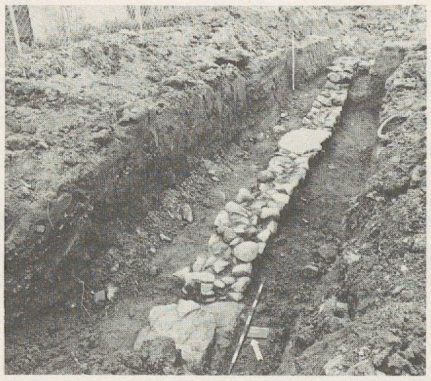

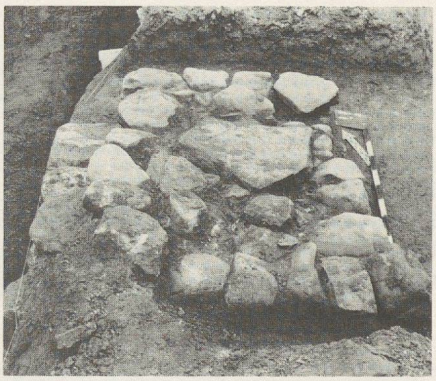

Fig. 44. Portique Ouest (PO); aspect en surface (Etat 2); voir fig. 43.

Fig. 45. Portique Nord (PN): 2e PILIER (P.2) (voir fig. 46); voir fig. 32.

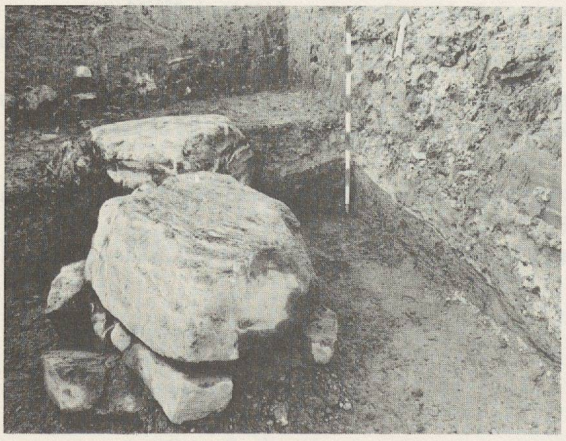

Fig. 46. Portique Nord (PN): APPAREILLAGE INTERMÉDIAIRE B' (A.I.B); voir fig. 32.

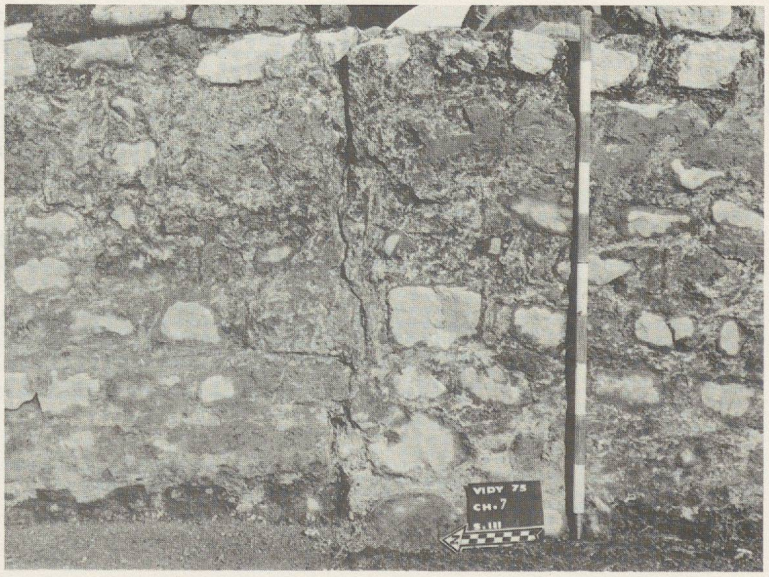

Fig. 47. Jonction des murs de S.3, partie Ouest (ETATS 2-4).

IV. Le mobilier archéologique – approche de datations

Remarques préliminaires-limites

– Le matériel mis au jour durant la fouille de «Vidy-Chavannes 7 – 1974/75» a été lavé, traité et inventorié sur place; il est actuellement déposé au Musée romain de Vidy (voir p. 5). Le matériel du «complément de fouille 1977» a été traité et est présenté à part.

– Les dessins d'une sélection des pièces jugées les plus significatives, sous l'angle chronologique avant tout, compte tenu de nos remarques sur la validité du prélèvement (voir p. 11), figurent ici.

– Nous présentons en rapport avec chaque division stratigraphique (donc en liaison avec un «événement» du développement du quartier, que nous avons appelé «ETAT», la sélection du mobilier (céramique avant tout) représentatif d'une couche (ou d'un ensemble de couches), qui sert de base à nos propositions de datation; le reste du mobilier non figuré est en partie décrit sommairement, l'étude céramologique n'étant pas l'objectif prioritaire de notre recherche (voir p. 12); nous nous sommes naturellement assurés qu'aucun élément de ce lot «inédit» ne puisse contredire nos datations.

– De même les comparaisons typologiques à partir de notre mobilier resteront volontairement limitées au contexte interne de Lousonna et des sites voisins, Genève avant tout[18].

– Aucune indication quantitative n'est fournie, aucun secteur n'ayant été fouillé intégralement ou dans les proportions et selon des méthodes comparables (voir p. 11).

– Nous avons regroupé pour les présenter les témoins des différents secteurs de la fouille, dont les dépôts ont été jugés synchrones, toujours selon notre interprétation.

Présentation: nous traitons successivement des différentes catégories céramiques présentées, toujours selon le même ordre[19]: terre sigillée (TS) italique[20], gauloise ornée-lisse; Sud-Centre[21], imitation helvétique de terre sigillée (Imitation TS)[22], céramique à parois fines, lampes, céramique à revêtement argileux[23], amphores[24], mortiers, cruches [25], plats à engobe interne rouge, céramique peinte; le reste, la «céramique commune», est divisée en céramique commune à pâte grise (ou noire) et céramique commune à pâte claire[26]. En général nous passons des formes hautes aux formes basses.

Enfin sont présentés les matériaux non céramiques, le verre, le bronze, l'os.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous ne justifions pas à l'aide d'une étude comparative serrée les datations que nous proposons; ce travail a, entre autres, été effectué récemment à Genève par Daniel Paunier, travail auquel on se reportera ainsi qu'aux autres ouvrages fondamentaux cités.

La description du mobilier reste sommaire, en langage clair, sans syntaxe élaborée; seuls les éléments à valeur de datation, ou qui présentent à nos yeux un intérêt particulier, sont soulignés; ainsi ne décrivons-nous pas en détail les variations morphologiques ou typologiques ni les variations techniques de chaque récipient conformément aux exigences des céramologues, ni la qualité de la pâte, de l'engobe, de la cuisson, la couleur ou l'état de conservation de l'objet.

Tous les objets étant fragmentaires, nous ne le rappellerons plus, mais nous parlerons du profil reconstituable.

Catalogue

COUCHE 6 (pl. 1/1, 2)

Cette couche, reposant immédiatement sur le SOL 6 (voir p. 16), n'a été atteinte qu'en certains endroits d'une surface très restreinte; le mobilier prélevé est en conséquence très rare, représenté avant tout par de minuscules tessons de céramique commune à pâte grise ou claire; seuls les 2 fragments présentés ici ont un profil reconstituable; la fosse F3 de S.1, rattachable à la COUCHE 6, n'a pas fourni de matériel.

Plat à engobe interne rouge

1. paroi incurvée; bord épaissi en bourrelet externe; fond plat; pâte orange, paillettes de mica; traces d'engobe interne et sur le bord externe, fortement dégradé;
(voir pl. 5/55; forme proche de LOUSONNA: Pl. 53/1; GENÈVE: Pl. 57/581, 582).

Céramique commune à pâte claire

2. bouteille ou pot; pied annulaire peu saillant; fond concave à l'extérieur, détaché du pied par une gorge; pâte ocre (âme grise), tendre, savonneuse, paillettes de mica;
(forme proche de GENÈVE; Pl.1/1 = Forme 1 de la céramique peinte La Tène finale, horizon ancien).

Datation – évidences: époque «augustéenne, sans plus de précision; (des éléments de datation plus nombreux et significatifs sont tirés des COUCHES 5, immédiatement postérieures, et des fosses rattachées à ces couches).
– Le fond de «bouteille» est directement issu du répertoire de la céramique La Tène finale; les parallèles les plus proches sont à rechercher dans la céramique peinte, Forme 1 de l'horizon ancien de GENÈVE dont la forme et la qualité sont très voisines.
– Pour le «plat à engobe interne rouge», voir nos remarques, p. 52.

COUCHES 5

Les mêmes remarques que celles formulées pour la COUCHE 6 quant à la quantité du matériel sont également valables (voir plus haut); le mobilier provenant de nos 5 subdivisions (5a, b, c, d, e) a été rassemblé[27].
2 fosses profondes (F11 de S.2 et F16 de T.4; fig. 9, 10, 22, 36) sont rattachées au complexe des COUCHES 6-5 (voir p. 16), nous présentons tout d'abord le mobilier qu'elles ont livré.

FOSSE F11 (pl. 1/3-12; 2/13-24)

TS italique

3. coupe (ou assiette ?); forme Haltern 7 – service Ib; renflement peu proéminent; cannelure interne;
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 19/9).

Imitation TS

4. coupe (?); pâte ocre, savonneuse, paillettes de mica; traces d'engobe interne.
5. coupe carénée; forme Drack 21; rebord épaissi, 2 gorges à l'extérieur;
(LOUSONNA, Pl. 34/287, 288).

Céramique à parois fines

6. coupe; fond étroit, plat épaissi, détaché de la paroi, 2 cannelures externes; pâte beige-blanc; importation italique ou hispanique (?);
(MAYET 1975).

Amphore

7. forme Pelichet 47; anse, partie inférieure; sillon longitudinal externe tracé au doigt; pâte beige;
(GENÈVE, Pl. 48/442; PELICHET 1946, p. 193, fig. 5).

Mortier

8. pied annulaire; pâte beige, gros dégraissant;
(fond et forme sans doute comme ZÜRICH, Abb. 31/28).

Cruche à une anse

9. col légèrement évasé; lèvre pendante, profilée de cannelures horizontales parallèles;
(AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/10; forme proche de LOUSONNA, Pl. 60/1-4; GENÈVE, P. 54/534).

Plats à engobe interne rouge

10. paroi oblique incurvée; bord épaissi, aplati; lèvre oblique vers l'extérieur, 2 fines cannelures en surface; pâte orange, paillettes de mica; engobe rouge, reconnaissable à l'intérieur et sur la lèvre sous forme de traces; présence de suie;
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 53/10; GENÈVE, Pl. 57/587, 588).
11. id: engobe interne rouge, adhérent.

Céramique commune à pâte grise

12. couvercle; bord replié vers l'intérieur; pâte gris-noir, gros dégraissant; traces de suie;
(voir pl. 3/29; forme proche de LOUSONNA, Pl. 58/13).

Céramique commune à pâte claire

13. pot à épaule; bord vertical; lèvre cannelée en surface; pâte ocre brun, dure, paillettes de mica;
(LOUSONNA, Pl. 57/4; GENÈVE, Pl. 65/751).
14. pot; fond concave; pâte orange, dure, paillettes de mica.
15. id: fond plat; pâte id.
16. petit pot à épaule; bord légèrement déversé; pâte id.
17. coupe (?); pied annulaire en bourrelet; pâte ocre orange, paillettes de mica;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 66/777).
18. marmite (sans doute tripode); pied haut, de forme triangulaire; fond plat; pâte orange rose (âme grise) dure, paillettes de mica;
en général les marmites de ce type sont en pâte grise ou noire;
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 55/8: paroi rectiligne, évasée, bord variable; GENÈVE, Pl. 60/642).
19. pot; décor peigné de lignes horizontales et verticales parallèles sur la panse; pâte ocre (âme grise), paillettes de mica;
(voir pl. 18/204; GENÈVE, Pl. 58/590, 595, 598).
20. id (?): décor imprimé à l'aide d'un poinçon; motif à répétition incomplet. Une incision d'environ 1 cm, prolongée par une ligne de ponctuations (dents de peigne ?); pâte ocre orange, dure, paillettes de mica.
21. bord en bourrelet circulaire; pâte id;
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 54/1; GENÈVE, Pl. 3/21 = Forme 9 de la céramique peinte, horizon récent).
22. plat; bord déversé, oblique, épaissi, détaché de la paroi par un décrochement interne; pâte id;
(ZÜRICH, Abb. 31/4; GENÈVE, Pl. 66/782).
23. id: pâte ocre (surface extérieure), rose (surface intérieure), paillettes de mica.

Bronze

24. fibule; tôle de bronze (épaisseur: 1 mm); arc aplati horizontalement, légèrement bombé, section convexe, forme triangulaire; porte-ardillon aplati verticalement, perpendiculairement à l'arc;
système de fermeture (reconstitution: charnière), et l'extrémité du pied (reconstitution: bouton(s) ?) et ardillon manquent;
décor sur l'arc de triangles en creux, emboîtés suivant la forme de l'arc;
(ETTLINGER-FIBELN, pp. 89-92, Taf. 8/6-18, 9/1-5, 25/6, Karte 18; voir remarque ci-dessous).

Mobilier non figuré

Nous mentionnons ici, par exception en détail, le reste des trouvailles provenant de cette fosse:

- *TS italique:* 1 fragment de panse, indéterminable;
- *Imitation TS-Terra nigra:* 1 fragment de fond (forme Drack 20 ?); l'engobe a disparu;
- *Imitation TS:* 1 fragment de grand plat; excellente qualité de pâte, cuisson et engobe (brun foncé);
- *amphores/mortiers:* 2 fragments, pâte claire;
- *cruches:* 13 fragments de panse; pâte ocre;
- *plats à enduit interne rouge:* 2 fragments de fond;
- *céramique peinte:* 1 fragment de la panse d'un bol; pâte ocre orange; traces de peinture;
- *céramique commune à pâte grise:* 17 fragments de panses de pots ou marmites; pâte grise, dure, tirant vers le noir ou le brun à l'extérieur;
- 2 fragments gris-brun, plus fins, dolium (?);
- *céramique commune à pâte claire:* en raison du contexte, nous ne pensons pas comme D. Paunier, que le plat (pl. 2/22) soit une «imitation grossière de la forme Hofheim 1 ou Drag. 17/18 (?) en terre sigillée»; voir remarque, p. 50);
- 2 clous en fer: section quadrangulaire; tête plate, circulaire (∅ env. 1 cm, longueur 6-7 cm).

La fosse se rattache, selon nos observations stratigraphiques, à la COUCHE 5c (voir p. 16, fig. 9, 10); le matériel, essentiellement récolté au fond de la fosse, est homogène.

Datation-évidences

– TS italique: forme «précoce» du service Ib, 2 dernières décennies av. J.-C. (ETTLINGER 1968/69);
– Imitation TS: premières (?) imitations helvétiques, de «bonne qualité»;
– céramique à parois fines, amphore, mortier: aucune indication chronologique plus précise;
– cruche à une anse, à bord cannelé: «Augustéen» – Tibère (AVENCHES-KRÜGE);
– plat à engobe interne rouge: id;
– céramique commune à pâte grise ou claire: peu d'éléments de datation précis; les plats bas à bord vertical sont les formes les plus anciennes, très rares à Vidy, dans le prolongement de la céramique grise La Tène finale (voir remarque, p. 50);
– la fibule, type 28 des fibules étudiées par E. Ettlinger, est une forme précoce, puis parallèle en partie à la fibule Aucissa (type 29); son origine peut être située en Italie du Nord. Contrairement à la fibule Aucissa, la durée de vie de cette fibule à arc aplati triangulaire est brève, entre 25-5 av. J.-C., toujours selon E. Ettlinger, mais sa répartition est très étendue. Elle aurait été portée par les indigènes des régions alpines et celtiques, et non par les militaires.

Remarque

Ce type de fibule est souvent mentionné dans la littérature et a fait l'objet de prises de positions variées[28]. A. Duval publie 5 fibules conservées au Musée des Antiquités nationales à St-Germain-en-Laye, provenant de sites français, et leur consacre une étude détaillée (DUVAL 1974). Il propose l'appellation «*fibule d'Alésia*» pour ce type de fibules en *bronze*, sur la base d'une étude comparative (appellation qui se trouvait d'ailleurs implicitement dans l'article d'O. Almgren, une soixantaine d'années plus tôt, voir note 28[29]). Il définit le type de la manière suivante: «Arc plat, triangulaire ou ogival, continué par une plaque porte-ardillon aplatie et relevée à son sommet, percée d'un trou, pour laisser passer un rivet; ce rivet, en fer, servant à maintenir deux disques ou une boule en matière périssable; ardillon libre à butée, axe de fer, dépassant la largeur de l'arc, et maintenu en général par deux bagues en bronze.» (DUVAL 1974, p. 75).

Il propose une datation de la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C., avec un *terminus ante quem* de l'époque augustéenne, et n'exclut pas la possibilité qu'elles aient été portées par des légionnaires de l'armée romaine (hypothèse appuyée par l'interprétation des décors de l'arc) et perdues lors du siège d'Alésia; elles seraient originaires d'Italie ou plus vraisemblablement d'Espagne.

Une étude parallèle de S. Rieckhoff reprend le problème sous un autre aspect, avant tout chronologique, à partir des trouvailles de Hüfingen (RIECKHOFF 1975). Elle définit un «*type Hüfingen*», à savoir une fibule en *fer* à charnière, arc bombé, aplati, triangulaire, porte-ardillon aplati et pied relevé RIECKHOFF 1975, pp. 17-18). Elle propose également une datation de la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère, et pense que les fibules *type Alésia* ont été introduites suite à la conquête des Gaules par César, vu leur nouveauté et leur répartition privilégiée en France et Suisse occidentale (d'après l'état des publications); elles seraient originaires de l'Italie du Nord ou (à ne pas exclure) du Sud de la Gaule, de Narbonnaise.

Nous n'entrons pas ici dans les détails de son argumentation (ni sur les implications concernant la chronologie de La Tène finale), et mentionnons comme résultat principal la définition d'un horizon intermédiaire («Übergansgshorizont») entre le mobilier purement indigène, La Tène finale, et l'horizon des camps légionnaires sur le Rhin, postérieur à 15 av. J.-C., période durant laquelle se serait manifestée une augmentation des échanges culturels et du commerce entre Rome et les oppida celtiques.

A Lousonna, une autre fibule, variante du type Alésia, illustrée à de nombreuses reprises (ETTLINGER-FIBELN, Taf. 8/9; DUVAL 1974, fig. 6/14) ne provient

pas d'un contexte stratigraphique assuré. Notre exemplaire de Chavannes 7 appartient par contre à un ensemble datable des 2 dernières décennies du Ier siècle av. J.-C.
Une autre variante de ce type de fibules à charnières en bronze, à arc ajouré, provient également d'un complexe daté de la même manière (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, pl. 40/472).
Nous avons par deux fois à Vidy un indice en faveur d'une datation augustéenne des fibules d'Alésia; pourtant, après une période augustéenne «précoce», cette fibule n'est plus représentée à Vidy (à moins qu'il ne s'agisse d'une particularité dans le mode de distribution); nous avons là un argument permettant de situer la fin de l'utilisation de ce type de fibule, corroborant ainsi les propositions de datations de différents auteurs (ETTLINGER-FIBELN; DUVAL 1974; RIECKHOFF 1975, p. 22, rappelle qu'à Dangstetten (site le plus ancien) on en connaît une douzaine d'exemplaires et que par contre Oberhausen ou Haltern n'en ont livré aucun). Nous ne pouvons rien ajouter à Lousonna quant à la date d'apparition de ces fibules (vers 50 av. J.-C.?, plus tard?); on se reportera pour ce problème à l'étude de S. Rieckhoff.

Nous proposons pour le remplissage de la Fosse F11 une mise en place à l'époque augustéenne, à une phase «précoce», vraisemblablement dans le courant de la dernière décennie avant notre ère.

FOSSE F16 (pl. 2/25, 26; 3/28-32)

TS italique

25. coupe, forme Haltern 7 – service Ib; la petite gorge et la cannelure interne sous le bord sont caractéristiques du type «classique» (= service Ic); notre exemplaire porte encore une petite cannelure sur le bord, typique du service Ib;
(LOUSONNA, Pl. 19/9).

Plat à engobe interne rouge

26. bord épaissi, équarri (aplati horizontalement et verticalement); pâte ocre orange; engobe interne et sur la lèvre, rougeâtre, reconnaissable sous forme de traces uniquement;
(LOUSONNA, Pl. 53/9).

Céramique commune à pâte grise

27. pot; bord déversé; décor peigné de fines lignes horizontales, parallèles, sur la panse; pâte grise, tirant sur le brun clair en surface, assez fine;
(GENÈVE, Pl. 58/599).
28. id: fond plat; pâte gris-noir, gros dégraissant;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 58/603).
29. couvercle; paroi incurvée en S; bord arrondi; pâte gris-noir, gros dégraissant; traces de suie à l'extérieur;
(LOUSONNA, Pl. 58/13; GENÈVE, Pl. 60/655).
30. écuelle; paroi oblique; bord légèrement rentrant; lèvre amincie; fond sans doute plat; traces de suie à l'extérieur;
(forme proche des exemplaires La Tène finale de GENÈVE, Pl. 11/83, 84; LOUSONNA, Pl. 53/15).

Céramique grise fine

31. grand plat; bord évasé, oblique, épaissi, détaché de la paroi par un ressaut interne; fond plat (ou pied annulaire ?); pâte grise, fine, savonneuse, dure, bien cuite, paillettes de mica; traces de lissage interne;
(NOVAESIUM VI, Abb. 5, 6; Taf. 10; remarque ci-dessous).

Céramique commune à pâte claire

32. écuelle; paroi incurvée, rentrante; bord et lèvre circulaires, détachés de la paroi par un ressaut externe; pâte orange-ocre, paillettes de mica; traces de lissage horizontal à l'extérieur;
(GENÈVE, Forme 7 de la céramique peinte, horizon récent).

Remarque

Le grand plat en céramique grise fine (pl. 3/31), d'excellente qualité, à lissage interne, est en partie étranger au reste de la céramique commune; il faut rapprocher cet exemplaire des formes de la céramique grise, remontant à l'époque de La Tène finale, elles-mêmes inspirées des modèles romains, de la céramique à vernis noir, «campanienne», et non de la céramique à vernis rouge, italique ou gauloise (exemples: GENÈVE, Pl. 9/67-69); le fond était-il plat comme les «plats à engobe interne rouge» ou, plus vraisemblablement, muni d'un pied annulaire, comme les exemplaires La Tène finale ou de la céramique dite «gallo-belge» qui en est le prolongement à l'époque augustéenne (?) (voir l'étude détaillée de NOVAESIUM VI); il est par contre peu vraisemblable que ce plat ait comporté un ombilic, comme la petite assiette de la tombe La Tène finale (voir p. 70; KAENEL 1978).
2 fragments de plats (ou assiettes) de même type, mais en céramique à pâte claire, proviennent de F11 (pl. 2/22, 23); à notre connaissance ce sont les 3 seuls éléments de cette forme «précoce» – imitant des modèles «campaniens», et dans la tradition indigène La Tène finale – découverts à Vidy.

Datation – évidences

Sur la base des mêmes éléments que ceux qui sont représentés dans F11 (p. 49), nous proposons une date de remplissage semblable, vers le début de notre ère.

COUCHES 5 (pl. 3/33-37; 4/38-49; 5/50-60; 6/61-68)

Monnaie: 7 bis/1288 (gauloise)

TS italique

33. assiette, forme Haltern 1 – service Ic; rebord rectiligne; lèvre triangulaire; fine cannelure interne sous le bord;
(LOUSONNA, Pl. 20/17).
34. grand plat, forme Haltern 1 – service Ic; bord vertical; cannelure, gorge et cannelure internes sous le bord;
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 20/33; GENÈVE, Pl. 26/162, Pl. 27/163).
35. coupe, forme Haltern 8 – service II; raccord bord-paroi mouluré; bandes guillochées;
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 21/3-4; GENÈVE, Pl. 27/170-172).

36. grand plat, forme Haltern 2 – service II; cannelure interne et externe sous le bord;
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 22/13 ss; GENÈVE, Pl. 27/167, 168).
37. (?) grand plat, forme Haltern 4; successivement fine cannelure, renflement, ressaut, gorge et ressaut internes sous le bord;
(LOUSONNA, Pl. 22/9-12).
38. coupe, forme Haltern 11 (?); 2 bandes guillochées entre cannelures externes;
(LOUSONNA, Pl. 22/1-7).

TS sud-gauloise

39. fond estampillé (OF.ARD..) du potier ARDACUS de La Graufesenque;
(voir catalogue des estampilles, nº 5).

Imitation TS

40. coupe, forme Drack 7 (imitation de la forme Haltern 7 – service Ic); cannelure interne sous le bord; engobe fortement dégradé, conservé en de rares places; pâte ocre (âme grise), savonneuse, paillettes de mica – différente des autres imitations de ces couches (pl. 4/41-46) –;
(forme proche de AUGST, Taf. 4/10).
41. assiette, forme Drack 2 (imitation de la forme Drag. 17); pâte ocre orange; engobe orange brun, de bonne qualité;
(GENÈVE, Pl. 34/270-272).
42. assiette (à rapprocher de la forme Drack 4 ?); bord rectiligne, évasé, aminci; fines cannelures internes et externes; carène vive; pied annulaire haut, de forme rectangulaire, couronne guillochée sur le fond; pâte id.
43. plat (à rapprocher des formes Drack 4-5 ?); bord épaissi; lèvre triangulaire aplatie; ressaut interne; pâte id.
44. id: (voir nº 43, variante de la forme Drack 2 Aa ?); bord épaissi sous la lèvre; cannelures internes et externes; gorge et ressaut internes au bas de la paroi; pâte id.
45. coupe carénée; forme Drack 21; pâte id;
(LOUSONNA, Pl. 51/5).
46. coupe; forme Drack 19; pâte id; engobe brun rougeâtre;
(SOLEURE, Taf. 2/20-24; AUGST, p. 101).

Céramique à parois fines

47. gobelet «d'ACO»; décor guilloché sur la panse (épaisseur: 1 mm); pâte rose fine dure bien cuite, sans engobe;
(voir surtout: VEGAS 1969/70; LASFARGUES et VERTET 1970; NOVAESIUM VI, pp. 8-12).
48. id: (épaisseur: 2-3 mm); pâte beige clair rose; aucune trace d'engobe[30].

Amphore

49. forme Haltern 69; fragment de col évasé; lèvre oblique, concave; anses verticales; pâte beige, orange à l'intérieur, enduit (?) ocre beige;
(LOESCHCKE 1909, p. 253; GENÈVE, Pl. 47/429, 430).
50. forme Pelichet 47; fragment de lèvre en bourrelet externe; pâte beige;
(voir pl. 1/7; PELICHET 1946).

Cruches

51. pied annulaire bas, large; fond plat, légèrement surélevé au centre; pâte ocre, paillettes de mica;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 54/535).

Plats à engobe interne «rouge pompéien»

52. paroi oblique, faiblement incurvée; bord légèrement épaissi; lèvre arrondie; fond plat; pâte gris rosé, «feuilletée», dure, paillettes de mica argenté; engobe interne «rouge pompéien», mat, épais, adhérent;
(GENÈVE, Pl. 58/589; GOUDINEAU 1970, forme proche de Pl. II/0817 — provenance Haltern).
53. id:
(VINDONISSA, Taf. 17/388).

Plats à engobe interne rouge

54. paroi incurvée; bord épaissi en bourrelet externe; engobe interne et sur le bord externe;
(voir pl. 1/1).
55. lèvre ronde.
56. bord épaissi, aplati horizontalement; 2 fines cannelures sur la lèvre; engobe interne et sur la lèvre, fortement dégradé;
(LOUSONNA, Pl. 53/7,8; GENÈVE, Pl. 57/586-588).
57. paroi incurvée, bord évasé;
(voir pl. 11/116; LOUSONNA, Pl. 53/8-10).

Céramique peinte

58. bol «type Roanne»; bord légèrement rentrant, épaissi; lèvre ronde détachée par une cannelure externe; pâte ocre orange, âme grise), paillettes de mica; peinture blanche, partiellement dégradée, sous le bord et sur la panse;
(voir pl. 2/1; forme proche de LOUSONNA, Pl. 55/10, 11; GENÈVE, Formes 9/11 de la céramique peinte, horizon récent, Pl. 3/21; SOLEURE, Taf. 3/35).
59. id: bord en bourrelet détaché par une fine cannelure interne et un ressaut externe; peinture brune, fortement dégradée, en bandeau horizontal (environ 1 cm sous le bord);
(forme proche de SOLEURE, Taf. 3/36).
60. id: peinture brun-violet et blanche, disposée horizontalement sur la panse.

Céramique commune à pâte grise

61. dolium; bord déversé, cannelé; lèvre amincie; pâte grise, assez fine, dure, bien cuite;
(GENÈVE, Pl. 58/601, 602).
62. pot ou pichet; bord rentrant, extrémité déversée; départ d'anse verticale sur le bord;
(est-ce un pot au profil bitronconique comme GENÈVE, Pl. 59/629-631 ?).
63. écuelle (ou couvercle ?); pied annulaire large.
64. couvercle; bouton de préhension annulaire.
65- écuelles ou marmites à pied; paroi presque verticale;
66. bord déversé en bourrelet; fond concave; pâte gris-brun clair, assez fine, dure; traces de suie;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 63/719).

Céramique commune à pâte claire

67. pot ou bouteille; fond plat à bourrelet externe; pâte ocre orange, savonneuse.

Os

68. sifflet (?) aménagé sur un humérus gauche de cigogne, scié aux extrémités (voir l'article de L. Chaix dans ce fascicule, p. 109); 2 perforations circulaires ont été pratiquées à 2 endroits choisis et marqués d'incisions préalables; une autre incision près de l'«embouchure (?)»; la surface de l'os est intégralement polie (par usage ?).

Datation – évidences

Nous envisageons les dates limites pour la mise en place de l'ensemble des subdivisions de la COUCHE 5, donc d'une «certaine» durée (voir p. 48 et note 27); les 2 fosses profondes (F11 et F16) ont été attribuées à une époque augustéenne «précoce» (p. 50).

– TS italique: les formes précoces du service Ib sont les éléments datants les plus anciens, leur fabrication remonte, comme nous l'avons déjà rappelé (voir p.49), en gros aux 2 dernières décennies avant notre ère; les formes des services Ic et surtout II sont par contre plus récentes, datables en gros des 2 premières décennies du Ier s. ap. J.-C. (en particulier la forme «tardive» Haltern 11, pl. 4/38);

– TS sud-gauloise: 1 seul fragment, en outre estampillé

au nom d'ARDACUS, est l'un des éléments les plus jeunes de cet ensemble; ce potier a travaillé à La Graufesenque durant les règnes de Tibère et Claude (OSWALD, p. 22).
La TS gauloise ne semble pas encore avoir conquis le marché de Lousonna, mais sommes-nous autorisés à tirer cette conclusion vu la rareté, même dans la seconde moitié du Ier s. à Chavannes 7, de telles importations? (voir p. 54);
– Imitation TS: les récipients aux formes vives et l'excellente qualité technique de ces exemplaires (proches de leurs modèles italiques), permettent également de les situer au début des productions de ce type soit dans la première moitié du Ier s.; seule la forme Drack 19 (pl. 4/46) est en général attribuée à une époque plus récente (Claude), sa qualité ne la distingue en aucune manière des autres imitations (voir les remarques de ETTLINGER-AUGST, p. 101, en faveur d'une datation plus ancienne).
– gobelet «d'ACO»: élément ancien (augustéen) de cet ensemble; (voir bibliographie: nº 48);
– plats à engobe interne «rouge pompéien» et rouge: ces éléments, les premiers importés sans aucun doute d'Italie à l'époque augustéenne, appuyent notre proposition de datation. La durée de vie des seconds est plus longue, dès le Ier s. av. J.-C. jusqu'à Tibère dans notre région (voir Vindonissa, pp. 72-73; GOUDINEAU 1970); ces derniers ont sans aucun doute été fabriqués dans des ateliers locaux;
– céramique commune: les pots en céramique grise — et noire — ou claire, décorés au peigne, les fonds de pots ou bouteilles, la céramique peinte sont des éléments courants à l'époque augustéenne et plus tard dans le Ier s., dans le prolongement direct de la céramique indigène de La Tène finale; seuls les plats et assiettes bas à paroi oblique, en céramique grise fine, ou en pâte claire, n'auront pas d'avenir sous la domination romaine (voir remarque, p. 50).

Nous pensons être ainsi en mesure de proposer des dates approximatives entre 15/10 av. J.-C. (éléments les plus anciens: COUCHE 6, F11, F16, voir p. 50) et 20-30-40... ap. J.-C.(voir note 27) pour la mise en place de l'ensemble des COUCHES 5, et partant des structures qui leur sont associées; la signature d'ARCADUS (39) ou la coupe Drack 19 (46) pourraient faire repousser ce *terminus post quem* de quelques années, mais nous conservons une datation haute en la justifiant par l'abondance relative d'éléments «anciens» (TS italique par exemple) et la rareté des éléments «jeunes».

COUCHE 4

C'est la couche qui a livré le matériel le plus abondant et diversifié.
Le mobilier de la grande fosse F10 de S.2, contemporaine de la COUCHE 4, est traité tout d'abord.

FOSSE F10 (pl. 7/69-78)

TS italique
69. grand plat, forme Haltern 2 – service II; fines cannelures internes et externes; bandes guillochées externes; (LOUSONNA, Pl. 22/13 ss ; GENÈVE, Pl. 27/167, 168).

TS sud-gauloise
70-71. coupes, forme Drag. 35/36; marli orné de feuilles d'eau à la barbortine; (GENÈVE, Pl. 30/207).
72. assiette; fond estampillé (GIRO.F) du potier GIRO de La Graufesenque; (voir catalogue des estampilles, nº 6).

Imitation TS-terra nigra
73. plat, forme Drack 3 (imit. de la forme Drag. 15/17); rebord oblique, rectiligne; fine cannelure interne sous la lèvre; pâte grise, savonneuse; engobe noir, lissé, de bonne qualité d'adhérence; (GENÈVE, Pl. 34/273-275).

Imitation TS
74. coupe, forme Drack 11 (imit. de la forme Drag. 24/25); fine cannelure interne sous la lèvre; moulure externe proéminente; pâte ocre; engobe orange brun; (GENÈVE, Pl. 34/278).

Lampe
75. épaule cannelée; médaillon à motif de coquillages («Muscheln»); pâte beige clair, restes d'engobe brun verdâtre. («Technique L» de LEIBUNDGUT-LAMPEN, où il n'y a pas d'équivalent direct; voir LOESCHCKE-VINDONISSA, Pl. 53/23; GENÈVE, Pl. 67/721).

Céramique commune à pâte grise
76. écuelle (ou marmite à pieds); paroi évasée, oblique; bord épaissi; lèvre en bourrelet externe; fond plat, aminci et concave au centre, pâte assez fine, dure bien cuite; (forme proche de LOUSONNA, Pl. 53/23; GENÈVE, Pl. 63/721).

Céramique commune à pâte claire
77. balsamaire; long col légèrement évasé; lèvre en bourrelet externe, circulaire; pâte orange; engobe orange brun; (GENÈVE, Pl. 66/789-792).
78. plat; paroi incurvée; bord épaissi, dégagé de la paroi par un rétrécissement externe en forme de large cannelure; lèvre ronde; pâte ocre orange; engobe interne et externe, dégradé, orange rougeâtre (semblable à l'engobe des Imitations TS – voir remarque: note 27); (pied peut-être comme AUGST, Taf. 7/14; voir pl. 6/65, 66).

COUCHE 4 (pl. 8/79-88; 9/89-101; 10/102-113; 11/114-129; 12/130-138

Monnaies: 61/1293, 1294 (Auguste)

TS italique
79. grand plat, forme Haltern 1 – service Ic; rebord vertical, détaché horizontalement de la paroi; successivement cannelure, gorge, cannelure, renflement et cannelure internes; (LOUSONNA, Pl. 20/30-37; GENÈVE, Pl. 26/162).
80. id: pied massif, de section trapézoïdale; estampille centrale (ÁT..) du potier ATEIUS; (voir catalogue des estampilles, nº1).
81-82. grands plats, forme Haltern 2 – service II; raccord bord-paroi profilé.

TS sud-gauloise
83. coupe hémisphérique ornée, forme Drag. 29;

84. coupe, forme Drag. 24/25; fine cannelure interne sous le bord; bord externe guilloché; moulure externe circulaire au raccord bord-paroi;
(GENÈVE, Pl. 28/188, 189).

TS «La Péniche»

85. assiette, forme Drag 22; bord vertical; lèvre en bourrelet externe, détachée par une fine cannelure interne; fond plat en bourrelet externe; pâte ocre clair; engobe orange rouge, dégradé par places;
(LAUFER-LA PÉNICHE, fig. 10/1, 2).

Imitation TS – terra nigra

86. plat, forme Drack 2 (imit. de la forme Drag. 17); pâte grise savonneuse; engobe noir brillant dégradé par places;
(GENÈVE, Pl. 34/270-275).
87. id: forme Drack 5 (?) (imit. de la forme Hofheim 1); paroi incurvée; 2 fines cannelures internes au bas de la paroi; pâte id;
(GENÈVE, Pl. 34/276).
88. grande coupe (variante de la forme Drack 20 (?); paroi infléchie en S; bord à lèvre externe triangulaire; fines cannelures externes sous la lèvre et sur la paroi; pâte grise, dure, bien cuite; engobe noir brillant, d'excellente qualité !

Imitation TS

89. grand plat, forme Drack 1 (imit. de la forme Haltern 1 – service Ib); rebord vertical, cannelure et ressaut interne; pâte: voir note 30.
(GENÈVE, Pl. 34/269).
90. grand plat (sans doute Imit. service I); pied haut, profil quadrangulaire.
91. assiette, forme Drack 2 (imit. de la forme Drag. 17);
(GENÈVE, Pl. 34/270).
92. plat, forme Drack 2 (imit. de la forme Drag. 17);
(GENÈVE, Pl. 34/271).
93. id: forme Drack 2 ou 3 (imit. des formes Drag. 17 ou Drag. 15/17).
94. id: 2 bandes guillochées sous le bord et sur la panse;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 34/373).
95. coupe, forme Drack 9; profil sinueux.
96. id: bandes guillochées sous le bord et sur la panse.
97- coupes, forme Drack 13 (imit. de la forme Drag. 27); lè-
98. vre en bourrelet externe.
99. coupe (à rapprocher de la coupe carénée Drack 21 ?); bord vertical; cannelures sous le bord.
100. id: bord épaissi, détaché par une gorge externe.
101. id: (peut-être une imit. éloignée de la coupe Haltern 13); paroi convexe, rentrante; bord épaissi, à cannelures externes; bande guillochée sous le bord entre 2 rangées externes de cannelures;
(LOUSONNA, Pl. 58/18-20; SOLEURE, Taf. 1/15).
102. id: forme Drack 19; marli oblique profilé en dessous.
103. grande coupe carénée, forme Drack 21; engobe rougeâtre;
(LOUSONNA, Pl. 51/5; GENÈVE, Pl. 34/287, 288).
104. id: bande guillochée fine au dessus de la carène.
105. id: bande guillochée au-dessus de la carène, entre cannelures;
(LOUSONNA, Pl. 51/5).
106. coupe hémisphérique, forme Drack 22; large gorge entre cannelures sous le bord; engobe rougeâtre.
107. (?) grand plat (à rapprocher de la forme Drack 4 ?); bord convexe épaissi; pâte ocre clair , engobe interne et externe brun foncé.

Céramique à parois fines

108. coupe hémisphérique; décor de crépis sablé; pâte jaune verdâtre; engobe gris-brun avec reflets verdâtres;
(GENÈVE, Pl. 36/305, 308; GREENE 1972).

Lampe

109. médaillon représentant Actéon à gauche, bras droit relevé (reconstitution: tenant le pedum), bâton dans le bras gauche (reconstitution: recouvert d'une tunique flottante), jambe droite attaquée par 2 chiens; pâte ocre jaunâtre; engobe orange brun;
(LEIBUNDGUT-LAMPEN, p. 141, Bildstempel Nr 52; Taf. 28; voir catalogue des estampilles, nº 44. Sans doute «Technique L»).

Cruches à 1 anse

110. lèvre pendante, détachée, repliée obliquement sur le col, profilé de cannelures horizontales; pâte ocre;
(AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/9 ss ; LOUSONNA, Pl. 60/1-4).
111. bord évasé, lèvre pendante, déversée, profilée de fines cannelures horizontales;
(AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/16, 17; LOUSONNA, Pl. 60/1-4, 10; GENÈVE, Pl. 54/534, 535).
112. pied annulaire étroit à l'intérieur; paroi interne profilée de larges épaississements; fond épaissi, surélevé au centre; pâte beige clair;
(GENÈVE, Pl. 55/537).
113. pied annulaire bas, étroit.

Plats à engobe interne rouge

114. forme basse; paroi oblique incurvée; bord épaissi en bourrelet externe, détaché par une cannelure; engobe interne adhérente; traces de suie sur le bord externe.
115. bord déversé, aminci en triangle, détaché par une gorge externe; épaississement de la paroi sous le bord; fond plat détaché (?);
(LOUSONNA, Pl. 53/5; GENÈVE, Pl. 57/579).
116. bord légèrement épaissi; 2 fines cannelures sur la lèvre; traces de suie à l'intérieur et sur le bord;
(LOUSONNA, Pl. 53/10; GENÈVE, Pl. 57/587).
117. bord épaissi horizontal de forme rectangulaire; 2 fines gorges sur la lèvre; engobe fortement dégradé;
(LOUSONNA, Pl. 53/9; voir pl. 5/56).

Céramique peinte

118. petit bol, gobelet ou tonnelet; bord rentrant rectiligne; lèvre déversée obliquement; bourrelet externe; pâte ocre; bande de peinture blanche sous le bord.
119- bols (?); large bande de peinture blanche et étroite, ban-
120. des violacées, blanche puis violacée (5-8 mm);
(décor comme GENÈVE, Pl. 3/21).

Céramique commune à pâte grise

121. pâte grise, fine, bien cuite; engobe noir finement lisé; graffito (ILO).
122. pot; bord épaissi, déversé; décor peigné de lignes horizontales parallèles sous le bord;
(GENÈVE, Pl. 58/590-597).
123. id: traces de suie sur le bord externe.
124. petit pot; col cintré; cannelures externes; bord déversé;
(GENÈVE, Pl. 58/604-608).
125- petit pot à épaule; bord déversé; lèvre aplatie; épaule
126. marquée par une rupture et un renflement externe;
(fond proche de SOLEURE, Taf. 8/93 ou GENÈVE, Pl. 61/677 et 65/750 en céramique commune à pâte claire).
127. grand pot ou dolium; fond légèrement concave;
128. petit pot; fond légèrement concave;
129. pot ou bouteille; pied concave, largement étalé en forme de bourrelet; paroi et fond minces;
(forme proche d'AUGST, Taf. 11/8).
130. pot; bord déversé; paroi convexe, peu bombée; traces de suie à l'extérieur;
131. terrine (ou marmite à pieds); bord déversé; encolure détachée de la paroi par un ressaut;
(pieds du genre pl. 2/18 (?); forme proche de GENÈVE, Pl. 61/670; 63/714).
132. terrine; paroi incurvée; bord en bourrelet externe, détaché de la paroi par une fine gorge.
132 bis. id: bord replié vers l'intérieur; décor peigné de lignes

horizontales parallèles; traces de lissage sur le bord externe; (forme du genre GENÈVE, Pl. 60/646).

133. id: paroi incurvée bord détaché de la paroi par une large cannelure.

134. id: bord épaissi légèrement replié vers l'intérieur; pied dégagé par une fine gorge; fond concave; surface intérieure noire lissée;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 63/708 ss).

Céramique commune à pâte claire

135. pot; bord épaissi vertical; lèvre oblique vers l'extérieur.

136. petit pot; bord vertical, convexe à l'intérieur, rectiligne à l'extérieur; col détaché par un ressaut externe; décor au brunissoir de courts traits verticaux (5-8 mm) en bandes horizontales;

137. écuelle; bord déversé; paroi cintrée dans sa partie médiane; décor imprimé de losanges en champs superposés (4 au moins), encadrés par des cannelures; pâte ocre;
(forme proche de AUGST, Taf. 11/12; BASEL, Taf. 11/32 en céramique grise.

138. petit pot; fond concave, épaissi au raccord avec la paroi et au centre.

Datation – évidences

– TS italique: elle est encore bien représentée; les formes tardives du service II dominent; on accepte généralement les dates de 20-30... pour situer la fin des exportations de ce genre de céramique (ETTLINGER 1968/1969; GOUDINEAU 1968);

– TS gauloise: les importations du Sud de la Gaule, avec les coupes Drag. 24/25 (Tibère/Néron) et surtout Drag. 35/36, fournissent les éléments les plus récents, ces dernières deviennent abondantes dès les règnes de Néron/Vespasien, ce qui correspond également à la datation du fragment de coupe Drag. 29 ornée et de l'activité du potier GIRO.

Il est frappant de noter à quel point les importations de la Gaule du Sud sont peu représentées dans nos couches de Chavannes 7 ! (voir p. 52).

– Imitation TS: c'est par contre la période florissante de l'Imitation, surtout depuis le règne de Tibère; toutes les variétés de ce genre sont représentées, en «terra nigra» ou «orange», en général de bonne qualité d'exécution (profils vigoureux, bonne cuisson, etc.). Le bol forme Drack 13 imitation de la forme Drag. 27 est également un élément «jeune» de cette production, à placer au début de la seconde moitié du Ier s.;

– TS «La Péniche»: une seule assiette provient à coup sûr de l'atelier de «La Péniche» à Vidy, son activité est également datée des environs du milieu du Ier s.[31];

– céramique à parois fines: ce genre de production correspond à la grande vogue durant les règnes de Claude/Néron (GREENE 1972);

– lampe: elle ne fournit pas un bon repère chronologique, début du Ier s. sans plus; peut-être fabriquée à Lousonna («Technique L» de LEIBUNDGUT-LAMPEN);

– cruches: on retrouve encore le profil à lèvre pendante et cannelures «ancien», mais des bords «évolués» sont également présents dans la COUCHE 4, datables en gros du milieu du Ier s. (AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2 ss);

– plats à engobe interne rouge: le véritable «rouge pompéien», rare il est vrai, n'est plus présent; par contre, la forme à bord en bourrelet externe existe encore mais elle est en grande partie remplacée par les formes à bord aplati et lèvre rainurée;

– céramique commune: à part un col de balsamaire en pâte ocre, de la 1re moitié du Ier s., les autres formes à pâte grise ou claire ne sont pas, pour la plupart, de bons marqueurs chronologiques; on les retrouve souvent étalés sur 2 siècles (une distinction plus fine technique et typologique n'a pas encore été effectuée); notons toutefois l'abondance des écuelles et l'introduction des exemplaires à bord replié vers l'intérieur. En outre, l'écuelle (pl. 12/137) est à notre connaissance unique à Lousonna; profil, décor et, dans une moindre mesure pâte, sont étrangers à la céramique ouest-helvétique[32].

Nous sommes en mesure de proposer un *terminus ante quem* aux alentours des années 60-70... de notre ère; encore une fois la persistance en abondance d'éléments «anciens» (TS italique, plats à engobe interne rouge) nous incite à maintenir une datation haute, et non à nous baser sur les éléments de TS gauloise, rares il est vrai, qui pourraient nous faire rajeunir cette datation de quelques années.

COUCHES 3 (pl. 13/139-152; 14/153-164)

Comme pour les COUCHES 5, nous avons réuni le mobilier de l'ensemble des subdivisions du COMPLEXE 3 (voir note 27).

Monnaie: 84/1291 (Ier s.)

TS italique

139. coupe, forme Haltern 8 – service II; raccord bord-paroi externe profilé; 2 bandes guillochées;
(LOUSONNA, Pl. 21; GENÈVE, Pl. 27/170-173).

TS sud-gauloise

140. coupe, forme Hofheim 5; fines cannelures internes; bande guillochée externe sous le bord;
(GENÈVE, Pl. 28/180).

141. plat, forme Drag. 15/17; fine cannelure interne et externe;
(GENÈVE, Pl. 29/197, 198).

142. coupe, forme Drag. 23; paroi oblique, rectiligne; fond concave;
(GENÈVE, Pl. 28/183).

143-144. coupes, forme Drag. 35/36; marli décoré de feuilles d'eau.
(GENÈVE, Pl. 30/207).

145-146. id: forme Drag. 27; lèvre en bourrelet externe; fine cannelure interne sous le bord;
(GENÈVE, Pl. 31/213).

Imitation TS-terra nigra

147. plat, forme Drack 4 (imit. de la forme Ritterling 2); ressaut interne;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 34/276).

148. id: forme Drack 3 (imit. de la forme Drag. 15/17);
(forme proche de LOUSONNA, Pl. 50/6, pâte claire; GENÈVE, Pl. 34/273).

Imitation TS

149. coupe, forme Drack 11 (imit. de la forme Drag. 24/25); (GENÈVE, Pl. 34/278).
150. coupe hémisphérique, forme Drack 22; bandeau cannelé sous le bord; (GENÈVE, Pl. 34/285).

Céramique à parois fines

151. coupe hémisphérique, à vernis sablé; pâte jaune clair ocre; engobe orange brun, partiellement dégradé; (GENÈVE, Pl. 36/306, 307; GREENE 1972).

Céramique à revêtement argileux

152. gobelet; décor à la barbotine de cordons fendus; pâte ocre clair, fine, bien cuite; engobe brun-violet de bonne qualité; (voir AUGST, Taf. 22, 13; VINDONISSA, Taf. 11, 239-241; BASEL, Taf. 117/1; décor comme LOUSONNA, Pl. 62/5, 6, 8; voir AVENTICUM I, Pl. XXIV).

Cruches à 1 anse

153. bord déversé; lèvre aplatie en surface et profilée de 2 ressauts externes; (forme proche de LOUSONNA, Pl. 60/3; GENÈVE, Pl. 55/537; AVENCHES-KRÜGE, Taf. 3/22).
154. (?) pied annulaire bas; pâte beige, fine, savonneuse.

Céramique commune à pâte grise

155. pot; bord déversé; épaississement interne de la paroi au raccord avec le bord; décor peigné de lignes horizontales parallèles sur la panse; pâte grise, assez fine; trace de suie; (GENÈVE, Pl. 58).
156. pot à épaule; bord légèrement déversé; épaulement fortement rentrant détaché de la paroi par un ressaut; traces de lissage sur l'épaule; (LOUSONNA, Pl. 61/5).
157. pot (?); fond concave; (LOUSONNA, Pl. 58/13).
158. écuelle (?) (ou couvercle ?); pied annulaire détaché par une fine gorge externe; paroi largement évasée;
159. marmite; paroi légèrement incurvée; bord large horizontal; décor peigné (comme pl. 14/155).
160. large couvercle; bord interne marqué d'une fine gorge; lèvre oblique rectiligne.
161. terrine basse; paroi incurvée; bord épaissi en bourrelet circulaire; fond concave; (voir pl. 12/134; forme comme LOUSONNA, Pl. 53/13; GENÈVE, Pl. 63/ 722 = sans les pieds).

Verre

162. bol côtelé, larges côtes verticales; couleur naturelle bleu verdâtre, transparent; (ISINGS 1957, type 3; BERGER 1960, Taf. 18).
163. id: fines côtes sous le fond; verre teinté brun, transparent.

Bronze

164. pendentif cordiforme, en tôle de bronze martelée, fine (0,5 mm); extrémités aplaties, dans le prolongement de la plaque, l'une est repliée en crochet, l'autre terminée par un bouton (?) et en partie dégradée; (BERN-ENGE 1962/63; Taf. 57; UNZ 1971, Abb. 6/68, 69; 1974, Abb. 1/9-11; OLDENSTEIN 1976, Taf. 29/186-196).

Datation-évidences: l'image de l'ensemble des COUCHES 3 n'est pas très différente de celle de la COUCHE 4.

– TS italique: elle a pratiquement disparu.

– TS gauloise: les coupes de forme Drag. 23, 35/36 et 37 sont les éléments les plus tardifs, de la seconde moitié du Ier s. (les coupes Hofheim 3, Drag. 23 et le plat Drag. 15/17 sont plus anciens, (Tibère/Néron);

– Imitation TS – céramique à parois fines: pas de variation nette par rapport à la COUCHE 4;

– céramique à revêtement argileux: on voit ici apparaître (1 seul tesson il est vrai!) un genre de céramique, réunie sous l'appellation «revêtement argileux» par D. Paunier (voir note 23). Ce genre de céramique deviendra très courant dès le IIe s. et au début du IIIe s.; pourtant en Gaule, des exemplaires de gobelets «à glaçure plombifère» ou en pâte claire, blanche et à revêtement foncé, noir, gris ou brun, apparaissent dès le milieu du Ier s. Nous pensons avoir affaire à une partie des «modèles» qui seront adaptés au IIe s. Le fragment de Chavanes 7 appartient selon notre interprétation à ces premiers gobelets de tradition mixte gallo-romaine, qui se distinguent nettement des productions qui suivront massivement dans le courant du IIe s. à Berne-Enge, Avenches, Vidy ou Thonon (AVENTICUM I, p. 31).

Des pendentifs cordiformes, comme le no 164, sont fréquents dans les camps d'Allemagne (Zugmantel, Saalburg, Butzbach, Wiesbaden, Pfünz, Straubing, etc., voir OLDENSTEIN 1976); les exemplaires helvétiques sont également nombreux, en partie inédits. En général ces pendentifs sont considérés comme appartenant à l'équipement militaire, mais dans le cas de Vidy, comme dans celui de Berne (BERN-ENGE 1962/63, pp. 148-149), cet élément ne suffit pas pour postuler l'existance d'un poste militaire. Ils semblent avoir été en usage du Ier au IIIe siècle.

Sur la base de ces éléments, nous proposons comme *terminus* pour la mise en place des COUCHES 3 les dates de 90-100...

COUCHES 2-1 (pl. 15/165-172)

Nous avons regroupé le mobilier des couches de «démolition» 1 et 2, antérieures à l'établissement du SOL 1 (ETAT 2).

TS sud-gauloise

165. coupe cylindrique, forme Drag. 30.

TS gauloise (centre ?)

166. fond de coupe (?); estampille anépigraphe.

Imitation TS-terra nigra

167. plat, forme Drack 4; ressauts internes sous le bord et au contact avec le fond; paroi externe lisse; (forme proche de GENÈVE, Pl. 34/273).

Imitation TS

168. plat, forme Drack 3 (imit. de la forme Drag. 15/17); formes anguleuses; bord rectiligne évasé lisse; (LOUSONNA, Pl. 50/6).
169. (?) couvercle; bouton de préhension cylindrique, aplati en surface (pâte, voir note 26); (VINDONISSA, Taf. 8/129).

Céramique à revêtement argileux

170. gobelet; bord en corniche; lèvre aplatie; épaule marquée;

décor de cordons fendus verticaux et en croix; pâte orange; engobe brun-rouge interne et externe, dégradé par endroits (pâte et engobe ne diffèrent pas à l'examen visuel et tactile de ceux des Imitations TS ! voir note 26);
(voir p.55, formes et décors proches de LOUSONNA, Pl. 62/8).

Cruche à 2 anses

171. col évasé; bord épaissi en bourrelet externe, profilé au raccord avec le col; lèvre repliée obliquement vers l'extérieur;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 56/564).

Céramique commune à pâte grise

172. pot; bord déversé;
(GENÈVE, Pl. 58/593).
173. id: décor peigné de lignes horizontales parallèles sur la panse.
174. id: bord déversé; encolure détachée de la paroi par un ressaut externe; décor peigné; traces de suie externes;
(LOUSONNA, Pl. 57/8).
175. id: bord épaissi, déversé; encolure cintrée à 2 cannelures; traces de suie externes;
(forme proche de GENÈVE, Pl. 58/603).
176. id: fond plat.

Bronze

177. douille circulaire, de forme conique à extrémité recourbée (?).

Datation-évidences:

nous ne disposons malheureusement pas d'éléments de datation précis, et de plus, des couches anciennes ont été remaniées.

– Céramique à revêtement argileux: le bord de gobelet (170) décoré de cordons fendus s'inscrit dans le cadre des productions locales (voir p. 55); selon notre conception, on pourrait dater cet exemplaire, précoce, de la Ire moitié du IIe s.; (pas ou peu représenté dans les déchets des fours fouillés en 1961, voir note 33); c'est l'élément le plus jeune des COUCHES 1-2.

COUCHES 02-01

Ces 2 couches, présentées ici séparément, peuvent toutefois être regroupées du fait de leur signification chronologique (voir p. 17); à nouveau le matériel rare ne nous permet pas d'être précis dans nos datations, ce qui est malheureusement souvent le cas pour les ensembles des IIe et IIIe s.

COUCHE 02 (pl. 16/178-181)

TS centre-gauloise

178. fond estampillé (MATI..) du potier MATTIUS de Lezoux;
(voir catalogue des estampilles, nº 10).
179. id: (OF RVFI) du potier RUFUS de Lezoux;
(voir catalogue des estampilles, nº 11).

Céramique commune à pâte grise

180. pot à épaule; bord déversé; épaule détachée de la paroi par un large ressaut, puis un ressaut plus étroit; traces de lissage noir externe;
(LOUSONNA, Pl. 61/10; forme proche de GENÈVE, Pl. 61/684).
181. terrine; bord replié vers l'intérieur en bourrelet externe; paroi mince; pâte grise fine;
(GENÈVE, Pl. 60/643).

COUCHE 01 (pl. 16/182-185)

Céramique à revêtement argileux

182. gobelet ovoïde; bord évasé; cannelures externes; 2 bandeaux guillochés entre cannelures sous le col et au bas de la panse; fond légèrement surélevé; pâte orange, fine; engobe extérieur brun-noir, intérieur orange;
(LOUSONNA, Pl. 63/5-8[33]; GENÈVE, Pl. 37/316-318; AVENTICUM I, Pl. XXXII/2).

Coupes hémisphériques à collerette

183. bord rentrant dans le prolongement de la panse; «collerette» peu saillante sous le bord; décor de feuilles à la barbotine sous la panse; pâte orange, fine; engobe orange, de bonne qualité;
(voir BASEL, Taf. 21/4 [34]).
184. grande coupe (?); bord vertical; fines cannelures interne et externe; pâte orange rose, fine, bien cuite; engobe orange interne et externe, brun sur la lèvre et sous le bord externe.

Céramique commune à pâte claire

185. grand plat; paroi incurvée; bord épaissi à l'extérieur; fond plat détaché de la paroi par un ressaut externe; pâte savonneuse; engobe interne et externe dégradé à l'extérieur (même aspect que pl. 16/184).

Datation -évidences

– TS centre-gauloise: IIe s., seconde moitié (estampilles de MATTIUS et RUFUS);

– céramique à revêtement argileux: le gobelet guilloché ou le bol décoré à la barbotine sont des exemplaires caractéristiques (le premier en tout cas) des productions de Vidy, Thonon, Avenches ou Berne-Enge, datées conventionnellement de la fin du IIe s. et du début du IIIe s. (voir p. 55[33]).

La coupe hémisphérique (183) à collerette et décor végétal à la barbotine est par contre datée du IVe s.[34] De même, la coupe (184) et le grand plat (185) pourraient également être repoussés dans la seconde moitié du IIIe s. ou au début du IVe s. (la coupe présente quelques analogies avec la forme 14 de la céramique romaine tardive – HAYES 1972 – ! voir p. 77).

MOBILIER NON STRATIFIÉ (pl. 17/186-196)

Nous présentons ici quelques trouvailles récoltées à l'occasion de sondages et sans raccord évident avec notre stratigraphie; leur sélection a été effectuée en fonction de leur signification particulière dans le cadre de «Chavannes 7» ou de leur bonne conservation.

Monnaies: 56/1290; 61/1295; 70/1289 (Auguste); 84/1292 (Ier s.)

TS italique

186. coupe; pied annulaire haut, biseauté à l'extérieur, cannelé à l'intérieur; fond surélevé, épaissi au centre;
estampille centrale en 2 cadres (IVCVI/CALDI) du potier IUCUNDUS CALIDI[35] (voir catalogue des estampilles, nº 2).
187. id;
estampille centrale en 2 cadres (RVFIO/VMBR) du potier

RUFIO L. UMBRICI;
(voir catalogue des estampilles, nº 3).

TS sud-gauloise

188. estampille (OF ARDA) du potier ARDACUS de la Graufesenque;
(voir catalogue des estampilles, nº 4).
189. estampille (..MACA) du potier MACCARUS de La Graufesenque;
(voir catalogue des estampilles, nº 7).
190. coupe, forme Drag. 46; rebord redressé verticalement; cannelure externe au bas de la panse; pied annulaire biseauté; fond plat.

TS «La Péniche»

191. coupe, forme Drag. 23; fines rainures horizontales sur la face externe; engobe particulièrement dégradé (voir note 31);
(LAUFER-LA PÉNICHE, fig. 10/7, 8).

Céramique à revêtement argileux

192. coupe hémisphérique, forme Drag. 37; décor oculé; pâte ocre rose, engobe externe et interne orange brun;
(LOUSONNA, Pl. 63/2; AVENTICUM I, Pl. XXIX/1 – voir note 33).
193. entonnoir (?); col tronconique, profilé de larges cannelures externes; pâte ocre; engobe interne et externe orange brun.

Céramique commune à pâte grise

194. pot à épaule; bord déversé; épaule cannelée; panse ovoïde; fond plat; lissage soigné sur le col;
(voir pl. 11/124).

Bronze

195. fibule à disque; ressort à 8 spires, gainé (la gaine est ornée de ponctuations en surface); porte-ardillon trapézoïdal, perforé; arc plat (un ornement d'émail (?) n'est pas conservé); extrémité du pied en forme de queue trapézoïdale, ornée d'une scène en relief représentant la lutte d'un guerrier (à droite) et d'un griffon; périphérie du disque de l'arc et du pied finement perlée;
(ETTLINGER-FIBELN, type 26; pp. 85-86);

+ pl. 20/1 a-b).

Os

196. stylet; fusiforme de section circulaire; une extrémité est aménagée en spatule cannelée sur les 2 côtés par un double biseau; l'autre est appointé.

Les monnaies

Dans le cas de «Chavannes 7», les découvertes de monnaies furent peu nombreuses: 8 en 1974/75 et 2 en 1977. Elles ont été déterminées et décrites par Me Colin Martin (voir p. 5).
La tabelle ci-dessous permet d'extraire les monnaies de «Chavannes 7» du catalogue complémentaire de C. Martin (in: KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, pp. 162-167); on y trouve également leur provenance. Nous ne les avons pas redistribuées individuellement dans leur complexe de trouvailles car, dans ce cas, les monnaies n'apportent qu'un appui à la chronologie proposée sans la modifier.

	Nº du Catalogue	*Nº Musée*	*Secteur*	*Couche*	*Attribution*
Chavannes 7 – 1974/75	7 bis	1288	S.2	5e	gauloise
	56	1290	T.3	4	Auguste
	61	1293	S.2	4	Auguste
	61	1294	S.1	4	Auguste
	61	1295	S.3	Sondage	Auguste
	70	1289		Déblais	Auguste
	84	1291	S.3	3	Ier s.
		1292	T.3	f1-f2?	Ier s.
Chavannes 7-1977	84	1373	SURFACE A	C	Ier s.
	84 bis	1374	SURFACE B	F19	Ier s.

V. «Citerne 77» (fig. 48-58)

1. Stratigraphie (voir note 17)

SURFACE A (y compris le *TÉMOIN)* (fig. 49-50)

DEST
– Partie superficielle (ép. 10-15 cm): tuile en fragments ou fusée; charbons de bois à la base;
– partie moyenne (ép. 10 cm): sable terreux gris-brun avec restes de chaux;
– partie profonde (ép. 10 cm): matériau argileux jaunâtre avec restes de chaux.
Visible l'E du MUR NS (fig. 50).

COUCHE A
Sable et gravier compact, gris (ép. 10-15 cm); zone argileuse intercalée; perforée par f11, f12, f13.

COUCHE B
Sable et gravier stérile brun orange ou jaune à l'O de f12 (ép. 10-15 cm), mêlé de lames de sable fin cendreux à l'E de f12.

f12: remplissage de f12; sable et gravier terreux, argileux, brunâtre (ép. 20 cm).

f13: remplissage de f13; sable et gravier cendreux (ép. 10-15 cm) avec restes de destruction (tuiles, etc.).

COUCHE C
Sable et gravier brun (ép. 3-4 cm) (localement SOL C, terre battue durcie); surface cendreuse avec lambeaux d'argile oxydée en couches minces (env. 1 cm); base cendreuse; le FOYER C lui est rattaché (fig. 49), constitué d'un assemblage de tuiles, tegulae (observation sommaire).

COUCHE D
Ouest: recharge de sable et gravier stérile clair, adjacent à un sable et un gravier terreux brunâtre (ép. 10-15 cm); contient un empierrement reposant sur la COUCHE E.

Est: (ép. 15-20 cm) 1) SOL D, terre battue damée (ép. 6-10 cm) au matériau argileux rubéfié (chapes); 2) couche de sable fin cendreux gris (ép. 4-6 cm); 3) couche d'argile en amas, avec sable et gravier cendreux (ép. 4-6 cm).

COUCHE D1-D2
TÉMOIN: 2 chapes d'argile rubéfiée (éventuellement SOL D – extension au N).

COUCHE E
Ouest: sable et gravier, avec charbons de bois, contenant des amas d'argile cuite (ép. 10-15 cm); remplissage ou fosse du FOYER E.

FOYER E (voir p. 64): contient les éléments boisés, poutres, planches, clayonnage, etc. (voir p. 64) et les éléments métalliques (clous, fig. 51).

SOL E: argile damée cuite.

Est: SOL E (ép. 0,5-1 cm).

COUCHE E1
Située dans la partie N du *TÉMOIN;* gravier lacustre posé sur un fond de sable et gravier stérile (sol de cour – extension du N au SOL E). Ce gravier lacustre s'étend vers le N jusqu'à la limite de F19 (qui le perfore), soit une longueur de 3,50 m.

COUCHE F
Sable argileux (ép. 4-6 cm), partiellement en amas, surface en croûte, jaune clair, localement imprégné de charbons de bois (= SOL F: surface durcie rubéfiée) (partie *Est*).
Dénivellation de 10 cm entre les parties *Est* et *Ouest* (espace rempli par la COUCHE E *Ouest).*

COUCHE G
Sable et gravier compact homogène (ép. 10-30 cm), légèrement «gras», gris-brun, avec charbons de bois et mobilier archéologique (voir F18, p. 62). Limite inférieure très inégale avec perturbations.

COUCHE 7
Sable et gravier stérile brun-jaune (ép. 20 cm) (voir p. 16).

SURFACE B (fig. 48, 52)

La *SURFACE B* a essentiellement permis l'exploration des F19 et F20 (voir p. 62). F20, fosse «ancienne», liée à la COUCHE G, est entamée au S par F19, fosse «récente», liée aux COUCHES B-C-D (non différenciables dans leur prolongement au N du *TÉMOIN*); F20, de forme circulaire, est également touchée par le MUR NS à l'E; F19, de forme oblongue, est interrompue par le MUR NS dont la construction est postérieure. Les couches archéologiques, s'étendant au N jusqu'à la stratigraphie (fig. 52) sont régulières et assez peu différenciées. Nous les avons divisées en 3 complexes:

DEST 1
Matériaux terreux compact brun avec du gravier et des fragments de tuiles (ép. 50 cm).

(*SURFACE A* = DEST).

DEST 2
Matériau terreux brun foncé avec cailloutis, charbons de bois, tuile et mobilier archéologique (ép. 25 cm).
(*SURFACE A* = COUCHES A, B, C ?, D ?. Les COUCHES A – F sont à répartir entre les 2 complexes inférieurs; la répartition reste plus ou moins arbitraire).

Fig. 48. Plan archéologique et surface d'intervention de «Citerne 77»; appellation, emplacement et carroyage des stratigraphies illustrées (fig. 49, 50, 52); voir fig. 4.

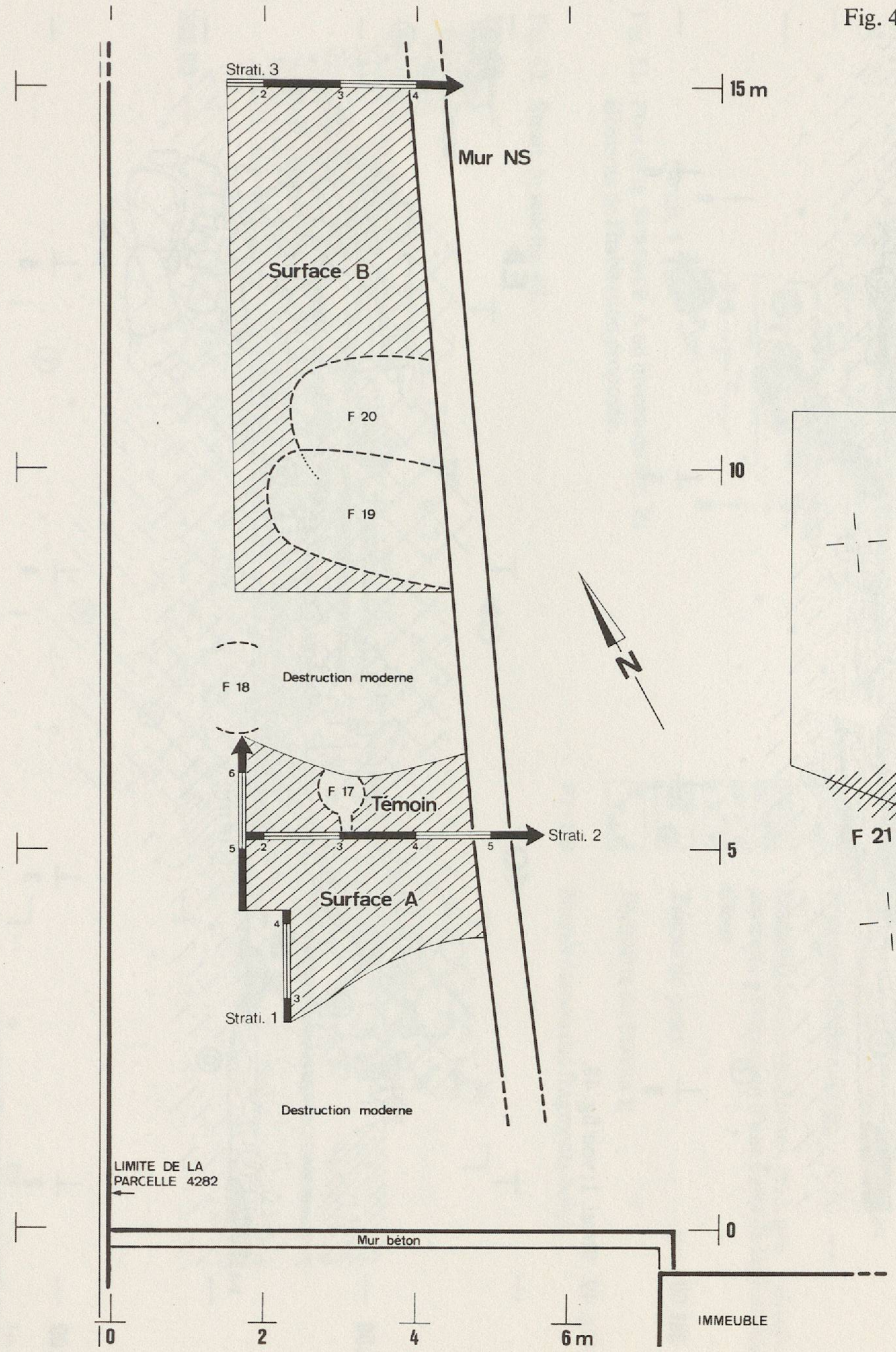

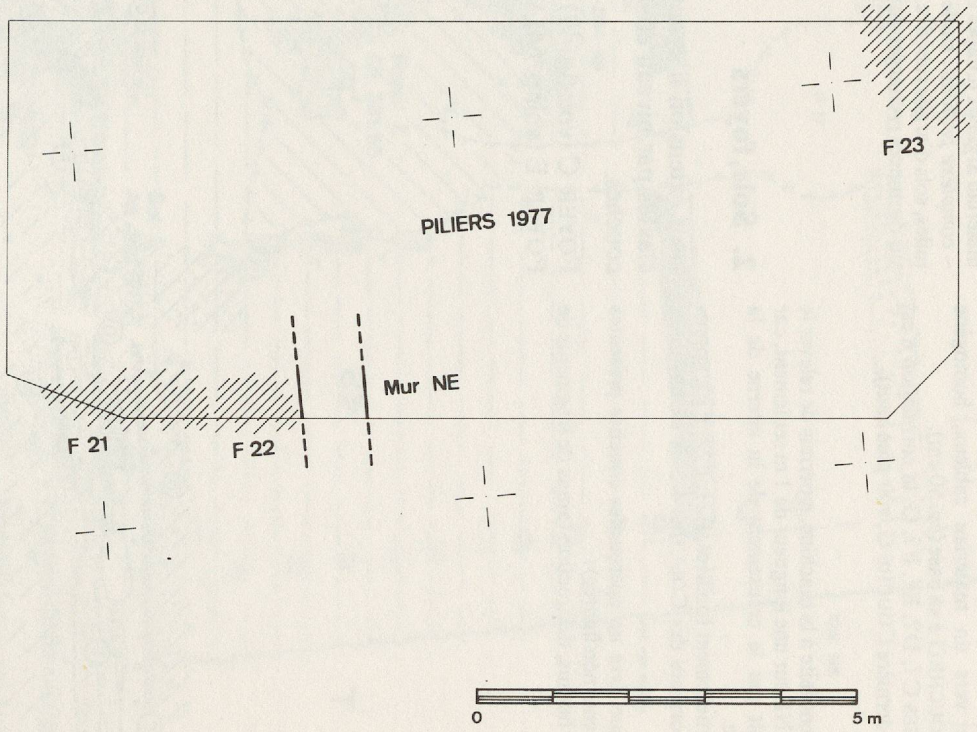

DEST 3

Transition progressive vers un matériau sableux, homogène «gras» analogue à la COUCHE G à sa base (ép. 50 cm).
(*SURFACE A* = COUCHES C?, D?, E?, F?, G, la corrélation n'est évidente que pour cette dernière COUCHE G, voir plus haut).

PILIERS

L'excavation, entièrement faite à la machine, a permis de relever le prolongement du MUR NE sur une longueur de 1 m seulement, car il avait déjà été détruit par le creusement de la citerne de la construction précédente.
3 fosses ont pu être partiellement fouillées, F21, F22, F23, approximativement contemporaines des COUCHES 4-5 de «Chavannes 7-1974/75».

Le relevé stratigraphique livre un aperçu des couches présentes dans cette zone (documents non figurés):
– *complexe superficiel*: humus, destruction (amas de fragments de tuiles...);
– *complexe moyen*: recharges de sable et gravier stérile ou non, matériau argileux (chapes ou amas);
– *complexe profond*: sable et gravier cendreux, charbons de bois, tuiles, sols d'argile rubéfiée et de terre battue, chapes d'argile, posés sur de minces recharges de sable stérile (liaison avec F21).

2. Sols, foyers

Leur extension n'ayant pas pu être précisée, ils ont été classés par niveau et sont intégrés à la description des couches.

FOYER C (voir fig. 49)
FOYER E (voir p. 64)

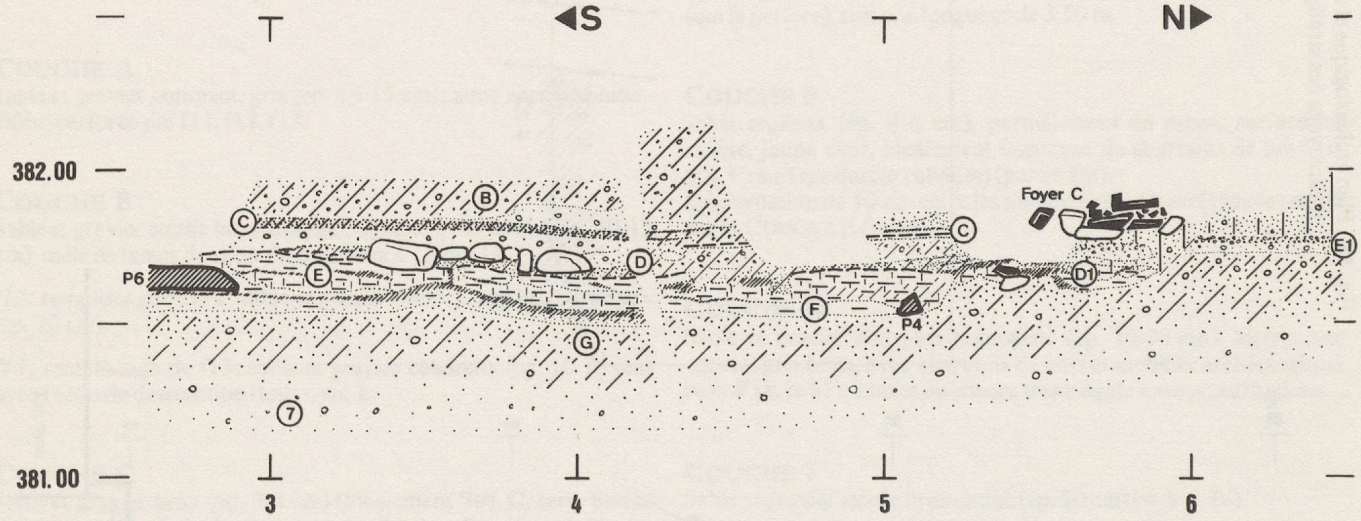

Fig. 49. Strati. 1; voir fig. 48.

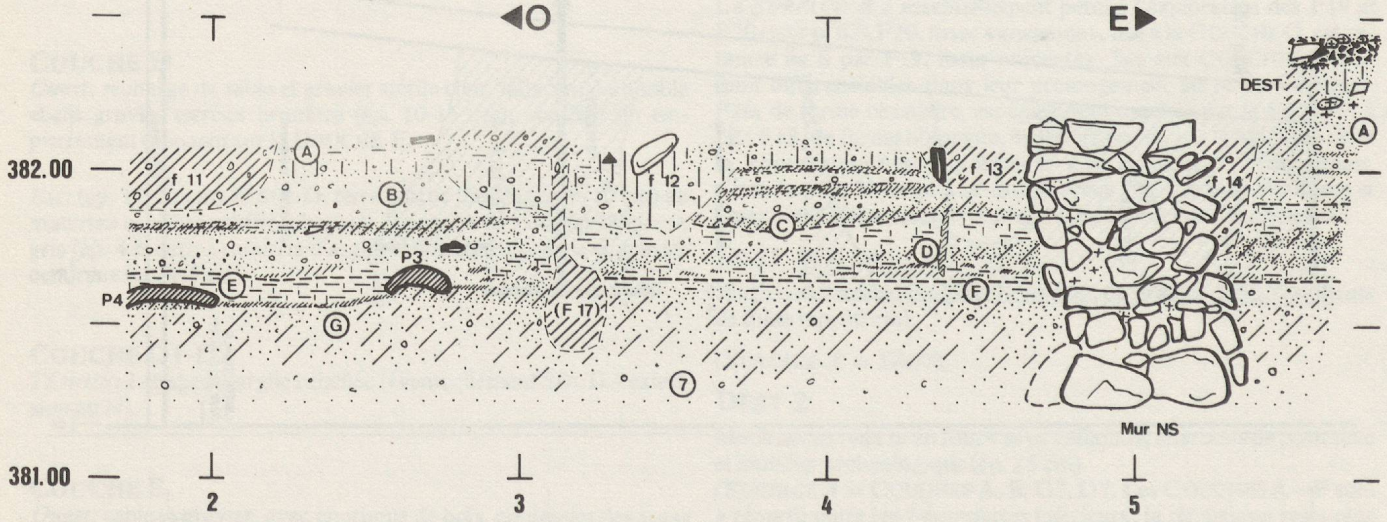

Fig. 50. Strati. 2; voir fig. 48.

Fig. 51. Plan de la SURFACE A au niveau du SOL E; éléments de l'habitation proposée.

Fig. 52. Strati. 3; voir fig. 48.

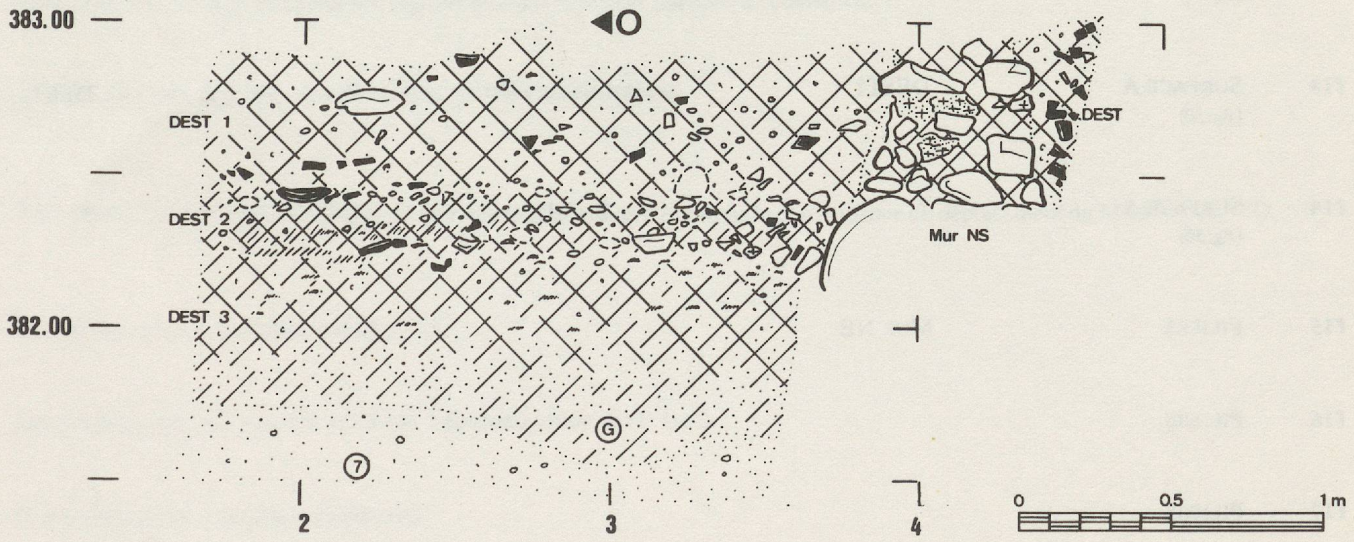

3. Fosses (voir p. 30)

N°	*Secteur*	*Ratt. à la couche*	*Couche(s) perforée(s)*	*Couche entamée*	*Toit*
F17	SURFACE A (fig. 48)	D	D1, E1, G	7	C (?)
F18	SURFACE A (fig. 48)	G	7		E1
F19	SURFACE B	(?)	E1, G, (F20)	7	(?)
F20	SURFACE B	G		7	D
F21	PILIERS (fig. 48)	F	G	7	E
F22	PILIERS (fig. 48)	F	G	7	E
F23	PILIERS (fig. 48)	F	G	7	E-F (?)

4. Fossés (voir p. 34)

N°	*Secteur*	*Ratt. à la couche*	*Couche(s) perforée(s)*	*Couche entamée*	*Toit*
f11	SURFACE A (fig. 50)	DEST?	A	B	?
f12	SURFACE A (fig. 50)	A	B, C	D	DEST
f13	SURFACE A (fig. 50)	DEST?	A	B	DEST
f14	SURFACE A (fig. 50)	?	A, B, C, D		?
f15	PILIERS	MUR NE			
f16	PILIERS				
f17	PILIERS				

Description

Prof. 50 cm, larg. 20 cm; sable et gravier fin avec cailloutis, assez «gras», cendreux, brun-gris, avec charbons de bois et mobilier archéologique.

Prof. 50 cm, larg. 60 cm; forme circulaire; sable fin «gras», gris-brun; comporte une extension vers le S (long. 150 cm, larg. 20 cm, prof. 20-30 cm, interprétée comme l'empreinte d'une poutre (fig. 50).

Prof. 140 cm, long. 220 cm, larg. 150 cm; remplissage stratifié, hétérogène: cailloux, sable et gravier, zones cendreuses et charbonneuses; mobilier archéologique.

Prof. 80-100 cm, larg. 120 cm (entamée par F19), long. 200 cm (entamée par le MUR NS); sable et gravier compact, brun, cailloux au fond; charbons de bois et mobilier archéologique.

Prof. 50-60 cm, larg. > 100 cm; remplissage charbonneux, homogène.

Prof. > 80 cm, larg. 100 cm; remplissage stratifié en ensellures de couches de sable stérile, alternant avec des couches charbonneuses.

Prof. > 70 cm, larg. > 100 cm; sable et gravier homogène, «gras» gris-beige; mobilier archéologique.

Description

Prof. 25 cm, larg. > 50 cm; sable et gravier terreux, compact, brun.

Prof. 30 cm, larg. 50 cm; sable et gravier terreux, compact, brun.
Empierrement NS disposé en surface (fig. 50), interprété comme une zone d'écoulement.

Prof. 15 cm; sable et gravier gris-brun, avec mobilier archéologique.

Prof. 40 cm, larg. 20 cm; sable et gravier homogène gris; interprété comme la conséquence du déplacement du MUR NS vers l'O.

Interprété comme construction de l'ETAT 1.

Interprété comme desctruction de l'ETAT 1 et construction de l'ETAT 2.

Interprété comme destruction de l'ETAT 3.

5. Eléments des constructions de bois

Les COUCHES E et F s'inscrivent dans une dénivellation NS (environ 10 cm de prof.) limitée au N par P3, P4 et P5 (fig. 49, 51), et par la présence de la COUCHE D1. Une seconde dénivellation EO est délimitée au N par P1 et fait partie du remplissage superficiel du foyer (FOYER E). Il s'agit peut-être du prolongement de P1 au S (fig. 51). Ces dénivellations s'inscrivent dans un angle de 90°.

Au N des éléments boisés P3, P4 et P5, présence de gravier gris d'origine lacustre (COUCHE E1 = SOL E1, sol de cour?); ce gravier est incisé obliquement au S (fig. 51) par la pose d'éléments argileux (COUCHE D1) formant une sorte de «seuil», large de 70 cm, faisant transition avec la COUCHE E, dans sa limite N. Ce «seuil» est un élément lié à l'installation de l'habitation proposée.

Dans la composition de la COUCHE E nous retrouvons les éléments significatifs des constructions de bois (voir p. 41):

Poutres, pieux couchés (fig. 51, 53, 54)

P1: pièce de bois non clouté (long. 30 cm), située à la limite de la dénivellation NS (relation?).
P2: pièce de bois clouté à intervalles réguliers (long. 55 cm); poutre d'aménagement probablement liée à des planches (planchers, parois boisées, meuble?).
P3, P4, P5: ces pièces de bois non clouté et d'importance variable (P5 s'apparente plutôt à une planche, ép. 3 cm) sont inserrées dans l'incision tracée dans la COUCHE G, qui marque la limite de la COUCHE E au N. Cet agencement est «en place», et probablement lié à la paroi N de l'habitation proposée.
P6: fragment de bois couché éventuellement clouté (long. 20 cm); peut-être le prolongement de P2.

Des échantillons de ces pièces ont été livrés au Laboratoire de dendrochronologie de Neuchâtel (Ch. Orcel) et se sont révélés inutilisables; ce sont à 80-90 % des résineux.

Planches, planchettes

Ces éléments boisés ont laissé de nombreuses traces noirâtres, aux contours hélas mal définis, ce qui n'a pas permi de reconnaître leur articulation. La liaison de ces éléments avec l'organisation symétrique des clous paraît évidente.

Clayonnage (fig. 53, 55)

On trouve de nombreuses traces de branchettes parallèles calcinées, d'orientation NS, en liaison partielle avec des éléments d'argile cuite. La partie N de l'habitation proposée, construite à l'aide de murs en clayonnage s'est probablement effondrée en «un seul pan» vers l'intérieur.

Clous en fer (fig. 54, 56)

Ils sont situés principalement au niveau du sol en argile damée cuite (SOL E), à l'O de la ligne de dénivellation. Leur orientation est en général parallèle ou perpendiculaire à un axe défini par P2; cette géométrie souligne leur appartenance commune à un ensemble charpenté, dont P2 est le vestige le plus saillant.
Les clous sont forgés, de section quadrangulaire, régulièrement appointés, à tête plate arrondie; on rencontre 2 modèles principaux (long. 10 et 6 cm; diam. tête 2 et 1,2 cm). On trouve également une «agrafe» formée d'une tige de fer (3 × 2 mm) enroulée et nouée aux extrémités, délimitant une boucle ovalaire (2,5 × 1,3 cm).

SOL E-F (fig. 51)

Le SOL E-F sera considéré comme le sol d'occupation de l'habitation proposée; il s'étend de part et d'autre du MUR NS postérieur, et il est percé au S par une fosse, «foyer» présumé (FOYER E).
L'utilisation simultanée des SOLS E et F est vraisemblable, au moins pour l'un des états d'occupation: même altitude, même revêtement durci, même soin dans la finition. Un rechapage à l'E du prolongement de F17 rehaussera le niveau de 5 cm et deviendra la partie E du SOL E correspondant à une possible réfection du bord E du FOYER E.
Sa constitution d'argile damée cuite au N (on remarque un second rechapage) se retrouve au S par lambeaux joints à une recharge de sable et gravier damé très compact, représentative d'une réfection et de l'utilisation de FOYER E.

FOYER E (fig. 51)

Il n'est attesté que sous la forme d'une excavation (long. 100 cm, larg. 80 cm, prof. 10 cm) au contour irrégulier calciné qui entaille le SOL E. Il contient des restes de bois carbonisés, des fragments de clayonnage parsèment son pourtour N et E.
Deux hypothèses sont envisageables pour l'attribution du FOYER E: un établissement «précoce» (a) ou «tardif» (b).

a) *Etat 1*
- occupation du SOL E «ancien» et du SOL F (partie E);
- établissement du FOYER E;
- construction des cloisons intérieures.

Etat 2
- abattement de la cloison intérieure NS;
- abattement ou conservation de la paroi intérieure EO;
- rechapage du SOL E (argile cuite au N et à l'E);
- conservation du FOYER E.

b) *Etat 1*
- occupation du SOL F (partie E);
- construction des cloisons intérieures.

Etat 2
- abattement de la cloison intérieure NS;
- abattement ou conservation de la paroi intérieure EO;
- rechapage du SOL E (argile cuite au N et à l'E);
- établissement du FOYER E.

«Trous de poteaux» (fig. 51)

A l'extrême S de la SURFACE A apparaît une rangée EO de «trous de poteaux» implantés à intervalle régulier (15 cm), perforant le SOL E et contemporains de son occupation; l'orientation est parallèle à la paroi N de l'habitation proposée, à une distance de 220 cm. Cet alignement EO se prolonge probablement à l'E pour être articulé avec l'alignement NS.
L'alignement NS est formé par une 2e rangée de «trous de poteaux», situés également à intervalle de 15 cm, qui apparaît au niveau de la COUCHE F, à l'O du MUR NS, à angle droit de la rangée EO.
Il est vraisemblable que ces 2 alignements fassent partie du même ensemble aménagé, ce qui implique que la COUCHE F (SOL F) est contemporaine du SOL E «ancien».
Selon la chronologie proposée, cet aménagement intérieur formé de pieux verticaux a pu servir de cloison à une petite pièce ou de séparation isolant partiellement (pieux ajourés?) le FOYER E du reste de la pièce et facilitant de surcroît l'entrepôt du bois.

6. Description de l'habitation proposée

Son orientation S–SO est fixée par sa limite N et par ses 2 alignements de «trous de poteaux», qui suggèrent également l'aménagement d'une pièce intérieure.

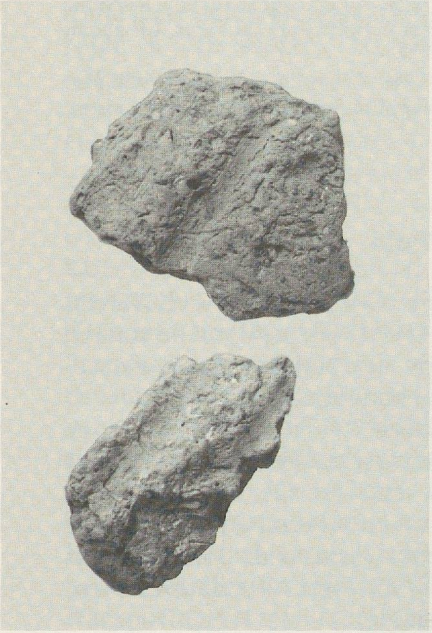

Fig. 55. Fragments de clayonnage; voir fig. 51.

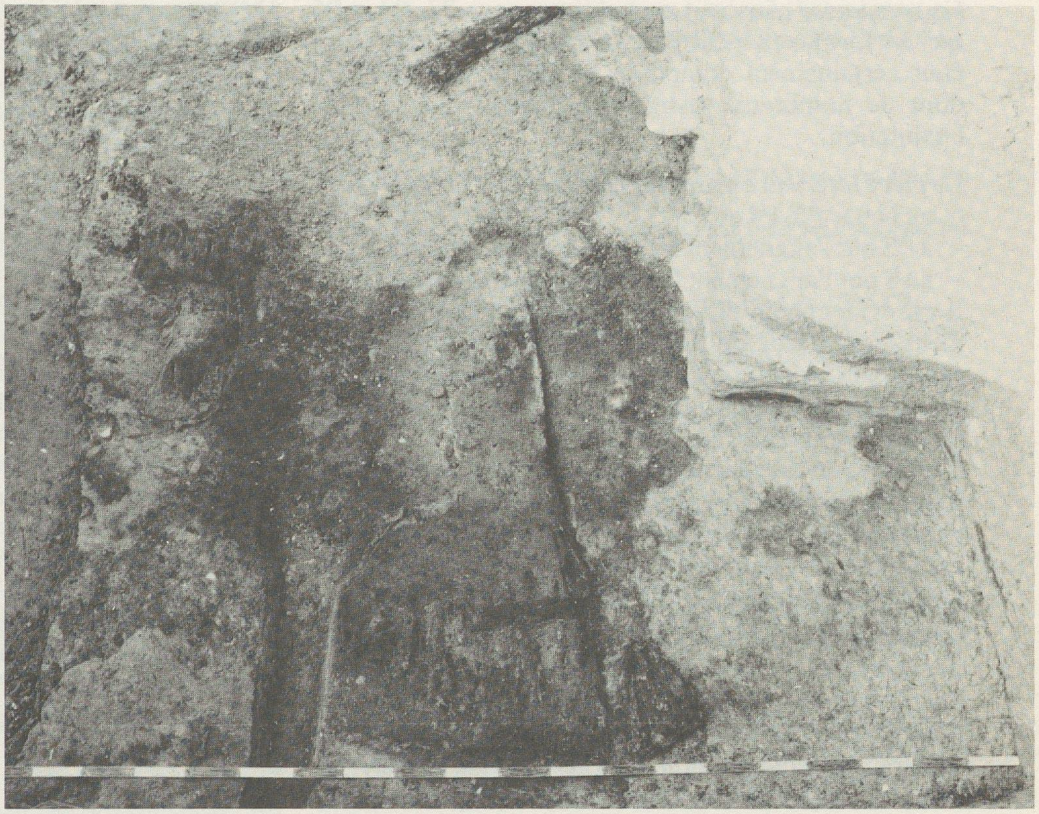

Fig. 53. Eléments boisés P1, P3 (sous le jalon) et zone du FOYER E; voir fig. 51.

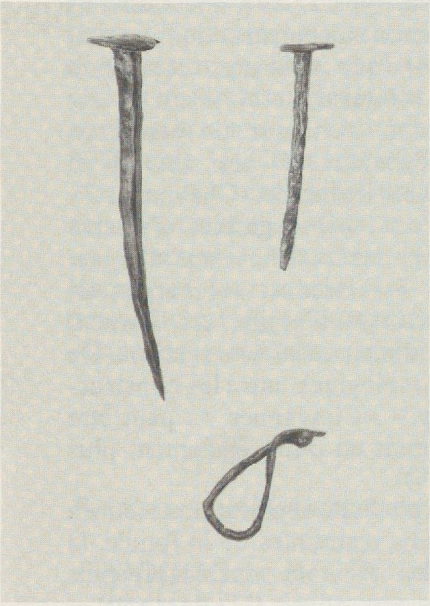

Fig. 56. Clous et agrafe en fer; voir fig. 54.

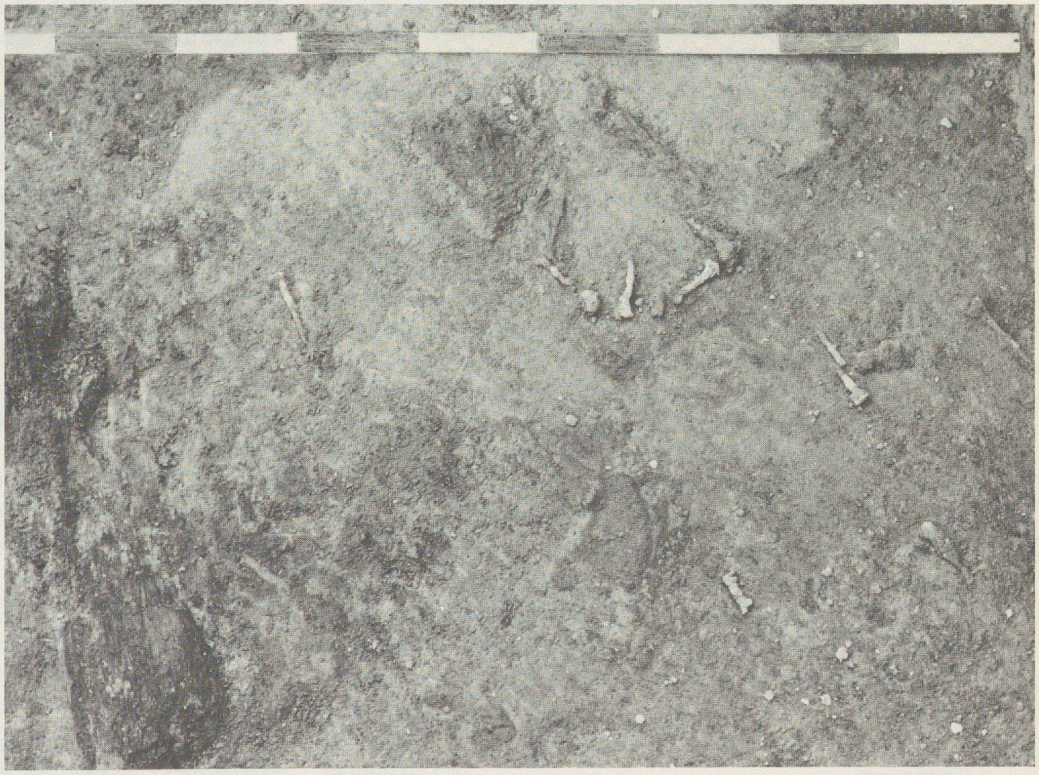

Fig. 54. Clous en fer « in situ »; voir fig. 51.

La *paroi nord* s'insérait probablement sur P3, P4 et P5 qui en formaient peut-être la «semelle». Cette paroi était certainement composée de clayonnage (torchis) dont de nombreux vestiges jonchaient l'intérieur de l'habitation.

La *pièce intérieure* proposée est limitée:
- au N par P3, P4 et P5;
- à l'E par l'alignement NS des «trous de poteaux»;
- au S par l'alignement EO des «trous de poteaux».

Il est évidemment difficile de démontrer que ces 3 éléments font partie du même ensemble structurel. A cet égard, leur orientation réciproque est fondamentale et détermine un quadrangle (larg. 2 m, long. 2,60 m) qui contient l'empreinte du FOYER E.
L'affectation de cette pièce est incertaine: le FOYER E faisait-il partie de la pièce, ou a-t-il été établi après l'abattement des cloisons E et S? De même, la nature de ces cloisons et leur rôle restent imprécis (voir p. 64); aucun seuil intérieur n'a été reconnu.

L'habitation se prolongeait à l'E, au S et à l'O sans que ne puisse être précisé le nombre des pièces. Le type de toit reste également inconnu, faute d'indices.
L'abondance en éléments boisés et clous divers tend à montrer une construction solide et bien charpentée. La dureté et l'équilibre du SOL E-F (rechapages) indiquent une habitation sèche et bien entretenue, sur une période vraisemblable de plusieurs années.

La zone intermédiaire (COUCHE D1), située directement au N de l'habitation, est-elle structurellement liée à celle-ci ou est-elle plus tardive? Elle pourrait correspondre à l'implantation d'une rigole d'écoulement, aménagée dans le but de détourner les eaux de pluie de l'habitation. Sa relation avec F17 est possible.

Nord de l'habitation proposée
La stratigraphie montre une rupture dans la formation des couches au N de l'habitation proposée; une couche de gravier lacustre (COUCHE E1 = SOL E1) s'étend jusqu'à F19 (fosse plus tardive) et précise sa relation avec le niveau d'occupation de la COUCHE E de l'habitation proposée, malgré une altitude plus élevée de 10 cm. C'est le plus ancien aménagement de la zone qui correspond à l'espace réservé à une *cour* probable, dont l'extension exacte au N (plus de 3.50 m) ne peut être mesurée à cause de l'interruption due à F19.
Au N de F19 les couches ne livrent plus de structures aménagées; les dépôts naturels et archéologiques sont réguliers, les transitions sont progressives en stratigraphie et témoignent d'un espace «ouvert», peut-être occupé par des prairies ou vergers, sans occupation localisée (éventuellement pacage) ou alors sans affectation.

Remarques
L'implantation de l'habitation telle que nous proposons de la restituer est une donnée importante dans le plan de Lousonna: pour la première fois nous obtenons un point limite de la zone d'habitation vers le N. Au delà du *sol de cour* (SOL E1), il semble bien que l'on soit dans la zone périphérique du vicus, où aucun aménagement n'a été décelé.
Par contre, les stratigraphies des «PILIERS» montrent une plus large extension des sols d'occupation au N, dans une zone située plus à l'E de la «CITERNE».

7. Constructions en bois

Comme nous l'avons déjà relevé (voir p. 11; KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, p. 41) on ne connaît pratiquement rien à Vidy des périodes des constructions en bois, si ce n'est un abondant mobilier.
Les données de «Chavannes 7 – Citerne 77», bien que ponctuelles et très restreintes, présentent toutefois les premières observations sur le site de Lousonna débouchant vers une mise en relation structurelle des différents éléments des constructions de bois (éléments restés inarticulés en 1974/75, voir p. 40), dans une tentative d'interprétation spatiale.
Les résultats de nos autres fouilles (OB 1975-76) montrent bien les limites d'une telle méthode de sondages aux objectifs «stratigraphiques» avoués; une interprétation en plan ne pourra être obtenue que par la fouille «fine» d'une grande surface et c'est à notre avis un objectif prioritaire des recherches futures à Lousonna.
Les parallèles sont rares; outre la tentative de reconstruction de A. Zippelius à *Kempten* (CAMBODUNUMFORSCHUNGEN I, pp. 37-51), mentionnons l'étude de J. Ewald consacrée aux constructions en bois d'*Augst* (EWALD 1968) qui présente, comme à Kempten, un ensemble urbanistique cohérent et une tentative de reconstruction technique de parois en clayonnage (torchis), reposant sur des poutres et rythmées de pieux verticaux. Le cas de «Chavannes 7» peut être intégré dans ce schéma global, d'ailleurs l'aspect de la succession des couches (sol d'argile-couche d'«occupation» — réfection «recharge» de sable et gravier — nouveau sol d'argile, etc., EWALD 1968, Abb. 4) correspond bien aussi à ce système. De plus, un parallélisme chronologique entre les constructions d'Augst et de Vidy – «Chavannes 7» peut être avancé, celles d'Augst étant en outre également plus jeune qu'à Vidy (voir p. 69).
Un autre exemple est extrait d'une exploration récente à *Vindonissa*: les dimensions restreintes de la fouille, la démarche d'analyse et les résultats sont encore plus directement comparables aux nôtres (HARTMANN et LÜDIN 1978); l'aspect de la succession des couches et bon nombre d'éléments de construction sont semblables: poutre «semelle» de la paroi d'une maison, associée à un assemblage de petits trous de pieux (par contre des trous de poteaux de forte dimensions, comme ceux de Vindonissa — diamètre environ 35 cm — font totalement défaut à Vidy), longeant ce qui est interprété comme la façade; entre cette dernière et la

route a été défini un espace libre (un petit fossé borde la route et l'en sépare); on peut assimiler cet espace «Hausvorplatz» à ce que nous avons appelé «zone intermédiaire» (COUCHE D1, voir p. 58), également situé entre la route et la façade d'une habitation, sorte de «trottoir» ou portique en avant-toit.
Les murs de Vindonissa sont également restitués comme des parois de clayonnage (HARTMANN et LÜDIN, p. 20), en association directe avec les trous de piquets; un indice de plus à Vidy: la présence d'un abondant cloutage des éléments boisés, sans doute de l'armature. Nous ignorons volontairement le facteur décalage chronologique entre les constructions proprement La Tène finale de Vindonissa et notre construction augustéenne (décalage sans doute d'à peine quelques décennies), les traditions de constructions n'ayant pas changé brutalement suite à la conquête romaine. Bien plus, les observations dans des habitats celtiques sont susceptibles d'apporter un modèle d'interprétation transportable et vice versa: mentionnons avant tout une cabane La Tène fouillée à *Besançon,* antérieure de 1 ou 2 générations à notre portion de maison (PÉTREQUIN et VUAILLAT 1967): parois soutenues par des poteaux verticaux, «en pisé avec armature centrale de fascines» ou de «planches cloutées sur des madriers horizontaux», rigoles de drainage le long de la façade, sol de terre battue, foyers devant l'entrée, etc., éléments qui fournissent des suggestions et des points d'appuis aux interprétations.
C'est à coup sûr aux chercheurs de *Lyon* qu'incombe la tâche de préciser nos connaissances de ces constructions non maçonnées, par la mise en valeur de murs de pisé ou de torchis, à élévations sur poutres, réunis en ensembles articulés et bien conservés (DESBAT 1975 – 1978, note 36; COLLECTIF 1977).
Depuis lors des substructures analogues ont été découvertes et reconnues à *Martigny* (WIBLÉ 1979) ou *Avenches* (fouilles 1979, en cours d'étude); jusqu'à ce jour aucun mur de pisé n'a été reconnu comme tel à Vidy où ce type de construction a pourtant, selon toute vraisemblance, été pratiqué.

8. Constructions de maçonnerie (fig. 4, 48)

SURFACES A – B

Un mur d'orientation NS limite la fouille à l'E sur une longueur de 13 m:
- il est interrompu au S par l'excavation moderne (1974/75);
- il se poursuit au N;
- il ne révèle aucun embranchement;
- il n'est pas rectiligne; sa partie S semble avoir subi un déplacement vers l'O suite à un mouvement du terrain, le fossé (f14), visible sur la face E, est vraisemblablement un effet de ce déplacement (voir p. 62) et ne permet aucune interprétation chronologique;
- seules les fondations subsistent;
- il n'est pas dans l'alignement, ni dans le même axe d'orientation que le MUR NO du secteur NORD (voir p. 40), mais il est parallèle au MUR NE.

«PILIERS»

Le prolongement du MUR NE du secteur NORD (voir p. 40) a été relevé en plan sur une longueur de 1 m.
On remarque 3 ÉTATS de sa construction d'après les fossés qui leur sont rattachés:
f15: construction de l'ETAT 1;
f16: destruction de l'ETAT 1 et construction de l'ETAT 2;
– : destruction de l'ETAT 2 et construction de l'ETAT 3; pas de fossé (opération effectuée au niveau du sol d'occupation);
f17: destruction de l'ETAT 3, sans reconstruction.

Relation avec le Sud (= secteur NORD – 1974/75, voir p. 40).

MUR NS
Ce mur, relevé dans le secteur CITERNE 77 ne peut pas être considéré comme le prolongement naturel du MUR NO du secteur NORD:
- il n'a pas la même orientation;
- il présente un décalage au point de jonction supposé (les mensurations ont été particulièrement minutieuses sur ce point précis);

Note sur le MUR NO (voir plan général, fig. 4)
Il présente pourtant la même insertion stratigraphique que le MUR NS, c'est pourquoi nous envisageons une relation probable et par conséquent son appartenance au même ensemble construit.
Malheureusement, l'espace d'environ 2 m qui aurait permis d'élucider cette relation a été détruit par l'excavation moderne (1974/75).

MUR NE (voir plan général, fig. 4)
Ce mur, relevé dans le secteur «PILIERS», est bien le prolongement du MUR NE du secteur NORD (1974/75):
- il est situé dans son prolongement exact;
- il présente les mêmes ETATS de construction successifs.

Relation entre MUR NS et NE
Le MUR NS et le MUR NE font partie du même ensemble:
- ils ont la même orientation;
- la COUCHE DEST, qui renferme en partie les débris du toit de l'édifice, lie stratigraphiquement le MUR NS à l'ETAT 3 du MUR NE (rétrécissement à la largeur de 50 cm).

On peut situer le sol d'occupation de cet édifice à l'altitude d'environ 382.25 m.
La portée entre ces deux murs (environ 8 m) laisse supposer la restitution d'une rangée de piliers médians, non reconnue à ce jour.

9. Mobilier archéologique – Catalogue
(pl. 18/197-206; 19/207-218)

SURFACE A

COUCHE A

TS sud-gauloise ornée
197. coupe carénée, forme Drag. 29.

Imitations TS
198. plat, forme Drack 2 (Imit. de la forme Drag. 17); bord évasé, 2 fines cannelures internes; pâte ocre orange; engobe externe et interne orange, adhérents;
(GENÈVE, Pl. 34/270).

199. coupe, forme Drack 13 (Imit. de la forme Hofheim 7); lèvre en bourrelet externe, 2 fines cannelures internes; guillochis externe (dégradé); pâte ocre orange; engobe interne et externe orange.
200. coupe carénée, forme Drack 21: pâte et engobe id.; (GENÈVE, Pl. 34/287).

Cruche
201. bord évasé; lèvre verticale, cannelée horizontalement; (GENÈVE, Pl. 55/536; AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/12).

Plat à engobe interne rouge
202. paroi incurvée; bord épaissi; lèvre triangulaire, oblique vers l'extérieur; engobe rouge externe et sur la lèvre, adhérent; traces de suie; (voir pl. 5/58; LOUSONNA, Pl. 53/10).

Céramique peinte
203. bol; bord épaissi; lèvre en bourrelet externe, détaché de la paroi; traces de pinture blanche sur la paroi; (GENÈVE, Pl. 3/21 = Forme 9 de la céramique peinte – horizon récent).

COUCHE B

Céramique commune à pâte grise
204. pot; paroi ovoïde; bord évasé; décor peigné de lignes horizontales encadrant un registre de traits obliques sur la paroi; (GENÈVE, Pl. 58/596);

+ pl. 20/4.

COUCHE C

Monnaie: 84/1373 (Ier s.)

TS italique
205. assiette, forme Haltern 1 – service Ic; tripartition interne; petite cannelure sur la lèvre (typique du service Ib).
206. plat ou assiette; pied annulaire.
207. coupe, forme Haltern 7 – service Ib; petite cannelure sur la lèvre.

Céramique commune à pâte grise
208. pot; bord évasé; (GENÈVE, Pl. 58/593).
209. pot à épaule; épaule cannelée horizontalement;
210. écuelle ou marmite; paroi incurvée; lèvre en bourrelet externe oblique vers l'intérieur; gorge externe sous la lèvre. (voir pl. 12/131).

211. pichet; bord évasé; lèvre ronde en bourrelet externe; anse verticale de section circulaire; (GENÈVE, Pl. 59/629).

Céramique commune à pâte claire
212. petite cruche; col évasé; lèvre épaissie; aux verticales de section rectangulaire, cannelée en surface; pâte ocre, sans engobe; (AVENCHES-KRÜGE, Taf. 1).

+ pl. 20/5, 6

Imitation TS
213. coupe hémisphérique, forme Drack 22; large gorge entre 2 cannelures finement moulurées; pâte ocre, fine, dure; engobe externe brun, adhérent; (GENÈVE, Pl. 34/285).

SURFACE B

Les 5 fragments présentés ici ont été recueillis à la surface des fosses (F19, F20); ils ne sont donc pas attribuables à un horizon stratigraphique précis.

Monnaie: 84 bis/1374 (Ier s.)

TS italique
214. coupe; pied annulaire trapézoïdal; estampille centrale SENT du potier C. SENTIUS d'Arezzo ou Lyon; (voir catalogue des estampilles, nº 12).

TS sud-gauloise
215. fond de plat ou assiette; couronne guillochée; estampille centrale (AQVIT..) du potier AQUITANUS de La Graufesenque; (voir catalogue des estampilles, nº 13).

Lampe
216. «Firmalampe»: fragment de fond portant l'inscription (...BILI = STROBILI); pâte rose-rouge; (LEIBUNDGUT-LAMPEN, Taf.9/724, exemplaire de Vidy; pp. 41 ss et 71 ss).

Bronze
217. petite fibule de schéma La Tène finale; ressort symétrique à 4 spires et corde interne; porte-ardillon plein, vertical, partiellement conservé (pied non conservé); arc filiforme, lisse; (ETTLINGER-FIBELN, variante du type 28 ?, voir p. 49).
218. id: (ressort non conservé); porte-ardillon plein, vertical, trapézoïdal; pied redressé, terminé par un petit bouton circulaire; arc aplati et élargi au sommet en forme de disque (? – partiellement conservé); (ETTLINGER-FIBELN, type 4 «Soldatenfibel» (?);

+ pl. 20/2, 3; couverture

10. Eléments de datation
(en grande partie non figurés)

SURFACE A

Le mobilier recueilli dans la COUCHE G (+ FOSSE F 18), à l'intérieur des aménagements et constructions ou à la surface des SOLS E et F de l'habitation proposée, est pratiquement inexistant:
- TS italique: fragments informes;
- Imitation TS: le bord de la coupe, forme Drack 22, est d'excellente qualité de pâte, d'engobe et de facture; profil ferme, indices jugés représentatifs des Imitations helvétiques les plus précoces de Lousonna (voir COUCHES 5, pl. 4/40 ss);
- céramique commune: tessons non significatifs.

Le mobilier des aménagements postérieurs, COUCHES D et surtout C, couche d'«occupation», fournissent toutefois les éléments d'un *terminus ante quem* pour l'habitation proposée:
- TS italique: service Ib/Ic;

– Imitation TS: (non figurée) coupe hémisphérique, forme Drack 22, comparable à celle de la COUCHE E (pl. 19/213, voir ci-dessus);

– plat à engobe interne rouge et céramique commune: ne contredisent pas une proposition de datation à la *charnière du Ier s. av. J.-C et du Ier s. de notre ère* (comparable aux autres complexes tels que COUCHE 6, F11, F16 et COUCHES 5 – séquence inférieure, voir note 27).

L'habitation que nous avons décrite, COUCHES F, E + F18 (du même type que F11 et F16), serait antérieure à la mise en place de la COUCHE C d'au moins une phase de réfection (D = «recharge» + sol; C = «occupation» selon le schéma habituel) phase selon toute vraisemblance de courte durée, ce qui permet de situer cette première habitation dans le courant des *2 dernières décennies du Ier s. av. J.-C.*

La dernière phase d'occupation, recueillie immédiatement sous les destructions modernes (COUCHE B = «recharge»; COUCHE A = «occupation») présente une confirmation de cette chronologie avec un horizon plus récent:

– TS italique: n'est plus représentée (rareté des trouvailles!);

– TS sud-gauloise ornée: fait son apparition;

– Imitation TS: fortement représentée;

– céramique peinte, plats à engobe interne rouge, cruches, céramique commune (marqueurs chronologiques moins fins) compatibles avec une datation d'*environ 30 ap. J.-C.* pour la mise en place de la COUCHE B, ce qui corrrespond à la partie moyenne-supérieure des COUCHES 5.

Ainsi aurions-nous, schématisées à l'extrême, 3 étapes de réfections des maisons d'habitations en un peu plus de ½ siècle, de la COUCHE G à la COUCHE A, antérieures aux constructions de maçonnerie, et matérialisées par un peu plus de ½ mètre de couches archéologiques superposées.

Le parallélisme avec «Chavannes 7-1974/75» est ainsi évident.

SURFACE B

Nous ne présentons que quelques trouvailles provenant des FOSSES F19 et F20, et des décapages de cette surface bouleversée, dont les raccords stratigraphiques n'ont pu être déterminés à coup sûr en raison des creusements anciens (fosses à détritus ?) et modernes.

Le mobilier est représentatif de l'ensemble du Ier s. de notre ère, surtout des périodes «anciennes» préflaviennes.

– La fibule est datée d'environ 100 par E. Ettlinger (ETTLINGER, FIBELN, pp. 105-106).

– La petite fiole en céramique à vernis plombifère et pâte blanche de la couverture est originaire de Centre Gaule (Allier) (ROUVIER 1972); en général ces objets font partie du mobilier funéraire et étaient destinés selon toute vraisemblance à contenir des essences ou parfums (BERGER et MARTIN-KILCHER 1975, p. 162; Abb. 32; ETTLINGER 1944; ROUVIER-JEANLIN 173, nos 1127-1167, Colombes et pigeons; MARTIN-KILCHER 1976, pp. 75-76; Taf. 23/10; Taf. 3595).

PILIERS

Aucun mobilier n'est figuré ici n'ayant pas été prélevé en stratigraphie; le spectre est toutefois le même que celui de la *SURFACE B*.

VI. Tentative de reconstitution de l'histoire du quartier

Nous allons dans ce chapitre passer en revue dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent) les différentes étapes des aménagements et constructions gallo-romaines du secteur «Chavannes 7». Nous tenterons de préciser les «moments» importants de l'évolution de ces structures (d'habitat pour la plupart) et de souligner les événements qui leur sont liés. Le but visé est de proposer une interprétation des manifestations observées dans un cadre diachronique évolutif.

Avant l'époque romaine

Rappelons pour mémoire l'existence de traces de couches archéologiques antérieures à l'époque romaine (de l'âge du Bronze moyen et de l'époque de Hallstatt dans les sondages Ouest Basilique 1976, voir p. 16): à l'intérieur des sables jaunes (COUCHE 7), de minuscules particules de charbon de bois indiquent sans doute une *présence protohistorique,* en correspondance stratigraphique avec les témoins de la Basilique.

Une tombe La Tène finale: l'implantation d'une tombe postérieure à ces traces protohistoriques et antérieure à la première occupation gallo-romaine (à la limite immédiatement antérieure, voir plus bas) a été reconnue; cette découverte a déjà fait l'objet d'une communication séparée (KAENEL 1978 b). Notre opinion ne s'étant pas modifiée depuis la parution de cet article, nous nous bornons ici à en répéter brièvement les conclusions et à faire figurer, sans changements, la photographie et le plan de la tombe, un relevé stratigraphique ainsi que le dessin de la petite assiette mise au jour (fig. 57-60); nous joignons en complément le rapport anthropologique de Christian Simon (p. 105).

Découverte et fouille (20-22.3.1975): le crâne est emporté par un coup de pioche lors de la découverte fortuite, ainsi qu'une partie du bras et de la jambe droite (à l'E), situés 3-5 cm au-dessus de la partie gauche (à l'O).

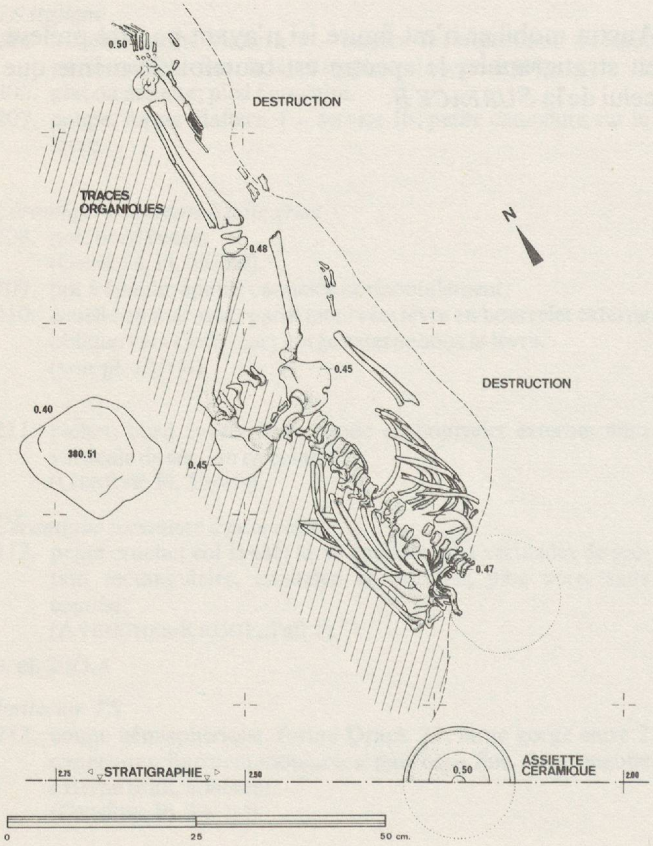

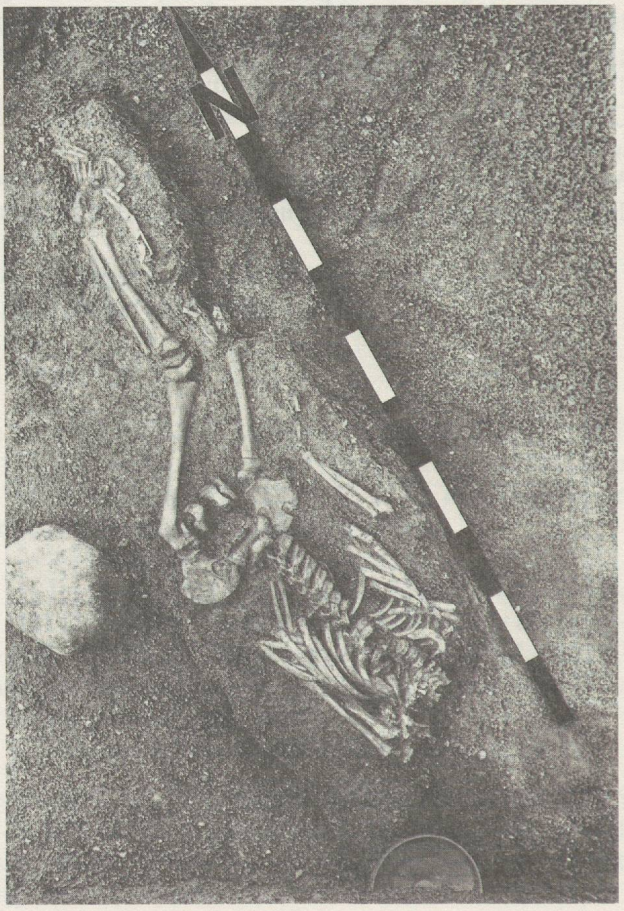

Fig. 57–58. Tombe La Tène finale.

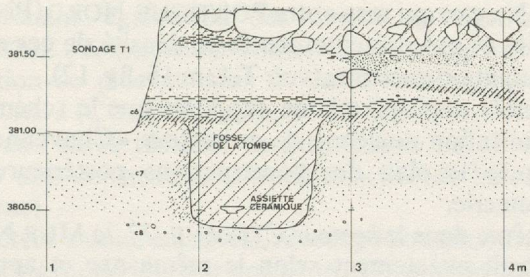

Fig. 59. Implantation stratigraphique de la tombe La Tène finale (voir fig. 57, 58).

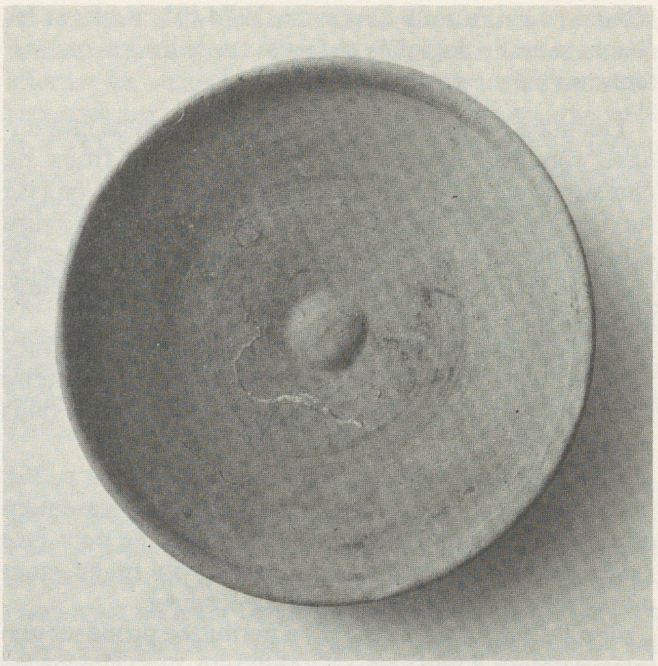

Fig. 60 a, b, c. Mobilier funéraire (assiette en céramique grise) de la tombe La Tène finale; (voir fig. 57-59).

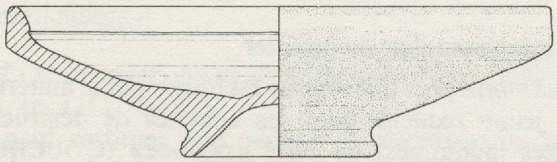

La tombe (fig 57-58): le corps a été déposé au fond d'une fosse, large de 70 cm, aux bords verticaux, profonde de 70 cm, au fond plat; d'orientation SN (tête au S), le squelette est allongé sur le dos; déplacements des jambes vers la droite, du bassin et de la mâchoire inférieure vers la gauche.
Aménagements: une (ou plusieurs) planche(s) en bois sous le corps (traces organiques brunâtres), restes d'un cercueil ou d'un lit de bois (?) (traces organiques diffuses sur le squelette); clou en fer découvert dans le remplissage. Pierre «quadrangulaire» (19×16 cm), disposée une dizaine de cm à gauche et en arrière de la tête du défunt.
Mobilier funéraire: petite assiette en céramique grise fine avec inclusions de mica; bord vertical, lèvre épaissie à l'intérieur et détachée de la paroi faiblement concave par un ressaut; pied annulaire profilé à l'extérieur et fond en forme d'ombilic; stries de tournage visibles; aucune trace de lissage conservée; restes de «peinture» de teinte blanc ocre sur le bord extérieur (peut-être également sur la paroi).
Stratigraphie (fig. 59): le fossé a été creusé à l'intérieur des COUCHES 7 (perforée) et 8 (entamée); son niveau d'implantation se trouve dans la partie supérieure de la COUCHE 7, il est recouvert par la COUCHE 6 (*terminus ante quem*: environ 10-15 av. J.-C., voir p. 49).
Un mince filet de sable humique s'est formé entre le toit du fossé et la mise en place de la COUCHE 6, ce qui indique un décalage chronologique (mais de quelle durée?).
L'assiette: en céramique grise à pied annulaire et ombilic (fig. 60 a-c), est une forme rare, mixte romano-indigène inspirée de la céramique à vernis noir (Forme 5/7 de la «Campanienne B») et datée par comparaison du **milieu du Ier s. av. J.-C.** environ.

Post-scriptum: aux exemplaires mentionnés (KAENEL 1978 b) nous pouvons ajouter un autre fragment d'assiette à pied annulaire et ombilic provenant des fouilles de l'oppidum du Münsterhügel à Bâle (FURGER-GUNTI 1979, Taf.15 238, (peut-être également 237) recueilli dans la COUCHE 3, partie inférieure, soit dans une phase de transition entre les couches proprement La Tène finale et l'époque augustéenne, mise en place environ une génération après la date proposée pour notre tombe de «Chavannes 7».

Analyse des structures gallo-romaines mises en évidence

Période des constructions en bois (COUCHES 6-5 à 4-3 partiellement; fig.36, 51).

Comme nous l'avons annoncé (p. 66), cette période, au sens large, reste la plus mal connue, pratiquement inexplorée à Vidy en général et à «Chavannes 7» en particulier. C'est une des raisons pour lesquelles nous ne sommes pas en mesure de distinguer les nombreuses phases successives, de reconnaître leur importance en plan, leur développement, ni ne possédons de matériel distinct à valeur de datation.

Nous avons dû nous borner en 1974/75 à relever les éléments archéologiques observés sur le terrain qui restent sans liaison entre eux (voir p. 41).

– Les maisons avaient des parois de bois et de clayonnage (poutres horizontales de fondation, trous de poteaux avec des éléments cloutés), et peut-être en pisé sur fondation de pierres sèches (voir p.60); la toiture également était sans doute à l'origine de bois et de chaume, la tuile n'apparaissant qu'au cours du développement de ce type d'habitat.
– Les foyers (voir p. 37) sont-ils domestiques ou font-ils partie d'ateliers? On ne peut répondre sans connaître l'extension en plan de ces structures ni leur place dans un ensemble.
– Il en est de même pour les sols reconnus (voir p. 26), terre battue et chapes d'argile; ces dernières présentent de nombreuses réfections dont l'ampleur ne peut être saisie par nos minuscules sondages et qui manifestent une «vie» sans doute de plusieurs décennies.
La fouille CITERNE 77 (p. 58) a permis de proposer une interprétation d'une partie d'habitation, avec cloison interne, emplacements de foyer et limitée au N par une rigole d'écoulement et peut-être un jardin.
– Quant aux fosses et fossés (voir p. 30, 62), leur fonction reste incomprise; ces structures sont-elles des fossés de drainage, des puits à détritus (F11), des fosses-foyers (F10, utilisée à 2 reprises dans ce cas), de simples stigmates d'une exploitation de sable et d'argile, etc.? On ne peut se prononcer à coup sûr en l'absence de fouilles d'envergure.
Remarquons toutefois la position de ces éléments aux endroits où des constructions postérieures maçonnées seront implantées (F11, 13, 14; fig.36) ce qui nous amène à faire quelques remarques sur le mode d'occupation du secteur «Chavannes 7»:
on constate une discontinuité entre:
1) la zone située à l'emplacement du futur Bâtiment de murs maçonnés, zone qui manifeste une plus forte densité d'éléments d'occupation (sols, fosses, foyers...)
2) l'extérieur, ce qui sera appelé decumanus et cardo du futur quartier de la période de maçonnerie, et
3) le N de ce qui sera notre PORTIQUE NORD (PN) par la suite et qui présente une forte densité de ces restes d'occupation ancienne (voir T.1, m 15, fig. 12).
Il semble donc permis de supposer que le schéma de l'organisation ancienne de ce secteur «Chavannes 7» préfigure le plan des constructions postérieures de maçonnerie.
De même dans le secteur CITERNE 77, le MUR NS est construit exactement selon le même axe et approximativement au même endroit que la rangée de poteaux des périodes non maçonnées sous-jacentes (voir fig. 51; p. 67).

Datation

Sur la base de l'étude du matériel archéologique prélevé dans les COUCHES 6-5 et fosses correspondantes (F11, F16, voir p. 50) on peut placer la première occupation du secteur de «Chavannes 7», selon la chronologie traditionnelle, au cours des 2 dernières décennies précédant notre ère ce qui correspond à l'interprétation, en général admise, des origines de Lousonna[37].
Il est intéressant de remarquer que «Chavannes 7» a donc été habité dès les débuts de l'occupation du vicus.

Réfection complète du quartier

Un *terminus post quem* nous est fourni par le matériel le plus jeune recueilli dans les couches de destruction (causes inconnues) de cette «période» (COUCHES 4 (–3); il se situe au début de l'époque flavienne (60-70 ap. J.-C.).

Nous interprétons donc volontiers la COUCHE 4 comme la trace d'une destruction d'envergure de l'ensemble des bâtiments de bois (charbon, cendres, matériel archéologique étalé, etc.); elle est importante en épaisseur et répartie sur l'ensemble de la zone fouillée (intérieur du Bâtiment, «routes»), ce qui nous a poussé à introduire ce sous-titre.
Après la destruction et l'étalement en surface de ces restes (COUCHE 4), on a remblayé et aplani le terrain à l'aide de sable et gravier jaune (COUCHE 3, extérieur)

3.	chapes d'argile (+ rubéfaction) couches d'«incendie» fosses	– sols – foyers	«habitation»
2.	empierrements «recharges» fosses		route
1.	trous de poteaux chapes d'argile (+ rubéfaction) couches d'«incendie» fosses	– constructions terre battue – sols – foyers	«habitation»

comprenant également des restes de destruction (COUCHE 3d, intérieur). Toutefois des vestiges de construction se placent dans la partie supérieure de la COUCHE 3 (COUCHE 3c-3b, SOL 3 ?, S.1) et correpondent aux rares témoins de maçonnerie de l'ETAT 1, mêlés aux constructions traditionnelles de bois (voir plus bas).
Le secteur a donc été nivelé, réoccupé de manière mixte (bois/maçonnerie) pour une courte durée sans doute et ce n'est que plus tard qu'ont été tracées les lignes de construction du Bâtiment de maçonnerie et que les fossés de fondation (f 7) ont été creusés (= ETAT 2).

Période des constructions de maçonnerie

La modification sans doute la plus lourde de conséquences apportée dans le mode de vie des habitants de Lousonna fut l'adoption de la technique de construction en maçonnerie; les murs de pierres appareillées, liées à l'aide d'un mortier de chaux selon le modèle romain, remplacent désormais les parois de bois, de clayonnage ou de pierres sèches dans le prolongement de la tradition indigène La Tène finale, helvète dans le cas particulier.

ETAT 1: *premiers murs de maçonnerie* (env. milieu du Ier s. ap. J.-C., fig. 37).
On peut restituer une période de construction mixte bois/maçonnerie (voir plus haut) et une généralisation progresssive de la nouveauté. A «Chavannes 7» les vestiges de ce que nous avons appelé «ETAT 1» (p. 44) en sont les témoins: le plan des restes attribuables à cet état est incohérent, on est donc forcé de restituer des éléments de bois périssables, à moins que les autres murs de ce 1er état n'aient été totalement rasés par les constructions postérieures, ce qui n'est toutefois que peu vraisemblable vu l'absence de stigmates reconnus dans le terrain.
Datation: c'est au début de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. qu'apparaissent les premiers murs maçonnés à «Chavannes 7» *(terminus post quem* = COUCHE 4, 60-70... ap. J.-C), environ 3/4 de siècle après la 1re occupation du secteur. Il est toutefois certain qu'au centre urbain du vicus les constructions de maçonnerie sont apparues plus tôt dans la 1re moitié du Ier s. (ce qui a été mis en valeur en particulier dans les sondages Ouest Basilique 1975/76[38]); n'oublions pas que «Chavannes 7» est situé à la périphérie N de l'extension de l'agglomération de Lousonna.

ETAT 2: *première construction élaborée du Bâtiment en maçonnerie* (env. 3e quart du Ier s. ap. J.-C., fig. 38).
C'est donc après avoir nivelé les restes des constructions antérieures (COUCHES 4-3, voir plus haut) et la démolition des premiers murs maçonnés (ETAT 1, fig. 42) qu'ont été implantées les fondations (f 7) du Bâtiment qui délimite l'angle NO d'un quartier d'habitation, en bordure d'un decumanus et d'un cardo. En effet, comme nous l'avons relevé (p. 72), la structure urbaine interne du secteur (habitations-routes) semble avoir préexisté aux constructions de pierre. Un portique au N et à l'O des bâtiments a dû être construit en même temps, reconnaissable en stratigraphie par les dépôts des couches de sable superposées du portique (3p) et des empierrements et recharges de la route (3r). Malheureusement les aménagements postérieurs n'en ont laissé aucune trace, sauf éventuellement dans T.1; le fossé de sa construction a été également totalement recreusé, uniquement décelé en T.1. La faible surface fouillée à l'intérieur du Bâtiment ne nous permet pas d'interpréter le plan de cette partie de l'habitation.

ETAT 3: *modification du Bâtiment et extension des constructions* (début du IIe s. ap. J.-C. ?, fig. 39).
Pour le Bâtiment, il s'agit d'une modification du mur O en bordure du cardo, reconstruit sur les mêmes fondations avec un léger décalage (S.3) sans changement du plan d'ensemble; par contre une ouverture est aménagée dans ce même mur d'angle et l'intérieur du mur est alors revêtu d'un enduit peint (fig. 29).
Le portique du Bâtiment (PB), au N et à l'O, est reconstruit (f 8); c'est les restes de maçonnerie de cet état que nous avons retrouvés (fig. 19).
Au N du decumanus, on a alors construit ce que nous avons appelé le PORTIQUE NORD (PN), qui représente la bordure fermée d'un assemblage de blocs de maçonnerie et de gros blocs de pierre (fig. 32).
Au N, 2 murs dont l'orientation ne correspond pas au reste du Bâtiment, devaient séparer des zones sans doute non couvertes (fig. 34). Il est intéressant de remarquer que la partie située au N du decumanus n'a été que partiellement aménagée en construction et plus tard que le S de la route. Durant les ETATS 1 et 2 que nous avons définis, la destination de ce secteur ne change pas par rapport à celle de la période des constructions de bois (Strati. T.1, m16-25, fig. 12): on retrouve la même succession de chapes d'argile rubéfiées en partie, de couches de charbons de bois, etc., qui suggèrent une activité artisanale sans qu'il soit possible de préciser laquelle.
Le PORTIQUE NORD (PN) en outre bouche partiellement le cardo et empêche donc la circulation SN, à moins qu'elle n'ait été détournée (fig. 1)!
C'est un argument supplémentaire pour appuyer la discontinuité de l'occupation et de la destination des types d'activités au N et au S du decumanus.
A l'O du cardo on aménage également un portique de blocs de molasse (PO) (fig. 43) en relation avec un bâtiment se trouvant à l'O de cette partie intégralement détruite 15 ans auparavant (Garage Berna, voir p. 7).
Les couches correspondant à cette phase d'occupation continuent à se déposer à l'extérieur, au-dessus des couches 3r et 3p. Malheureusement l'érosion naturelle et le passage des trax nous ont empêchés d'individualiser clairement les couches de dépôts

postérieurs (ETAT 4); nous avons appelé l'ensemble DR (p. 18).
Le niveau de passage continue à s'élever progressivement durant l'occupation du secteur.
A l'intérieur du Bâtiment, le SOL 2 est en relation avec cet ETAT 3 (éventuellement avec l'ETAT 2 déjà), il s'agit d'une surface recouverte d'un mince lit de chaux.

ETAT 4: *restructuration du Bâtiment* (2e moitié (?) du IIe s. ap. J.-C., fig. 40).
Il s'agit d'une modification de grande envergure de cette partie du Bâtiment. Les murs des périodes antérieures (ETATS 2-3) ont été intégralement rasés jusqu'à environ 1m du sol (fig. 44). Les couches de destruction et remblai (COUCHES 2-1) nous fournissent un faible argument en faveur d'un *terminus ante quem* à situer vers le milieu du IIe s. On a ensuite reconstruit l'angle du Bâtiment en partie sur les restes de ces murs (mur N) et agrandi l'espace intérieur en appuyant le mur O sur les restes du portique de la période antérieure (ETATS 2-3) (fig. 42). Par conséquent le portique du Bâtiment (PB), au N, a également été désaffecté et la route s'étendit alors jusqu'aux murs de façades N et O. Une fois de plus on peut remarquer la conservation du même plan d'urbanisme.
A l'intérieur, 3 pièces d'habitation sont définies, et les sols construits à l'aide d'un empierrement recouvert de fragments de calcaire concassé et damé (SOL 1) (fig. 21).
Le mur S de ces trois pièces d'habitation ne repose pas, à l'instar du mur N, sur des fondations antérieures, mais a été juxtaposé au S des murs des ETATS 2-3. La partie S du Bâtiment reste inconnue, 3 seuils permettent le passage entre les 3 salles (S.1, S.2, S.3) et les pièces au S (fig. 33). Un sol de mortier au tuileau, au S du seuil de S.2, permet de mettre en relation la construction de part et d'autre.
Le PORTIQUE OUEST (PO) subsiste dans son ETAT 2, un muret de pierres est construit sur les blocs de molasse de l'état précédent (ETAT 3) (fig. 44).
Quant au N du decumanus, aucun élément ne permet de constater d'éventuelles modifications.

ETAT 5: *aménagements particuliers de la salle EST* (début du IVe s. ?, fig. 41).
C'est la construction d'un four dont seul le mur N, constitué d'un assemblage de blocs de molasse rubéfiés a été observé (fig. 17). Une épaisse et dense couche de cendres et charbons de bois a été enlevée; elle renfermait du matériel tardif, daté de la fin du IIe-début du IIIe s. ap. J.-C., et 3 fragments que nous attribuons par contre à la fin du IIIe s. ou au début du IVe s. (voir p. 56)!
La découverte de deux segments de colonnes en calcaire (fig. 26-27), partiellement décomposés par une violente combustion, nous a fait interpréter cette structure comme un four à chaux, d'envergure toutefois limitée.

Après l'abandon du Bâtiment (dès le milieu du IIIe s.).
Seul un foyer de molasse à l'angle SE de S.2 (fig. 24) repose sur le SOL 1 (donc antérieur au comblement par la destruction des murs) et appuyé contre l'enduit mural (donc désaffection probable de cette salle) a été mis en évidence. Aucun matériel spécial ne peut lui être associé à moins d'admettre sa contemporanéité avec l'ETAT 5, ce qui ne peut être démontré.

Destruction et comblement du Bâtiment (dès la 2e moitié du IIIe s.).
L'épaisse couche de destruction recouvrant uniformément le secteur n'a livré que peu de mobilier; toutefois aucun élément postérieur à coup sûr au milieu du IIIe s. ap. J.-C., selon les datations conventionnelles, n'a été découvert, à l'exception de quelques fragments provenant de S. EST en relation avec un four à chaux (voir plus haut).

VII. Conclusions

La fouille de sauvetage de «Chavannes 7» nous a, malgré des conditions peu favorables, apporté bon nombre de renseignements sur l'histoire de Lousonna, renseignements fragmentaires, il est vrai, mais qu'il conviendra d'inscrire dans un cadre plus général à l'occasion de recherches futures et surtout de l'élaboration des fouilles anciennes.

Plan du quartier et urbanisme

Une portion du vicus de Lousonna a pu être reportée sur le plan général (fig. 1) dans le prolongement de ce qui a été fouillé en 1960/61[39]. Le quartier est ainsi limité au N par un decumanus, à l'E et à l'O par 2 cardines et au S vraisemblablement par le decumanus maximus, mais ce secteur n'a pas été exploré; le centre du quartier a d'ailleurs été bouleversé par le passage d'une canalisation, ce qui rend la jonction entre les 2 parties (1960/61 et «CH 7») difficile à effectuer.
On obtient une largeur de 25 m et une longueur (restituée au S) de 60 m pour cette unité d'habitation (fig. 61).
Une remarque a pu être formulée à plusieurs reprises (pp. 45, 72, 73): c'est l'adoption dès les premières constructions de bois d'un plan cohérent d'ensemble du secteur; les axes routiers ont été tracés et ne changeront pas jusqu'à la destruction finale; de même l'alignement des façades reste identique (à l'exception du mur O) sur les fondations des murs antérieurs (même observation à Avenches, voir BÖGLI 1972, p. 180).
On a relevé l'implantation d'un portique, sa réfection et sa désaffection. Il est intéressant de souligner qu'on a, au cours des modifications, agrandi l'espace intérieur du Bâtiment en construisant le mur de façade O sur ce portique; son édification est-elle publique, l'espace qu'il mobilise ressort-il également du domaine privé? Les évidences archéologiques permettent d'envisager cette solution à Lousonna.

Extension de Lousonna

On a remarqué la discontinuité entre le S et le N du decumanus mis en évidence: le cardo est d'ailleurs partiellement bouché au N (à moins qu'il ne soit dérivé vers l'O?); c'est un phénomène surprenant car il s'agit de l'accès à la partie O du forum de Lousonna par le N; il ne semble donc pas que cette voie conduisant directement au centre de Lousonna ait été d'une grande importance.

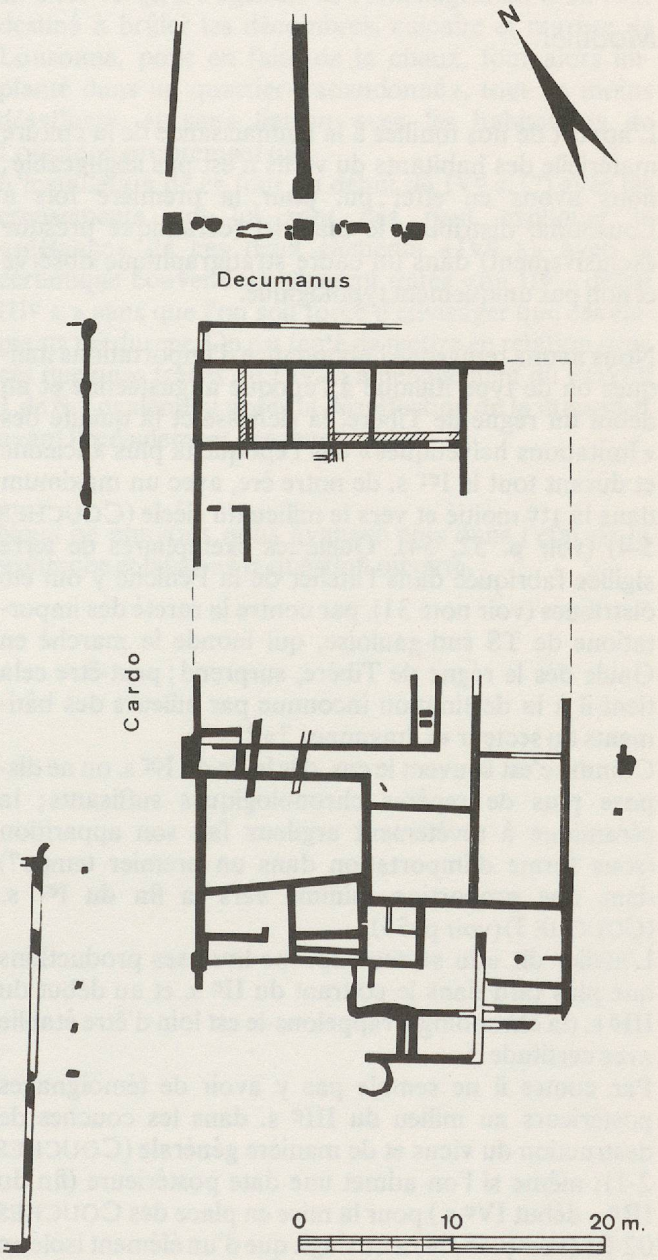

Fig. 61. Plan archéologique de l'ensemble du quartier Secteur 12 (LOUSONNA, p. 57) et «Chavannes 7»; voir fig. 4.

Le secteur NORD est-il à la limite N de cette partie des habitations de Lousonna? Les éléments archéologiques mis en valeur tendent à le démontrer. Ce secteur serait donc réservé à une activité artisanale; l'existence de fours de potiers détruits sur la parcelle voisine du Garage Berna (atelier de potier du secteur 14, voir note 3) est un indice supplémentaire.
Au N du secteur CITERNE 77, plus aucune trace de construction n'a été reconnue (cour, jardins...); est-ce la limite avec la campagne avoisinante (p. 66)?

Mobilier

L'apport de nos fouilles à la connaissance de la culture matérielle des habitants du vicus n'est pas négligeable; nous avons en effet pu, pour la première fois à Lousonna, distribuer le matériel (céramique presque exclusivement) dans un cadre stratigraphique observé et non pas uniquement typologique.

Nous avons remarqué l'abondance d'importations italiques ou de type italique à l'époque augustéenne et au début du règne de Tibère, la richesse et la qualité des «Imitations helvétiques» dès l'époque la plus ancienne et durant tout le Ier s. de notre ère, avec un maximum dans la 1re moitié et vers le milieu du siècle (COUCHES 5-4) (voir p. 52, 54). Quelques exemplaires de terre sigillée fabriquée dans l'atelier de la Péniche y ont été distribués (voir note 31), par contre la rareté des importations de TS sud-gauloise, qui inonde le marché en Gaule dès le règne de Tibère, surprend; peut-être cela tient-il à la destination inconnue par ailleurs des bâtiments du secteur «Chavannes 7»?
Comme c'est souvent le cas, dès la fin du Ier s. on ne dispose plus de repères chronologiques suffisants; la céramique à revêtement argileux fait son apparition (sous forme d'importation dans un premier temps?) dans une proportion minime vers la fin du Ier s. (COUCHE 3) (voir p. 55).
L'atelier dit «du secteur 23» ne livra ses productions que plus tard dans le courant du IIe s. et au début du IIIe s. (la chronologie rappelons-le est loin d'être établie avec certitude!).
Par contre il ne semble pas y avoir de témoignages postérieurs au milieu du IIIe s. dans les couches de destruction du vicus et de manière générale (COUCHES 2-1); même si l'on admet une date postérieure (fin du IIIe – début IVe s.) pour la mise en place des COUCHES 02-01 (voir p. 56, 74) il ne s'agit que d'un élément isolé en relation avec l'aménagement d'un four à chaux bien localisé dans l'espace et sans relation directe avec une continuité de l'occupation.

Origines: nous avons à «Chavannes 7» un argument supplémentaire en faveur d'une date «basse» des premières constructions de Lousonna, conventionnellement situées vers 15-10... av. J.-C., sur la base du matériel recueilli dans les camps du Limes et la datation qui en découle, suite à la conquête des Alpes et de la Rhétie (voir note 37).
Succession des constructions: dès la fin du Ier s. av. J.-C. et jusqu'au milieu du IIIe s. le secteur «Chavannes 7» est continuellement occupé; on a pu suivre le développement des constructions depuis les structures en bois suivant un plan d'urbanisme cohérent et qui restera inchangé.
Abandon: aucune trace de catastrophe (incendie...) ne marque un abandon brutal du secteur. Par extension, on attribue aux invasions barbares des Alamans (dès 259/260) la désertion définitive, puis la lente destruction de Lousonna simultanément à l'occupation des collines voisines (avant tout celle de la Cité à Lausanne).
Il n'y a pas lieu ici d'entrer dans le détail (voir plus bas).

Avant Lousonna

Un autre intérêt de la fouille de «Chavannes 7» fut, d'une part la reconnaissance d'une couche d'«occupation» protohistorique, malheureusement sans mobilier (âge du Bronze moyen et époque de Hallstatt dans les sondages Ouest Basilique 1976, dans la même position stratigraphique, voir p. 70); d'autre part une tombe de la fin de l'époque de La Tène (milieu du Ier s. av. J.-C.) a été fouillée; est-ce un témoin isolé? Quoi qu'il en soit, aucune trace d'habitat correspondant à Vidy n'a été à ce jour reconnue avant la mise en place d'une administration romaine dans notre territoire; on admet généralement que les Helvètes, au retour de leur tentative d'émigration ratée, se seraient établis en des lieux plus aisés à défendre (colline de la Cité à Lausanne par exemple, mais la question est loin d'être résolue).

Après Lousonna

Après la date conventionnelle de 259/260, invasion des Alamans détruisant «tout» sur leur passage, Lousonna aurait été abandonnée par ses habitants. L. Berger a montré récemment à quel point nos connaissances archéologiques restaient vagues à ce propos et qu'il fallait se méfier d'être dogmatique en utilisant un événement historique ponctuel appliqué à l'archéologie (BERGER 1976).

Quelles sont les évidences dans le cadre de «Chavannes 7» et de Lousonna en général?[40]
– Aucune couche de destruction subite (catastrophe, incendie...) n'a été relevée à «Chavannes 7», ni d'ailleurs dans aucun autre secteur de Lousonna observé dernièrement (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980);
– le mobilier archéologique (céramique) de la couche

de destruction (= abandon de Lousonna) est homogène, mais sans grande valeur chronologique dans l'état de nos connaissances. L'appauvrissement et la stagnation des formes en sont la cause; une durée de vie «longue» et par conséquent de fabrication de types de céramique locale n'est pas à exclure (voir BERGER 1976, pp. 203-205). Font exception les 3 fragments des COUCHES 02-01 (pl. 16/183-185); sur la base des datations proposées pour Bâle et la villa du Görbelhof (voir note 33) on peut admettre une date postérieure à 259/60, soit de la fin du IIIe – début du IVe s. pour ces éléments; la céramique commune n'est, comme nous l'avons souligné, pas significative, mais on pourrait aussi admettre que la céramique à revêtement argileux ait une durée de vie qui se prolonge au-delà du milieu de ce IIIe s. (ce qui toutefois n'est pas démontrable dans l'état de la recherche); les fragments associés dans le contexte du four à chaux de S.EST peuvent tout aussi bien, ce qui est plus vraisemblable, provenir des creusements effectués lors de sa construction!

A notre connaissance d'autres témoins tardifs font totalement défaut dans les réserves du Musée romain de Vidy. Un *terminus ante quem*, mais qui reste imprécis, nous est fourni par l'absence de sigillée d'Argonne surtout ou de sigillée «Claire B», ou «Lucente», particulièrement de la forme 1/3 (d'après LAMBOGLIA 1963), cette dernière importée sans doute de la moyenne vallée du Rhône; on la rencontre dans différents sites de Suisse occidentale au IVe s., à Genève et Yverdon/VD avant tout, mais aussi dans les villas comme Pully/VD (qui ont continué à être occupées!) et également dans des camps retranchés ou des refuges comme Châtel-Arrufens/VD ou le Vallon des Vaux/VD. Dans le cas de Lousonna, l'apparition sur la colline de la Cité à Lausanne, où la céramique à revêtement argileux de type Vidy n'est plus représentée, nous fournit un bon indice de décalage chronologique[41].

En ce qui concerne les monnaies de la fin du IIIe s. et du IVe s., leur présence à près de 90% dans le contexte du temple gallo-romain de Vidy n'est pas à notre avis dans ce cas un argument en faveur d'une continuation de l'habitat à Lousonna (voir note 40).

Nous admettons la possibilité de dater la mise en place des COUCHES 02-01 de la fin du IIIe – début du IVe s., mais ne pouvons non plus en tirer une indication à valeur générale du fait de l'aspect ponctuel de ces trouvailles et de la fonction attribuée à cet espace: on a en effet vu qu'il s'agissait de l'aménagement d'un four destiné à brûler les décombres, calcaire et marbre de Lousonna, pour en faire de la chaux, four alors implanté dans un quartier «abandonné», tout au moins désaffecté, et sans liaison avec les habitations de Lousonna proprement dit.

L'installation de ce four au début du IVe s. (?) avec les creusements qui lui sont liés peut expliquer le «mélange» de ces deux éléments «IVe s.» avec la céramique conventionnellement datée «fin IIe – début IIIe s.» sans que l'on soit forcé d'envisager que ces éléments perdurent. On est tenté de mettre en relation avec ces quelques traces du IVe s. l'aménagement du FOYER 1 de S.2 également après la désaffection de la maison et avant l'écroulement des murs.

Nous ne pouvons nous avancer plus dans l'état de la recherche et laissons la question ouverte.

NOTES

1 Les documents originaux ainsi que tous ceux qui ne sont pas publiés ici (descriptions non simplifiées, fichiers, catalogues et inventaires en tous genres) sont déposés aux Archives des Monuments Historiques et Archéologie — place de la Riponne 10, 1000 Lausanne 17 — et sont accessibles aux chercheurs.
L'ensemble du mobilier archéologique mis au jour est conservé au Musée romain de Vidy.

2 C'est en fait M. P. Margot, architecte, qui signala à M. D. Weidmann l'installation du chantier.

3 La zone archéologique n'était pas clairement définie (situation semblable à celle de «Chavannes 7»).
Malgré tout, DT avait averti l'archéologue cantonal du projet de construction, 18 mois il est vrai avant le début des travaux (situation différente et plus favorable qu'à «Chavannes 7»). Aucune mesure archéologique, même sommaire, n'a été prise à l'époque, si bien qu'un secteur du vicus de Lousonna a été intégralement détruit, sans intervention archéologique préalable (une amende dérisoire a été infligée après coup à l'entrepreneur).
L'*atelier* de potiers en question appelé «Berna» (nord du Secteur 14, route de Chavannes 9) a livré des témoins, déchets de cuisson avant tout, de sa production: céramique commune à pâte claire surtout et grise (pots à cuire à rebord déversé, épaulement marqué, fond plat; les exemplaires sont en général de petit format, aux parois minces; le même atelier a toutefois livré des ratés de cuisson de pots plus grossiers, en pâte grise).
Des éléments de datation, pauvres il est vrai, autres que les comparaisons typologiques, nous sont fournis par la découverte de 2 fragments de TS italique, un bord de coupe du service Ia/b et un fond estampillé du potier L. TITIUS (LOUSONNA, Pl. 19/8 + Pl. 28/121).

4 Rapport intitulé: «Sondages effectués au 7 de la route de Chavannes; Vidy, le 8 octobre 1974».

5 Par commodité nous appelerons par la suite «decumanus maximus» la grande voie de circulation parallèle au lac traversant le vicus d'E en O et menant au forum (LOUSONNA; KAENEL 1977, p. 37).
De même, les références aux points cardinaux seront simplifiées, le N étant la «route de Chavannes» et le S «l'autoroute Genève-Lausanne» et «le Léman» (en fait NE et SO).

6 La fouille «Chavannes 7/1974-75» s'est déroulée parallèlement aux travaux d'aménagements de la «Promenade archéologique de Vidy» et aux sondages effectués à cette occasion (KAENEL 1976; 1977; 1978 (a); KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980); les collaborateurs furent les mêmes ainsi que l'infrastructure (baraques, équipement, etc., voir p. 7 ss).

7 Rapport intitulé: «Fouille archéologique. Route de Chavannes 7».

8 Les propriétaires et exécutants des travaux avaient entre-temps changé (voir p. 5); le mandat de fouilles fut à nouveau délivré par M. J.-P. Dresco, chef du service des Bâtiments de l'Etat, à G. Kaenel le 3.8.1977, sur la base d'un devis proposé le 24.7.1977 dans un rapport intitulé: «Immeuble rte de Chavannes 7 – Lausanne. Propriétés d'Edilfinances S.A. Lausanne. Aménagements extérieurs – Fouilles (selon plan 6.7.77)».

9 Il s'agit du projet nº 1.590-0.77 intitulé: «Le vicus gallo-romain de Lousonna: élaboration des résultats des recherches archéologiques récentes».
Le requérant principal était l'Association Pro Lousonna (président: R. Wiesendanger); ce projet permit aux soussignés avant tout d'achever les rapports de fouilles et sondages effectués dans le cadre de la Promenade archéologique de Vidy (voir note 6) et d'une partie de ce rapport.

10 La publication de ces fouilles, sondages et observations diverses est parue en même temps que ce cahier (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980).

11 Outre INT et EXT (intérieur et extérieur du Bâtiment «romain»), nous utiliserons dans ce chapitre les dénominations simplifiées des secteurs et différentes abréviations (voir note 15) (voir tabelle p. 14).

12 Voir dans KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980; les COUCHES 8 et 7 de «Chavannes 7» ont été réunies sous la simple appellation COMPLEXE 6 dans les sondages OB 75-76; ces COUCHES 8 et 7 correspondent respectivement aux COUCHES 14 et 15 des sondages OF 75; elles portent également dans le volume en question la simple appellation SGG (sable et gravier gris = COUCHE 8) et SJ (sable jaune = COUCHE 7).

13 Cette petite fouille a été conduite par J.-P. Gadina, après le démontage par panneaux de la mosaïque en vue de sa restauration au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (E. Hennard et L. Roth).
Les couches antérieures à la pose de la mosaïque ont été fouillées jusqu'au terrain naturel (sables jaunes brunâtres [= COUCHE 7], reposant comme à «Chavannes 7» sur un sable et gravier gris, d'origine lacustre [= COUCHE 8]) et ont livré un abondant mobilier du Ier s. (documents non exploités, Musée romain de Vidy).
Un *prélèvement du profil* fut effectué à l'aide d'une résine synthétique («Lackprofil»), qui est actuellement exposé de manière didactique dans le pavillon de la mosaïque; cette dernière a été remise en place par M. Klausener en 1974, KAENEL 1977, pp. 20-23, fig. 31-34.

14 Voir note 6; KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980.
L'ensemble des données pré-et protohistoriques de Vidy sera publié séparément.

15 Voir p. 14
Nous utiliserons en plus fréquemment les abréviations suivantes:

Sa.	sable	SaGr.	sable et gravier
Gr.	gravier		
prof.	profondeur		
larg.	largeur		
long.	longueur		
ép.	épaisseur		
h.	hauteur		

16 Nous remercions Ph. Bridel pour l'examen de ces fragments.

17 La numérotation des couches est totalement indépendante de celle de la fouille 1974-75, à l'exception de la COUCHE 7, stérile, qui conserve son appellation; la relation avec le sud (NORD 1974-75) n'étant pas évidente.
Les fosses et fossés par contre sont numérotés à la suite (F17-23 et f12-17).

18 Nous profitons de remercier D. Paunier pour son aide amicale et la mise à disposition du manuscrit de sa thèse (GENÈVE) encore inédite; les nos de planches et de son catalogue, que nous mentionnons en référence, seront ceux qui figureront dans la publication de son ouvrage.

19 Nous nous sommes directement inspirés de l'ouvrage de D. Paunier (voir note 18) pour la constitution de notre catalogue.

20 Par «terre sigillée italique», terme plus large que «arétine», il faut en outre comprendre «ou de type italique»; la présence de matériel provenant de succursales gauloises n'a pas pour l'instant, selon nos critères subjectifs, été reconnue à «Chavannes 7».
Pour l'atelier de la «La Muette» à Lyon, voir LASFARGUES et VERTET 1976 (avec bibliographie).
Nous ne relèverons pas en détail les variantes au sein de chaque type; nous avons également renoncé à mentionner chaque fois le terme latin correspondant à telle coupe ou tel plat (catini,

paropsides, etc.), voir à ce sujet, par exemple, GOUDINEAU 1968, pp. 27-28.

21 Nous n'avons pas fait en détail l'analyse des quelques fragments de céramique ornée au moule de «Chavannes 7»; nous utiliserons simplement le critère chronologique qu'ils peuvent nous fournir (nous en sommes également redevables à Mme E. Ettlinger et M. D. Paunier.)

22 Dans cette catégorie nous avons regroupé les récipients qui imitent les formes italiques ou gauloises et en plus les récipients fabriqués selon les mêmes critères techniques, appartenant donc à une même «famille».
Nous traitons tout d'abord des «Imitations TS – terra nigra» à pâte en général grise fine, engobe noir brillant, et ensuite des «Imitations TS» c'est-à-dire la variété la plus courante, à pâte claire, ocre orange, engobe variant du rouge au brun (variété appelée parfois «terra rubra»). Nous suivons la classification établie en 1941 par W. Drack (DRACK) et décrirons sommairement les formes qui sont difficilement assimilables à un de ses «types» ou qui n'y figurent pas.
De même nous ne mentionnerons pas, au sein de chaque type, les variantes en détail, comme l'a fait W. Drack.

23 Nous adoptons ici le terme: «revêtement argileux», large à souhait, applicable pour une partie de son acceptation à un type de céramique particulier à la Suisse occidentale; nous avions utilisé le terme «enduit brillant» pour la céramique d'Avenches, terme d'attente et peut-être trop restrictif (AVENTICUM I).

24 Pour ce chapitre on se référera au mémoire de licence, encore inédit, de S. Schupbach, Les amphores romaines de Vidy. Lausanne 1978. Nous la remercions de ses renseignements concernant cette catégorie céramique. Nous n'utilisons pas systématiquement les données des amphores provenant de nos fouilles, cette étude étant intégrée à la recherche mentionnée plus haut (à paraître).

25 K. Roth-Rubi mit à notre disposition le manuscrit alors encore inédit de son étude publiée depuis lors (AVENCHES-KRÜGE). Ainsi avons nous pu donner les références à son catalogue, ce dont nous la remercions.

26 Nous avons séparé le reste de la céramique d'usage courant (après en avoir extrait les amphores et mortiers, les cruches, les plats à engobe interne rouge et la céramique peinte) en «céramique commune à pâte grise ou noire» et «céramique commune à pâte claire», d'après le mode de cuisson (mode de type B pour la première, de type A pour la seconde — voir PICON 1973).
En général la pâte de la seconde catégorie est ocre orange, comportant des paillettes de mica doré, fine, plus ou moins dure et plus ou moins bien cuite; plats à engobe interne rouge, céramique peinte et une grande partie des pots d'usage courant ont le même aspect du point de vue de la pâte et sont sans doute issus d'officines locales ou tout au plus régionales, comme d'ailleurs les productions d'«Imitations TS», dont ils ne sont techniquement pas très éloignés.
Au sein des pâtes grises, nous n'avons pas, faute d'ensembles suffisants, distingué systématiquement des «gallo-belges», «grises fines» ou «plus ou moins grossières» ou encore «noires»; nous mentionnons sommairement dans la description de l'objet les caractéristiques particulières d'engobage ou de lissage partiel ou total (voir en outre p. 50, note 22).

27 Le regroupement du mobilier de l'ensemble des subdivisions des COUCHES 5 est sans aucun doute une erreur qui nous empêche de cerner une évolution chronologique détaillée; mais, comme nous l'avons relevé (pp. 11 et 47), les surfaces explorées étaient particulièrement restreintes et le mobilier insuffisant pour étayer une proposition de datation de chaque subdivision; de plus l'attribution à chacune d'elles n'était pas toujours assurée et de manière comparable d'un secteur fouillé à l'autre. Une séquence parallèle à celle des COUCHES 5 de «Chavannes 7» a été analysée dans les sondages Ouest Basilique 1975-76 (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, p. 12 ss).

28 Mentionnons quelques jalons fondamentaux: O. Tischler, dans A. B. Meyer, Gurina 1855: première esquisse de répartition; O. Vauvillé, Découvertes faites dans l'oppidum de Pommiers (Aisne). Mém. Soc. Nat. Antiqu. France, 7e sér. tome 7, 1907; O. Almgren, Fibules d'Alésia et de Bibracte. Deux dates fixes dans l'histoire de la fibule en Gaule. Opuscula Archaelogica (Mélanges O. Montelius) 1913, pp. 241-248. O. Almgren, Studien über Nordeuropäische Fibelformen. Mannus-Bibliothek 32, 1923; R. Christlein, Datierungsfragen der spätestlatènezeitlichen Brandgräber Südbayerns. Bayer. Vorgeschbl. 29, 1964, pp. 241-249; J. Werner, Die Nauheimer Fibel. Jahrb. RGZM 2, 1955, pp. 170-195 (p. 180, il définit ce type de fibule comme provenant d'Italie à la suite de Tischler et Montelius et n'exclut pas la possibilité qu'elles aient été amenées en Gaule sous César, voir RIECKHOFF 1975, p. 20, note 85).

29 Voir en outre quelques publications récentes: R. Albert et I. Fauduet, Les fibules d'Argentomagus. Revue Arch. Centre 15, 1976, pp. 199-240; N. Venclová, Eine Siedlung des Plaňaner Horizont in Běchovice, Prag-Ost. Arch. Rozhledy 27, 1975, pp. 400-428. C. Tendille, Fibules protohistoriques de la région nîmoise. Documents d'arch. méridionale 1, 1978, pp. 77-112; M. Py, L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (Fouilles 1958-1974). XXXVe supplément à «Gallia», Paris 1978. L. Lerat, Les fibules d'Alésia. Bibl. Pro Alesia VII, 1979: même position que Duval, «fibules de légionnaires perdues lors du siège de 52» (p. 42), modèle antérieur au type d'Aucissa (mais non pas «contrairement» à l'opinion d'E. Ettlinger! dû sans doute à une mauvaise compréhension du texte allemand).

30 S'agit-il d'une fabrication locale? On connaît en effet à Lousonna une faible partie des formes d'un atelier (ratés de cuisson en abondance) qui a produit de la céramique commune et de petits gobelets cylindriques à décor exclusivement guilloché, en pâte rose, ocre ou grise, selon le modèle italique (gobelets «d'ACO» etc...). L'étude de cet atelier n'a pas encore été entreprise (pour la localisation; voir KAENEL 1977, fig. 57, no 12; il porte l'appellation «Atelier du Secteur 25» et a été découvert dans la case R).

31 L'atelier de «la Péniche» (Secteur 27) à Vidy nous est connu par une partie du dépotoir fouillé en 1965-66 par A. Laufer (LAUFER 1967, p. 19-21; ETTLINGER 1975, p. 94; KAENEL 1977, p. 20; LAUFER-LA PÉNICHE): la publication de cet ensemble céramique est parue dans cette même série). Remarquons que l'assiette, forme Drag. 22 de la TS gauloise, n'a pas été adoptée par les autres ateliers helvètes, seul l'atelier de la Péniche l'a produite.
Il est en outre intéressant de constater qu'un exemplaire distribué sur le marché, comme l'assiette de «Chavannes 7», a les mêmes caractéristiques techniques que les pièces du dépotoir, ce qui la fait reconnaître à coup sûr; l'engobe orange, fin, écaillé par endroits, est proche de la qualité des «Imitations»; mais nous savons que les potiers de la Péniche étaient également capables de fabriquer de la «sigillée» d'une qualité proche des productions italiques ou gauloises!
L'analyse chimique de cet ensemble par M. Maggetti (KÜPFER et MAGGETTI 1978) est reprise en complément de la monographie (LAUFER-LA PÉNICHE).

32 Les parallèles les plus proches, du point de vue de la forme du moins sinon de la pâte, sont les «Gurtbecher» de provenance rhénane ou belge. A Augst quelques rares exemplaires sont considérés comme importés de ces régions (AUGST, Taf. 11/12, 13; p. 39); s'agit-il également à Vidy d'une importation ou alors d'une «adaptation» locale?

33 Un atelier de potiers de Lousonna appelé «Atelier du Secteur 23»(case9) a fourni une grande quantité d'exemplaires, ratés de

cuisson y compris, de gobelets guillochés, en tous points semblables à notre gobelet. Deux fours ont été fouillés en 1961 sur le tracé des fouilles «Autoroute» (LOUSONNA, pp. 82-85; KAENEL 1977, p. 20). Cette production est très approximativement datée de la fin du IIe s. – début du IIIe s. ap. J.-C. (AVENTICUM I, p. 31).

34 L'exemplaire très proche que nous trouvons à Bâle (BASEL, Taf. 21/4) est daté de la seconde moitié du IVe siècle. D'autres coupes en terre sigillée, forme Drag. 44, ont été mises au jour dans la villa du Görbelhof près de Rheinfelden/AG (ETTLINGER 1963, Taf. 3/9, 10) dans un complexe datant de la seconde moitié du IVe siècle également!

35 La provenance de cette pièce, découverte à l'occasion du creusement des fondations de l'immeuble, est à coup sûr le COMPLEXE 6-5 (KAENEL 1978 (b), p. 110, fig. 9/7).

36 On se reportera aux rapports dactylographiés des fouilles de la rue des Farges à Lyon: 1975, 1976, 1977, 1977/78, 1978-79 (A. Desbat responsable); dans le «rapport préliminaire 1977/78» se trouve un chapitre innovateur «l'emploi de la terre dans la construction»; voir en outre COLLECTIF 1977, Les constructions en terre dans l'habitat gallo-romain.

37 Nous présentons dans un autre fascicule (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, en particulier p. 150 ss) une brève discussion de cette question et notre position basée sur nos découvertes archéologiques.

38 La période au cours de laquelle interviennent les premières constructions de maçonnerie, murs de boulets appareillés à l'aide d'un mortier de chaux, peut être placée dans le second quart du Ier s. de notre ère (KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980).

39 Voir pp. 7, 12; la documentation de la partie du Secteur 12 fouillée par H. Bögli en 1960 dans le cadre des fouilles «Autoroute» (voir p. 12) n'a pas été élaborée (à part le plan archéologique d'ensemble), ni le mobilier recueilli étudié. Il est donc difficile d'établir la jonction entre ces 2 fouilles et de comparer les résultats pour aboutir à une interprétation globale de ce quartier qui reste à effectuer.

40 Nous traitons sommairement le même thème sous un autre angle dans un autre article (G. Kaenel, Céramique romaine d'Afrique en Suisse occidentale, Arch. suisse, à paraître).

41 Pour Genève, voir l'étude de D. Paunier mentionnée à de nombreuses reprises (GENÈVE) ainsi que PAUNIER 1977; pour Yverdon, une présentation des matériaux par C. Roth-Rubi paraîtra prochainement; le mobilier recueilli au cours des fouilles de la villa du Prieuré à Pully est inédit (rapport préliminaire de D. Weidmann, La villa du Prieuré à Pully. Arch. suisse 1, 1978-2, 87-92), sigillée d'Argonne, «Claire B» ou «Lucente» (LAMBOGLIA 1963, forme 1/3 en particulier) y sont entre autres représentées; le mobilier des fouilles de Châtel-Arruffens, conduites par J.-P. Gadina il y a un peu plus de 10 ans, est inédit; il en est de même pour celui du Vallon des Vaux (même site que le site Néolithique moyen bien connu) qui est déposé au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, fouilles anciennes; pour la colline de la Cité à Lausanne, voir le rapport de M. Egloff et K. Farjon, Aux origines de Lausanne. Les niveaux préhistoriques et protohistoriques de la colline de la Cité à Lausanne. Manuscrit 1978: sigillée d'Argonne et «Claire B» sont également représentées, ainsi que quelques fragments plus tardifs de «paléochrétienne grise».

Catalogue des estampilles

Chavannes 7 - 1974/75

TS italique	*No*	*Pl.*	*Couche*	*Estampille*	*Potier (ou firme)*	*Forme*	*Atelier*	*Date approx.*	*Références*	*LOUSONNA No*
TS italique	1	8/80	4	ÂT..	CN.ATEIUS	Haltern 1 (?)	Arezzo, Pise ou Lyon	5 av. – 15 ap. – J.-C.	OXÉ et COMFORT. 144 ss	18 – 40
	2	17/186	«5-6»	IVCVI/CALDI	IVCUNDVS CALIDI	Coupe	Arezzo	10 av. – 10 ap. – J.-C.	id., 372	
	3	17/187		RVFIO/VMBR	RUFIO L. UMBRICI	id.	id.	id.	id., 2449	
TS sud-gauloise	4	17/188		OF ARDA	ARDACUS		La Graufesenque	Tibère-Néron	OSWALD. pp. 22; 351	23 – 27
	5	4/39	5	OF ARD..	id.		id.	id.	id.	id.
	6	7/72	4 (F10)	GIRO. F	GIRO	Assiette	id.	Néron-Vespasien	id., 137*	
	7	17/189		..MACA	MACCARUS	id.	id.	15 – 70	id., 173	117 – 119
	8			..MAC	id.		id.	id.	id.	id.
	9			illisible						
TS centre-gauloise	10	16/178	02	MÂTI..	MATTIUS		Lezoux (ou Rheinzabern)	Hadrien-Antonin	OSWALD. p. 198	144
	11	16/179	02	OF RVFI	RUFUS		Lezoux	140 – 190	id., 268 (RUFFUS)	

Chavannes 7/1977

TS italique	12	19/214		SENT	C. SENTIUS	Coupe	Arezzo (ou Lyon ?)	10 av. – 10 ap. J.-C.	OXÉ et COMFORT. 1729 (LASFARGUES et VERTET 1976)	103 – 107
TS sud-gauloise	13	19/215		AQVIT..	AQUITANUS	Plat	La Graufesenque	Tibère-Néron	OSWALD. p. 20	18 – 22

*attribué à «Lezoux (?)»; VERNHET 1975: «La Graufesenque (?)»; la pâte est celle du Sud à coup sûr.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(voir en outre les notes 24, 28, 29, 36, 40 et 41)

Abréviations

AUGST	E. Ettlinger, Die Keramik der Augster Thermen. Ausgrabung 1937-38. Monogr. z. Ur-u. Frühgesch. d. Schweiz 6, 1949.
AVENCHES-KRÜGE	K. Roth-Rubi, Untersuchungen an den Krügen von Avenches. Rei Cretariae Romanae Fautorum, Acta, Suppl. 3, 1979.
AVENTICUM I	G. Kaenel, Aventicum I. Céramiques gallo-romaines décorées. Production locale des IIe et IIIe siècles. Bibl. hist. vaudoise, Cahiers d'arch. romande 1, Avenches 1974.
BASEL	R. Fellmann, Basel in römischer Zeit. Monogr. z. Ur-u. Frühgesch. d. Schweiz 10, 1955.
BERGER 1960	L. Berger, Römische Gläser aus Vindonissa. Veröffentl. der Ges. Pro Vindonissa. Basel 1960.
BERGER 1976	L. Berger, Zu zwei Problemen der spätrömischen Schweiz. Jahrb. SGUF 59, 1976, 203-207.
BERGER et MARTIN 1975	L. Berger et St. Martin-Kilcher, Gräber und Bestattungssitten. Ur-u. frühgesch. Arch. d. Schweiz V, 1975, 147-170.
BERN-ENGE 1962/63	H. J. Müller-Beck et E. Ettlinger, Die Besiedlung der Engehalbinsel in Bern auf Grund des Kenntnisstandes vom Februar des Jahres 1962. 43-44. Ber. RGK, 1962-63, 107-153.
BÖGLI 1972	H. Bögli, Aventicum. Zum Stand der Forschung. Bonner Jahrb. 172, 1972, 175-184.
CAMBODUNUM-FORSCHUNGEN I	W. Krämer, Cambodunumforschungen 1953-I. Die Ausgrabung von Holzhäusern zwischen der 1. und 2. Querstrasse. Materialh. zur bayer. Vorgeschichte 9, 1975.
COLLECTIF 1977	A. Desbat et al., Urbanisme et architecture domestique à Lugdunum du Ier siècle av. J.-C. au IIIe siècle ap. J.-C. Rapport préliminaire 1977-1978. Les fouilles de la rue des Farges. Lyon 1978 (dactylographié).
DRACK	W. Drack, Die helvetische Terra-sigillata-Imitation des 1. Jahrhunderts n. Chr. Schriften d. Inst. f. Ur- u. Frühgesch. d. Schweiz 2, 1945.
DUVAL 1974	A. Duval, Un type particulier de fibule gallo-romaine précoce: la fibule «d'Alésia». Antiquités Nationales 6, 1974, 67-76.
ETTLINGER 1944	E. Ettlinger, Das Gallo-Römische Brandgräberfeld von Neu-Allschwil (Basel-Landschaft). Tätigkeitsberichte der Naturforschenden Ges. Baselland 14, 1944, 182-235.
ETTLINGER 1963	E. Ettlinger, Eine gallo-römische Villa rustica bei Rheinfelden. Fundübersicht, Keramik. Argovia. Jahresschr. d. Historischen Ges. des Kantons Aargau 75, 1963, 15-35.
ETTLINGER 1968/69	E. Ettlinger, Keramik-Datierungen der frühen Kaiserzeit. Jahrb. SGU 54, 1968/69, 69-72.
ETTLINGER-FIBELN	E. Ettlinger, Die römischen Fibeln in der Schweiz. Handbuch der Schweiz zur Römer u. Merowingerzeit. Bern 1973.
ETTLINGER 1975	E. Ettlinger, Handel, Handwerk und Gewerbe. Ur-u. Frügesch. Arch. d. Schweiz V, 1975, 89-106.
EWALD 1968	J. Ewald, Die frühen Holzbauten in Augusta Raurica, Insula XXX und ihre Parzellierung. Provincialia. Festschr. für Rudolf Laur-Belart. Basel 1968, 80-104.
GENÈVE	D. Paunier, La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au Royaume Burgonde (Ier siècle av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.). Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in 4°, t.IX, 1980 (sous presse).
GOUDINEAU 1968	Ch. Goudineau, La céramique arétine lisse. Fouilles de l'Ecole française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini) 1962-1967, Vol. 4. Mélanges d'Arch. et d'Hist., Suppl. 6, 1968.
GOUDINEAU 1970	Ch. Goudineau, Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien («Pompejanisch-roten Platten»). Mélanges Ecole française de Rome 82, 1970, 159-186.
GREENE 1972	K.T. Greene, Guide to Pre-Falvian Fine Wares, c.A.D. 40-70. Cardiff 1972.
HARTMANN et LÜDIN 1978	M. Hartmann et O. Lüdin, Zur Gründung von Vindonissa (Grabung Windisch Dorfstrasse, 1977, Parzelle 1828). Jahresber. Ges. Pro Vindonissa 1977, 4-36.
HAYES 1972	J.W. Hayes, Late Roman Pottery. The British School at Rome. London 1972.
ISINGS 1957	C. Isings, roman Glass from Dated Finds. Archaeologica Traiectina 2, 1957.
KAENEL 1977	G. Kaenel, La Promenade archéologique de Vidy. Guides Archéologiques de la Suisse 9. Lausanne 1977.
KAENEL 1978	G. Kaenel, Une tombe La Tène finale à Lausanne – Vidy VD. Arch. Suisse 1.1978-3, 106-111.
KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980	G. Kaenel, M. Klausener et S. Fehlmann, Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy / Lausanne). Lousonna 2, Cahiers d'archéologie romande 18, Lausanne 1980.

KÜPFER et MAGGETTI 1978 — T. Küpfer et M. Maggetti, Die Terra Sigillata von La Péniche (Vidy / Lausanne). Schweiz. mineral. petrogr. Mitt. 58, 1978, 189-212.

LAMBOGLIA 1963 — N. Lamboglia, Nuove osservazioni sulla «Terra Sigillata Chiara» (II). Riv. di Studi Liguri 29, 1963, 145-212.

LAUFER 1967 — A. Laufer, Un atelier de poterie sigillée du milieu du Ier siècle av. J.-C. à Lousonna. Communicationes rei cret. rom. fautores 8, 1967, 19-21.

LAUFER-LA PÉNICHE — A. Laufer, La Péniche – Un atelier de céramique à Lousonna (Ier s. ap. J.-C.). Lousonna 4, Cahiers d'archéologie romande 20, Lausanne 1980.

LASFARGUES et VERTET 1968 — A. Lasfargues et H. Vertet, Observations sur les gobelets d'Aco de l'atelier de la Muette (Lyon). Rev. Arch. Centre 7, 1968, 35-46.

LEIBUNDGUT-LAMPEN — A. Leibundgut, Die römischen Lampen in der Schweiz. Bern 1977.

LOESCHCKE 1909 — S. Loeschcke, Keramische Funde in Haltern. Mitt. der Altertums-Kommission für Westfalen 5, 1909, 101-191.

LOESCHCKE-VINDONISSA — S. Loeschcke, Lampen aux Vindonissa. Ein Beitrag zur Geschichte von Vindonissa und des antiken Beleuchtungswesens. Zürich 1919.

LOUSONNA — (Ed. C. Martin), LOUSONNA. Bibl. hist. vaudoise 42, Lausanne 1969.

MARTIN-KILCHER 1976 — St. Martin-Kilcher, Das römische Gräberfeld von Caurroux im Berner Jura. Basler Beiträge z. Ur-u. Frühgesch. 2, 1976.

MAYET 1975 — F. Mayet, Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique. Publ. du Centre Pierre Paris (E.R.A.522) I. Paris 1975.

NOVAESIUM VI — M. Vegas et A. Bruckner, Novaesium VI. Die augustische Gebrauchskeramik von Neuss. Gebrauchskeramik aus zwei augustischen Töpferöfen von Neuss. Limesforschungen 14, 1975.

OLDENSTEIN 1976 — J. Oldenstein, Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten. Studien zu Beschlägen und Zierat an der Ausrüstung der römischen Auxiliareinheiten des Obergermanisch-raetischen Limesgebietes aus dem zweiten und dritten Jahrhundert n. Chr. Ber. RGK 57, 1976, 49-284.

OSWALD — F. Oswald, Index of Potters' stamps on Terra Sigillata «samian ware». London 1964².

OXÉ et COMFORT — A. Oxé et H. Comfort, Corpus vasorum Arretinorum. A catalogue to the signatures, Shapes and Chronology of Italian Sigillata. Antiquitas 3, 4, 1968.

PAUNIER 1977 — D. Paunier, Note sur la céramique gallo-romaine de Genève: les productions tardives à revêtement argileux. Figlina 2, 1977, 79-83.

PÉLICHET 1946 — E. Pélichet, A propos des amphores romaines trouvées à Nyon. Zeitschr. Schweiz. Arch. u. Kunstgesch. 8, 1946, 189-202.

PÉTREQUIN et VUAILLAT 1967 — P. Pétrequin et D. Vuaillat, Habitats de l'Age du Bronze ancien et de La Tène finale à Besançon (Doubs). Revue Arch. Est et Centre-Est 18, 1967, 259-288.

PICON 1973 — M. Picon, Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux. Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines 2, Dijon 1973.

RIECKHOFF 1975 — S. Rieckhoff, Münzen und Fibeln aus dem Vicus des Kastells Hüfingen (Schwarzwald-Baar-Kreis). Saalb. Jahrb. 32, 1975, 5-104.

ROUVIER-JEANLIN 1972 — M. Rouvier-Jeanlin, Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales. 24e suppl. à Gallia, 1972.

SOLEURE — K. Roth-Rubi, Die Gebrauchskeramik von der Fundstelle Solothurn-Kreditanstalt, Grabung 1964. Jahrb. f. Soloth. Gesch. 48, 1975, 241-351.

UNZ 1971 et 1974 — Ch. Unz, Römische Militärfunde aus Baden-Aquae Helveticae. Jahresber. Ges. Pro Vindonissa 1971, 41-58.

Ch. Unz, Römische Militärfunde aus Baden, ein Nachtrag. Ibid. 1974, 85-91.

VEGAS 1969/70 — M. Vegas, Aco-Becher. Acta rei cret. rom. fautores 11-12, 1970, 107-124.

VERNHET 1975 — A. Vernhet, Notes sur la terre sigillée de La Graufesenque (dactylographié). Millau 1975.

VINDONISSA — E. Ettlinger et Ch. Simonett, Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa. Veröffentl. der Ges. Pro Vindonissa 3, 1952.

COUCHE 6

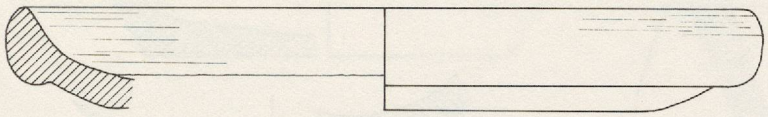

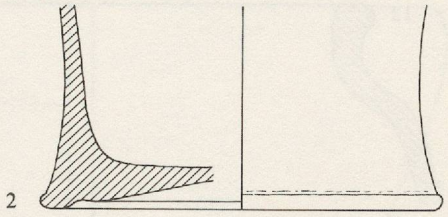

FOSSE F 11

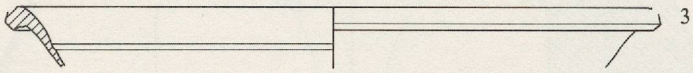

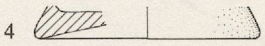

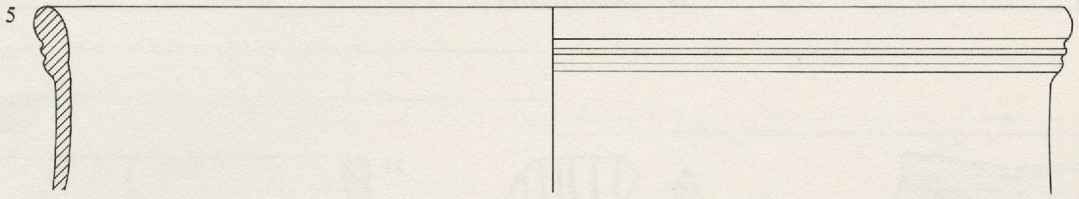

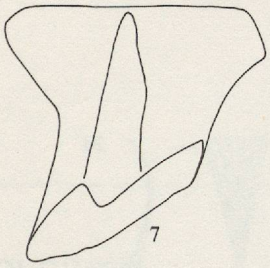

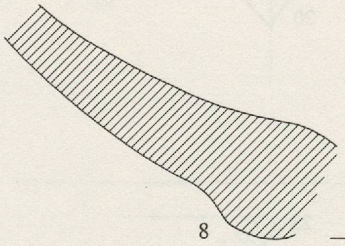

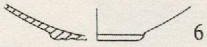

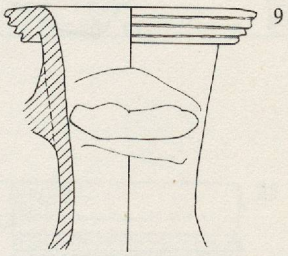

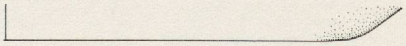

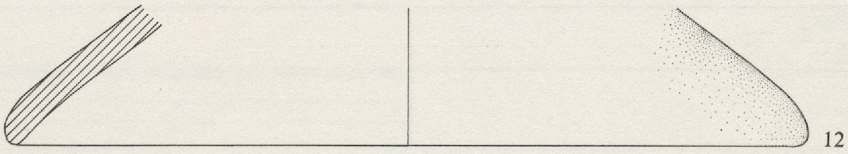

PLANCHE 1: Chavannes 7/1974-75

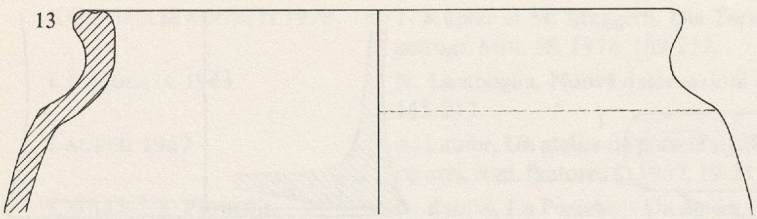

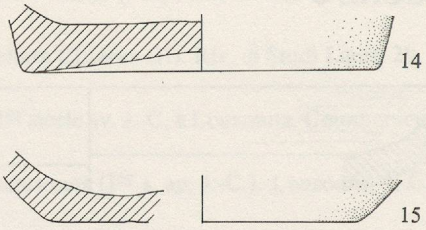

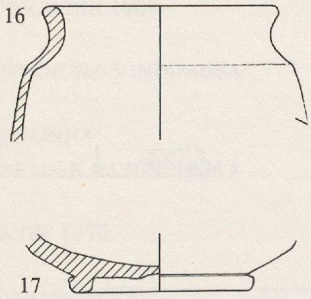

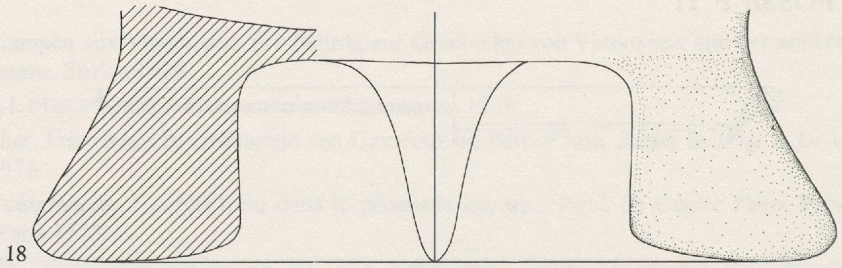

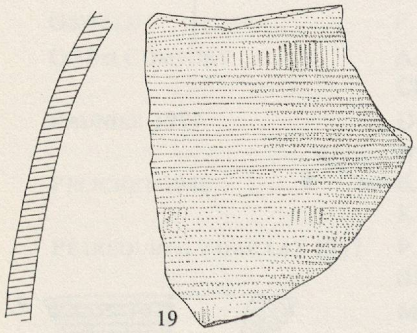

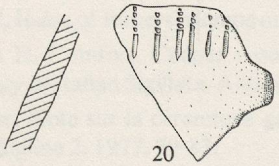

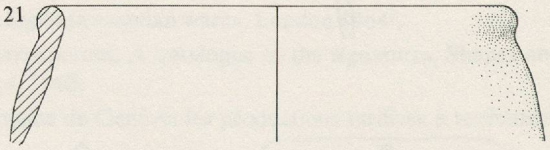

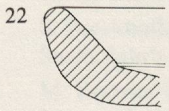

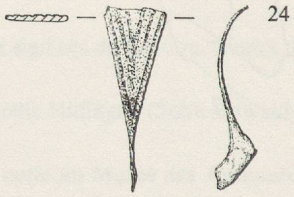

FOSSE F 16

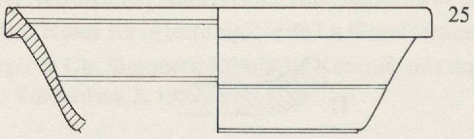

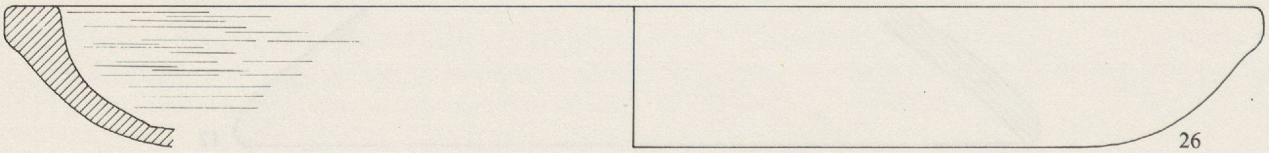

PLANCHE 2: Chavannes 7/1974-75

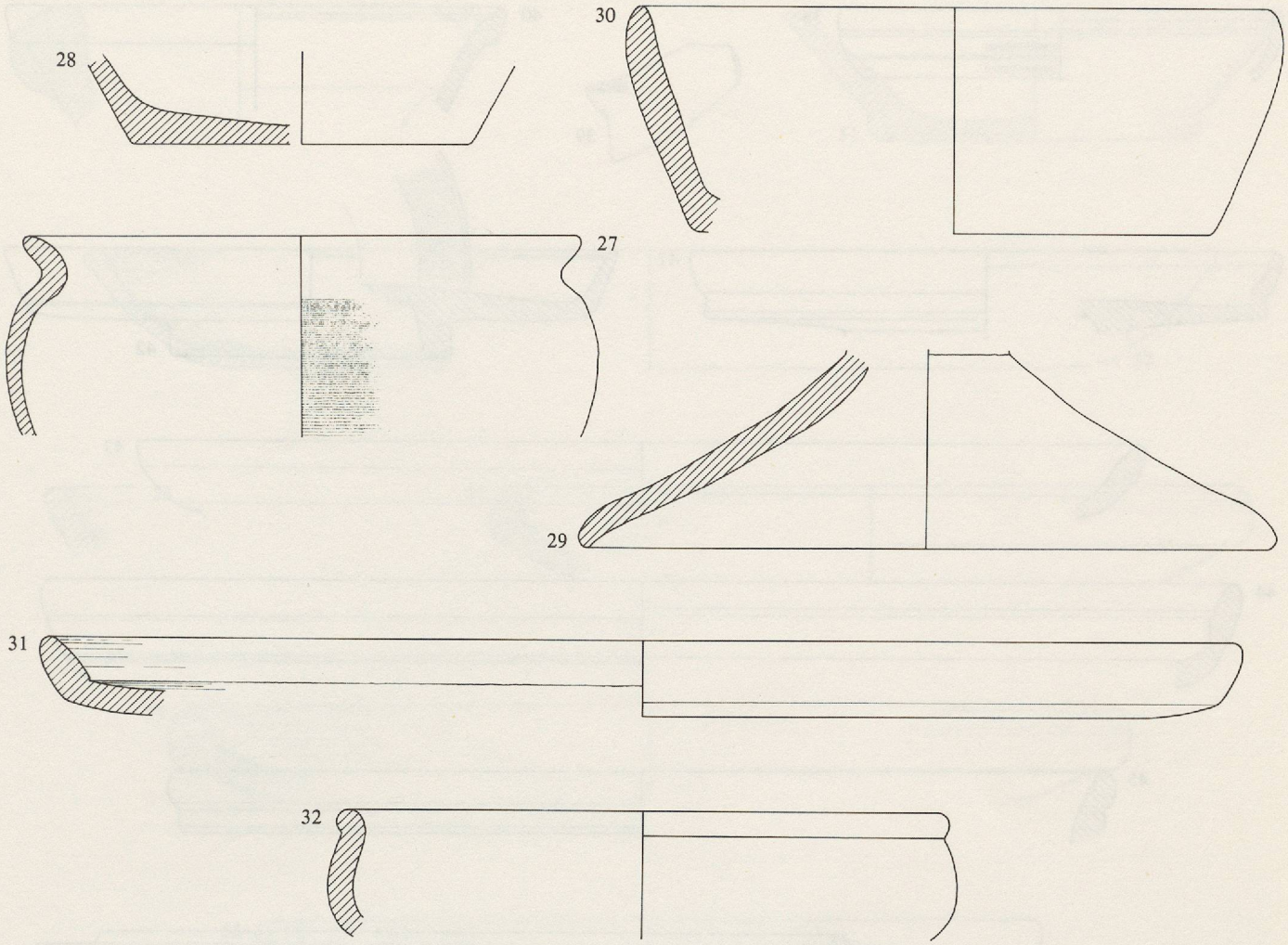

COUCHES 5

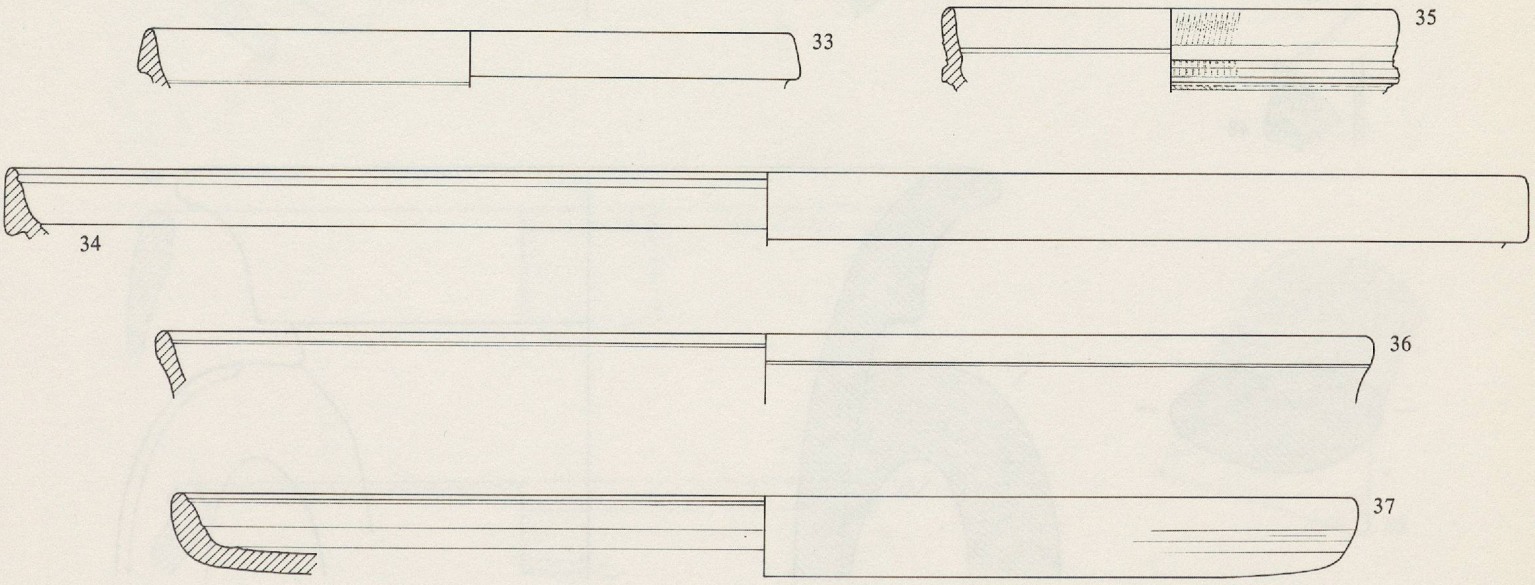

PLANCHE 3: Chavannes 7/1974-75

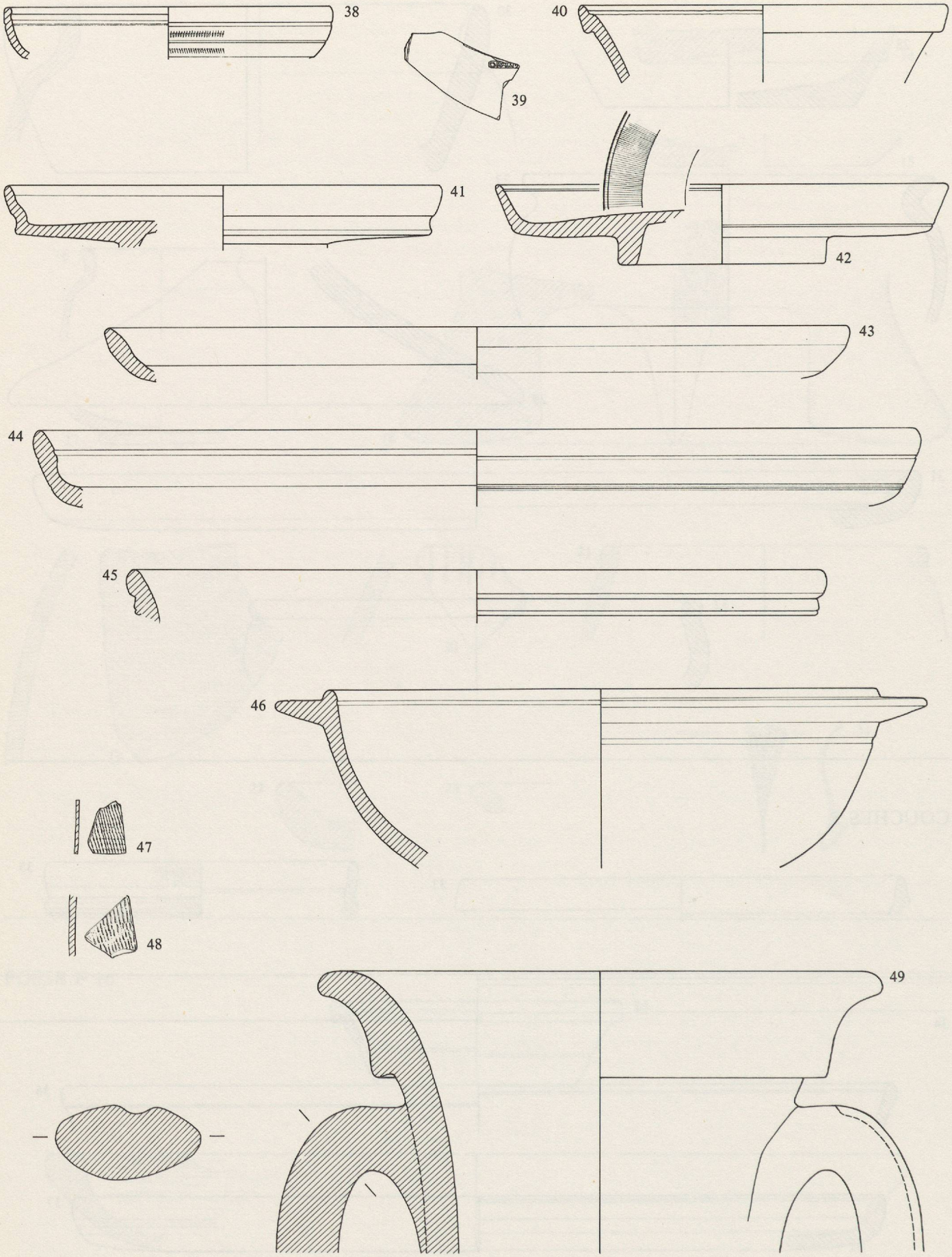

PLANCHE 4: Chavannes 7/1974-75

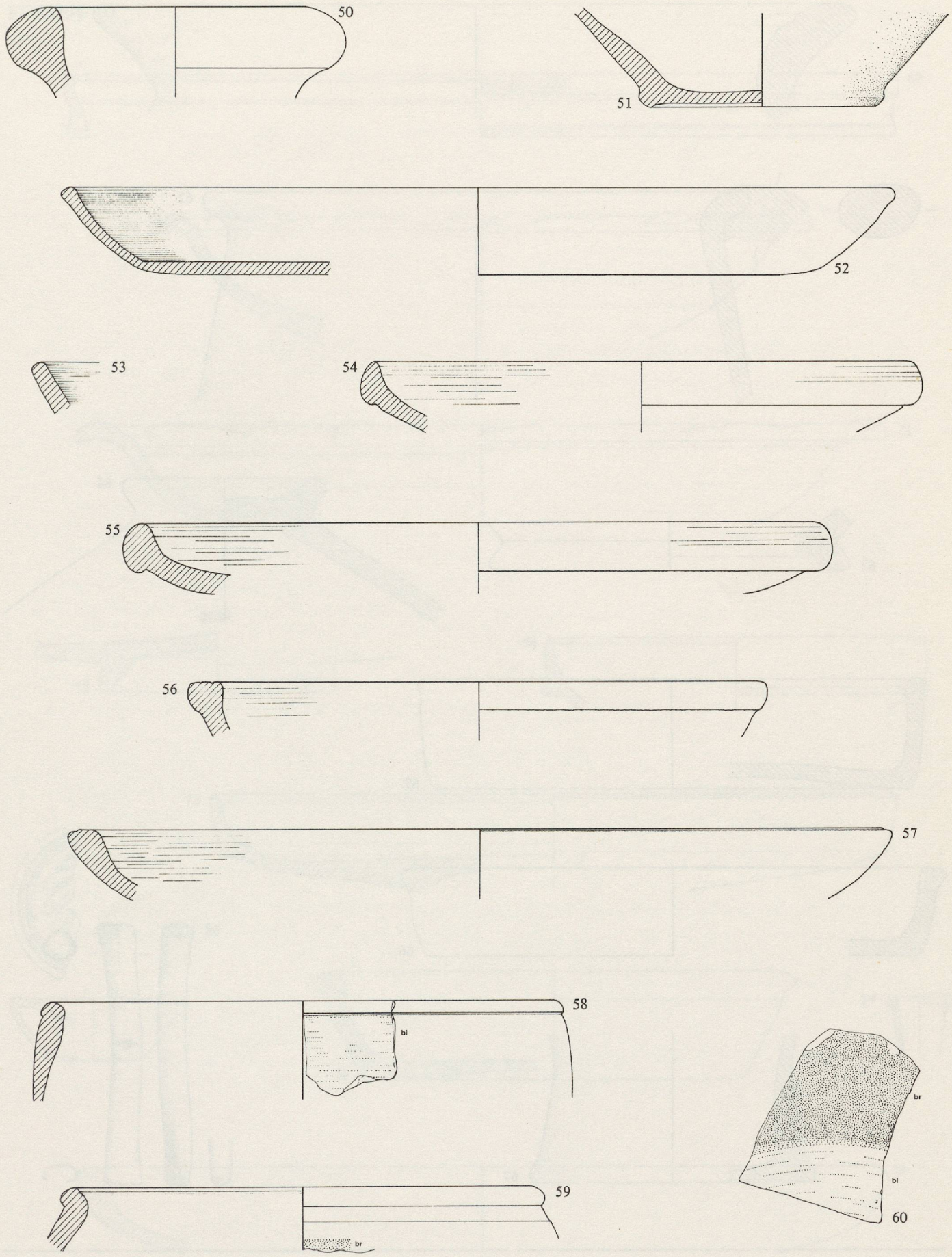

PLANCHE 5: Chavannes 7/1974-75

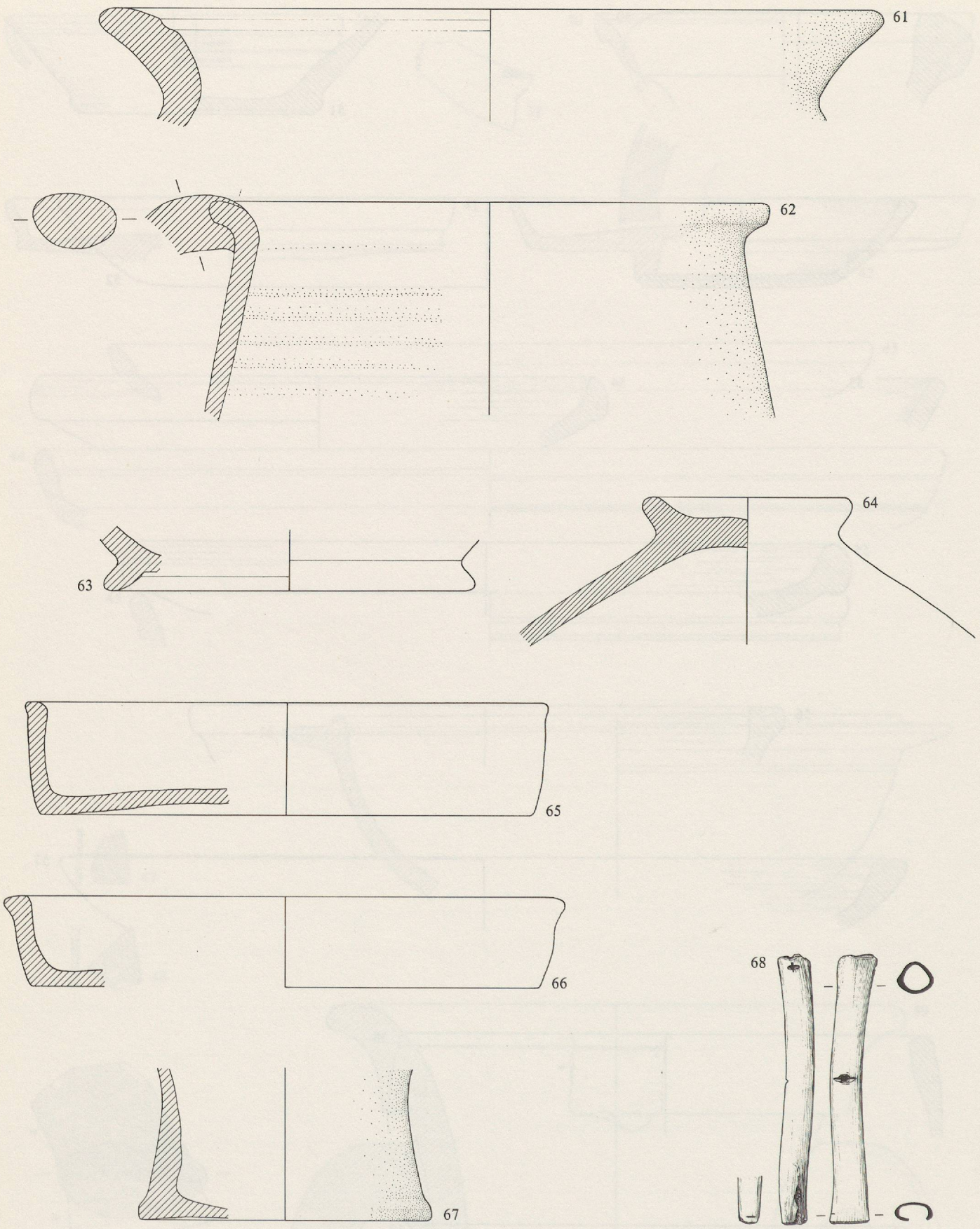

PLANCHE 6: Chavannes 7/1974-75

FOSSE F 10

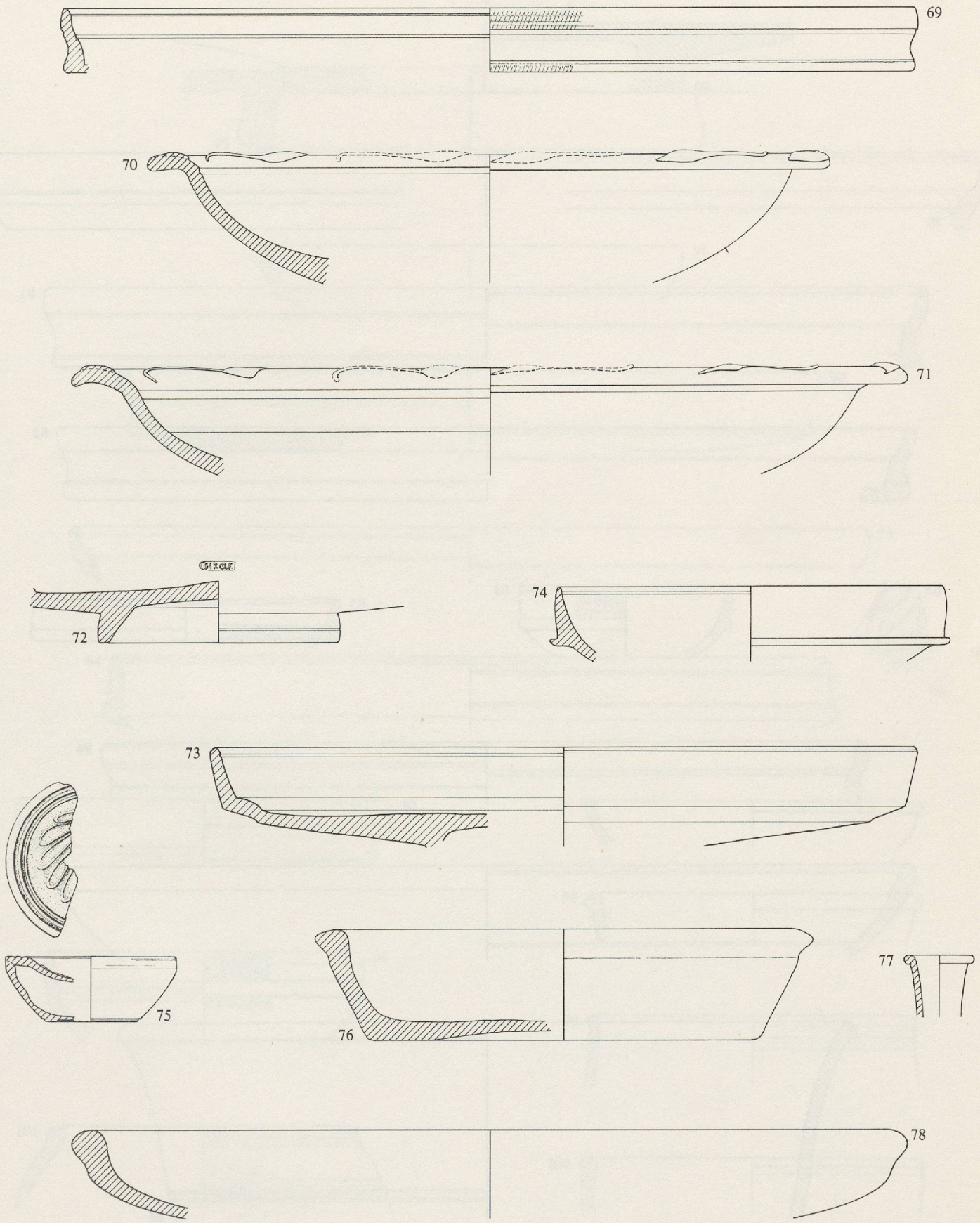

PLANCHE 7: Chavannes 7/1974-75

COUCHE 4

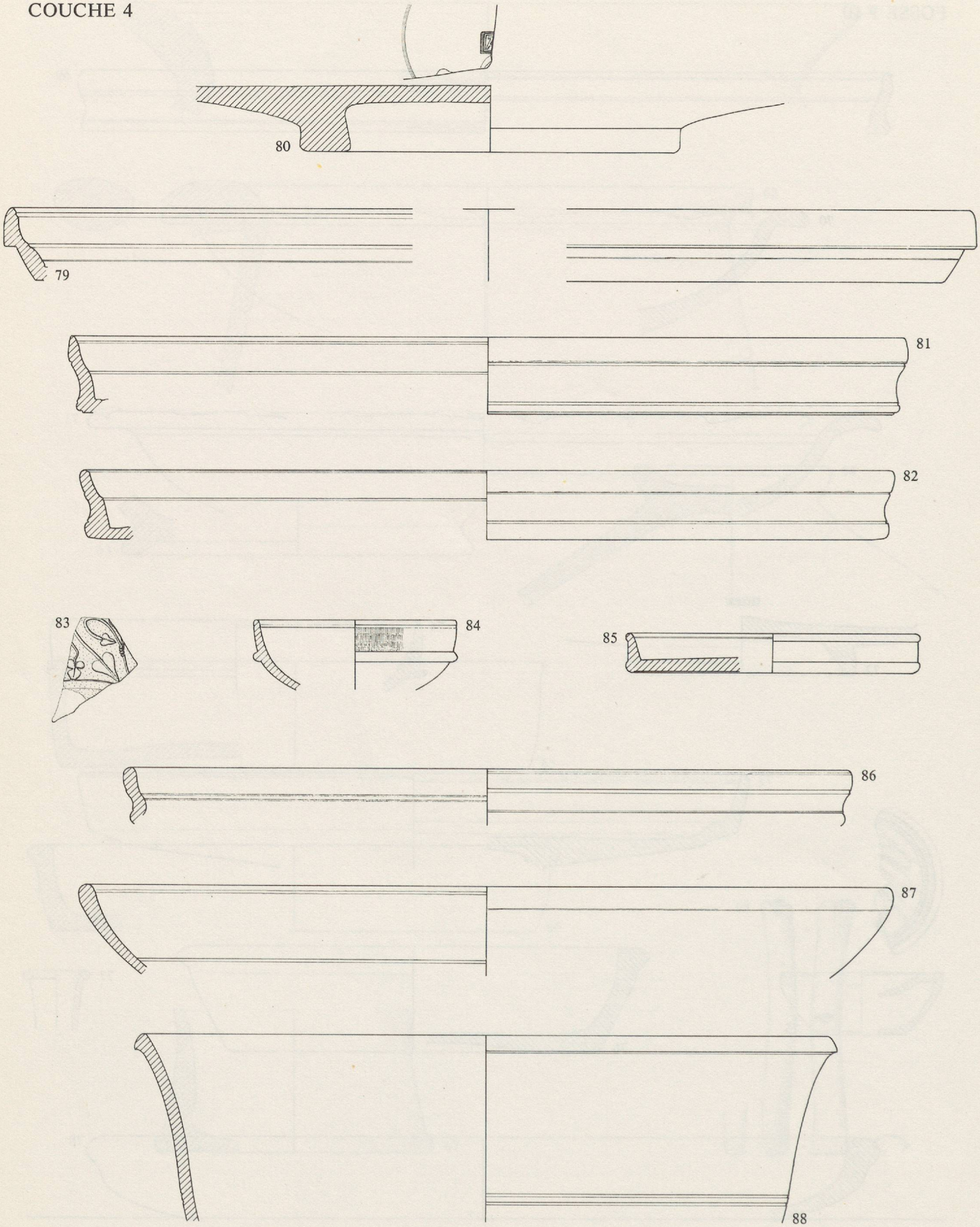

PLANCHE 8: Chavannes 7/1974-75

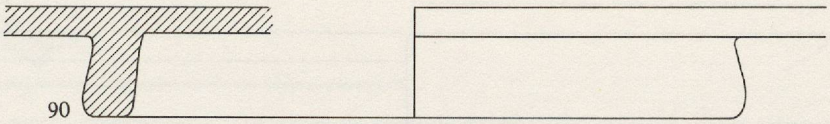

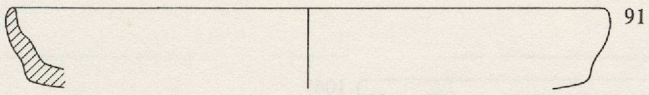

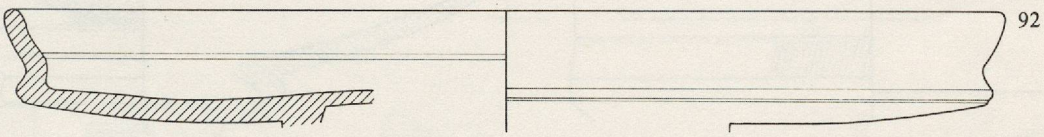

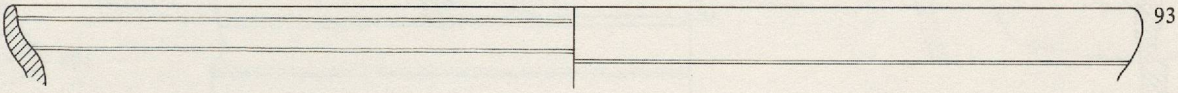

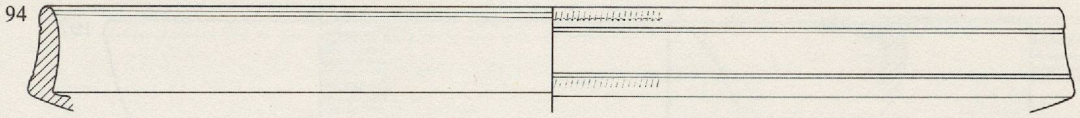

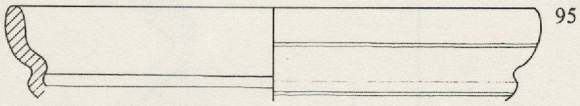

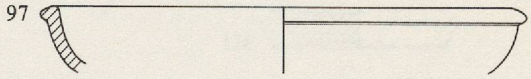

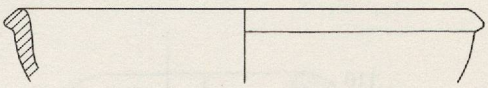

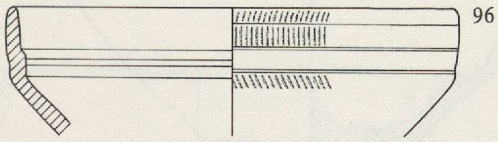

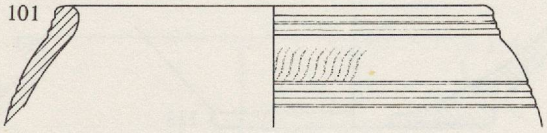

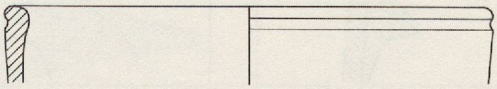

PLANCHE 9: Chavannes 7/1974-75

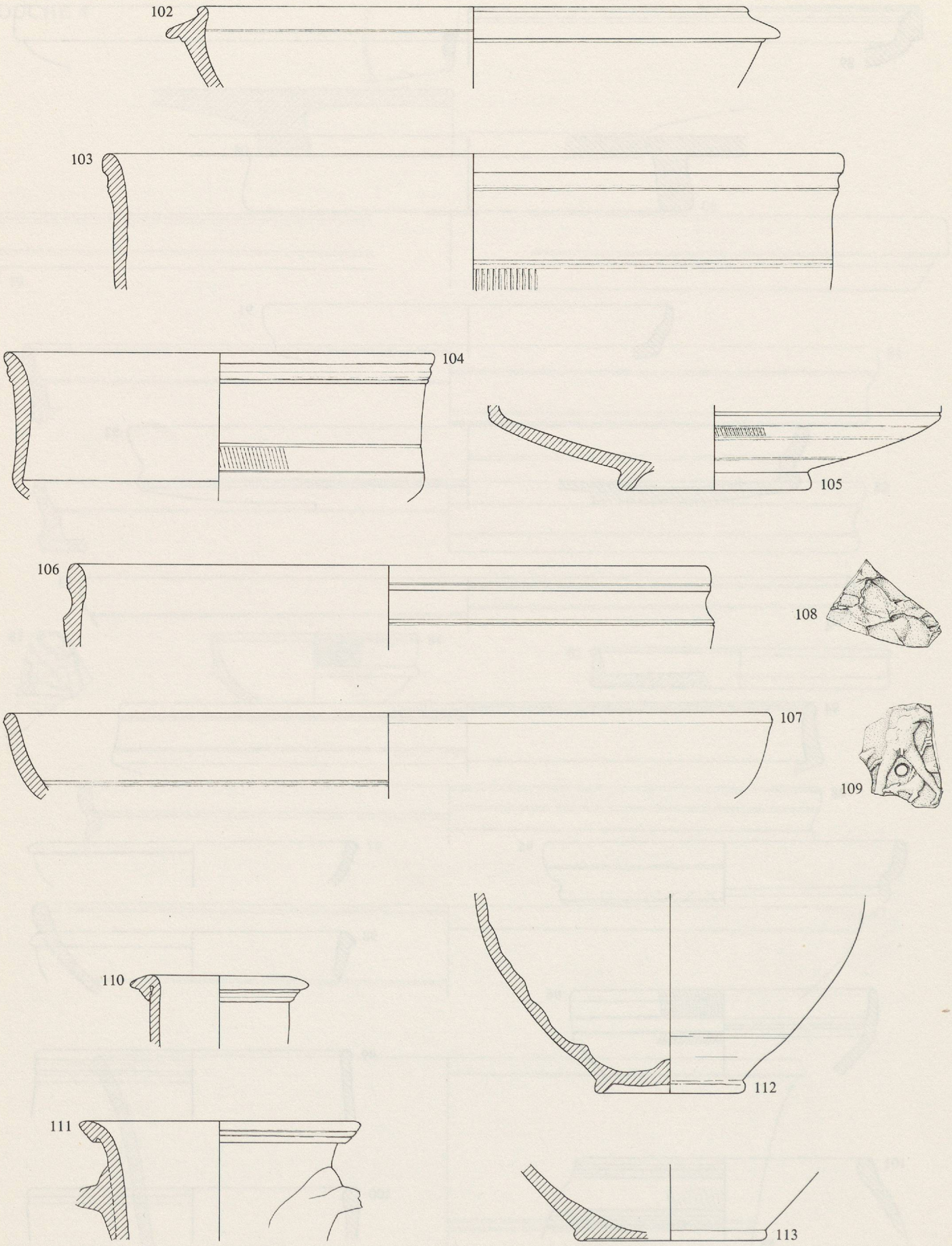

PLANCHE 10: Chavannes 7/1974-75

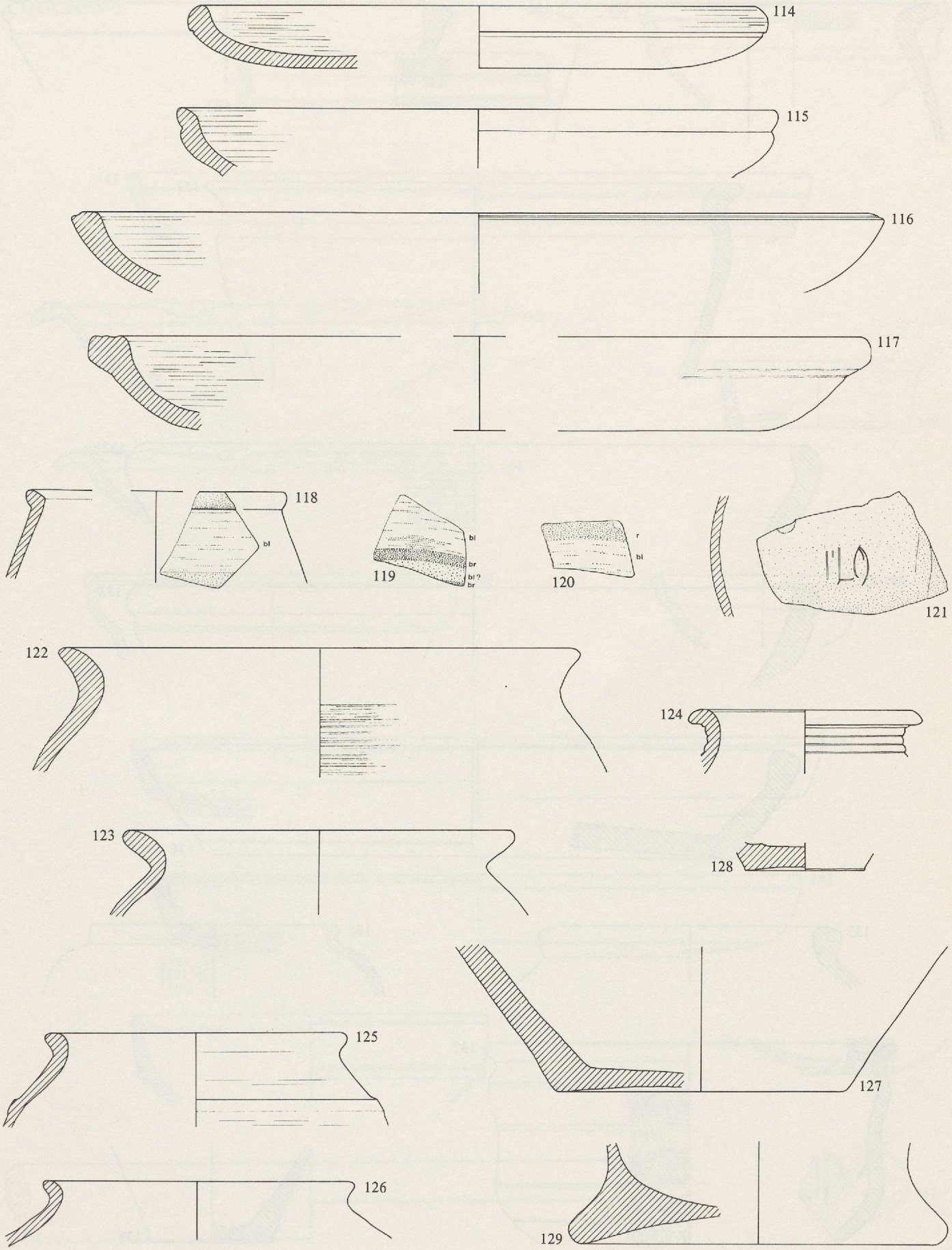

PLANCHE 11: Chavannes 7/1974-75

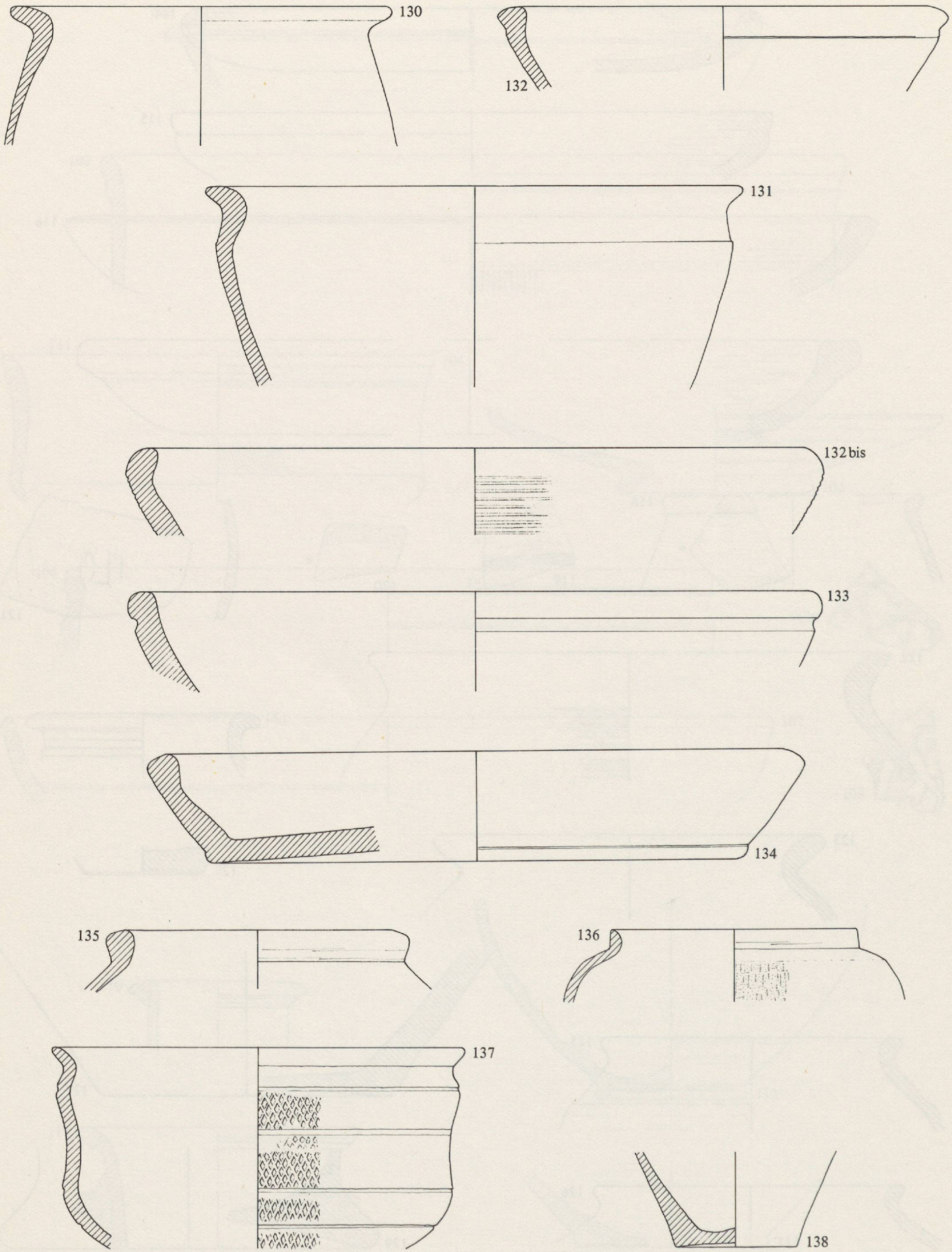

PLANCHE 12: Chavannes 7/1974-75

COUCHES 3

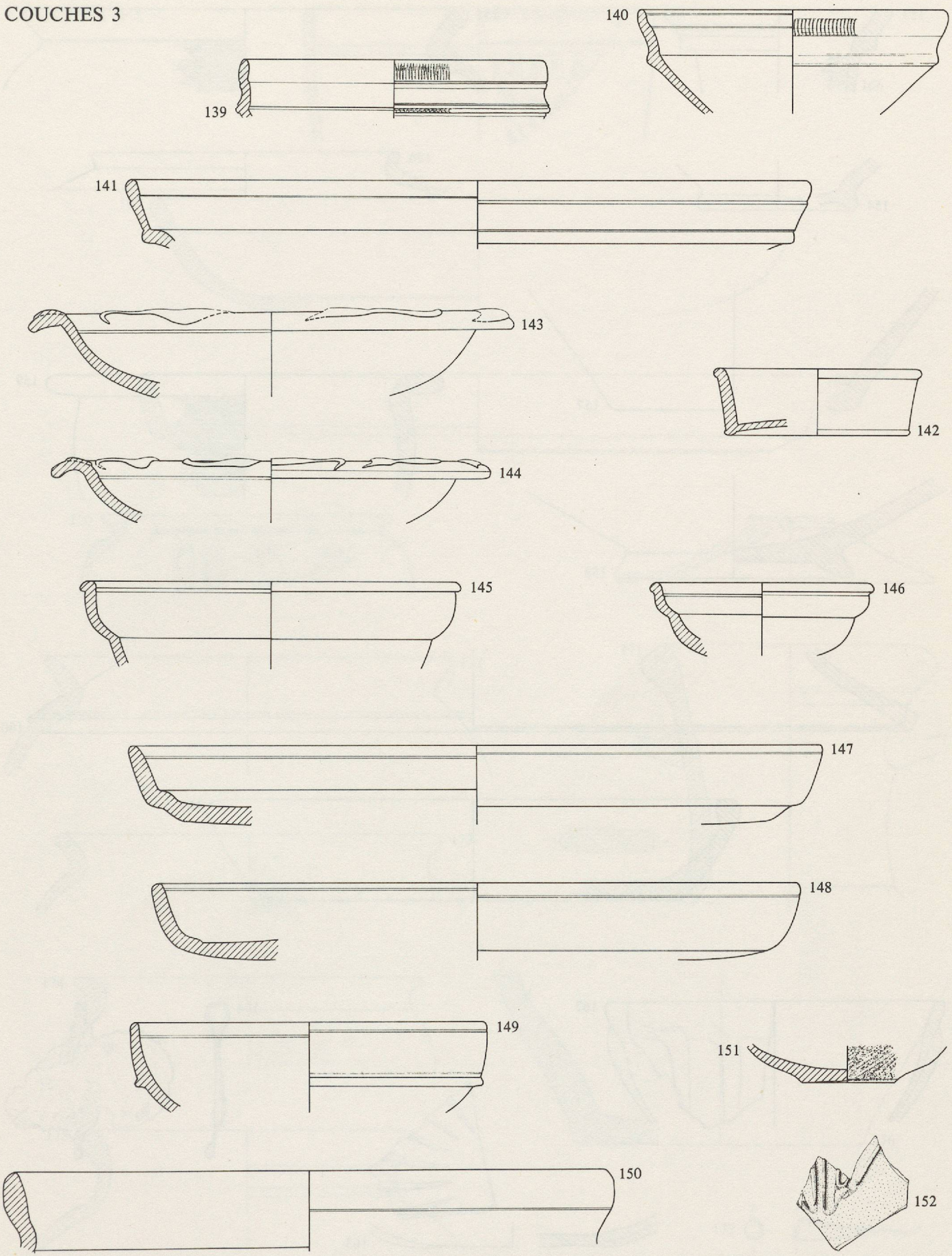

PLANCHE 13: Chavannes 7/1974-75

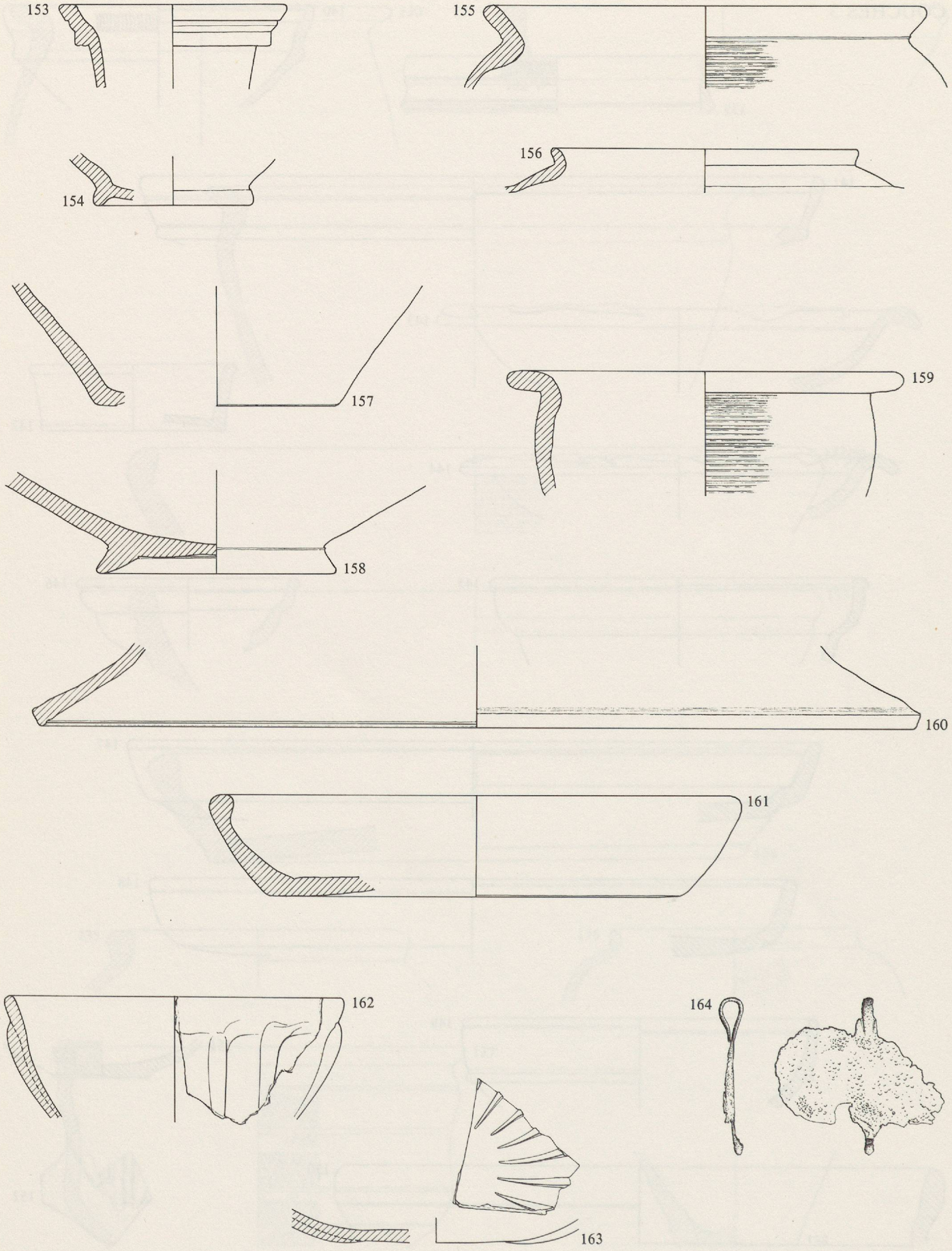

PLANCHE 14: Chavannes 7/1974-75

COUCHES 2-1

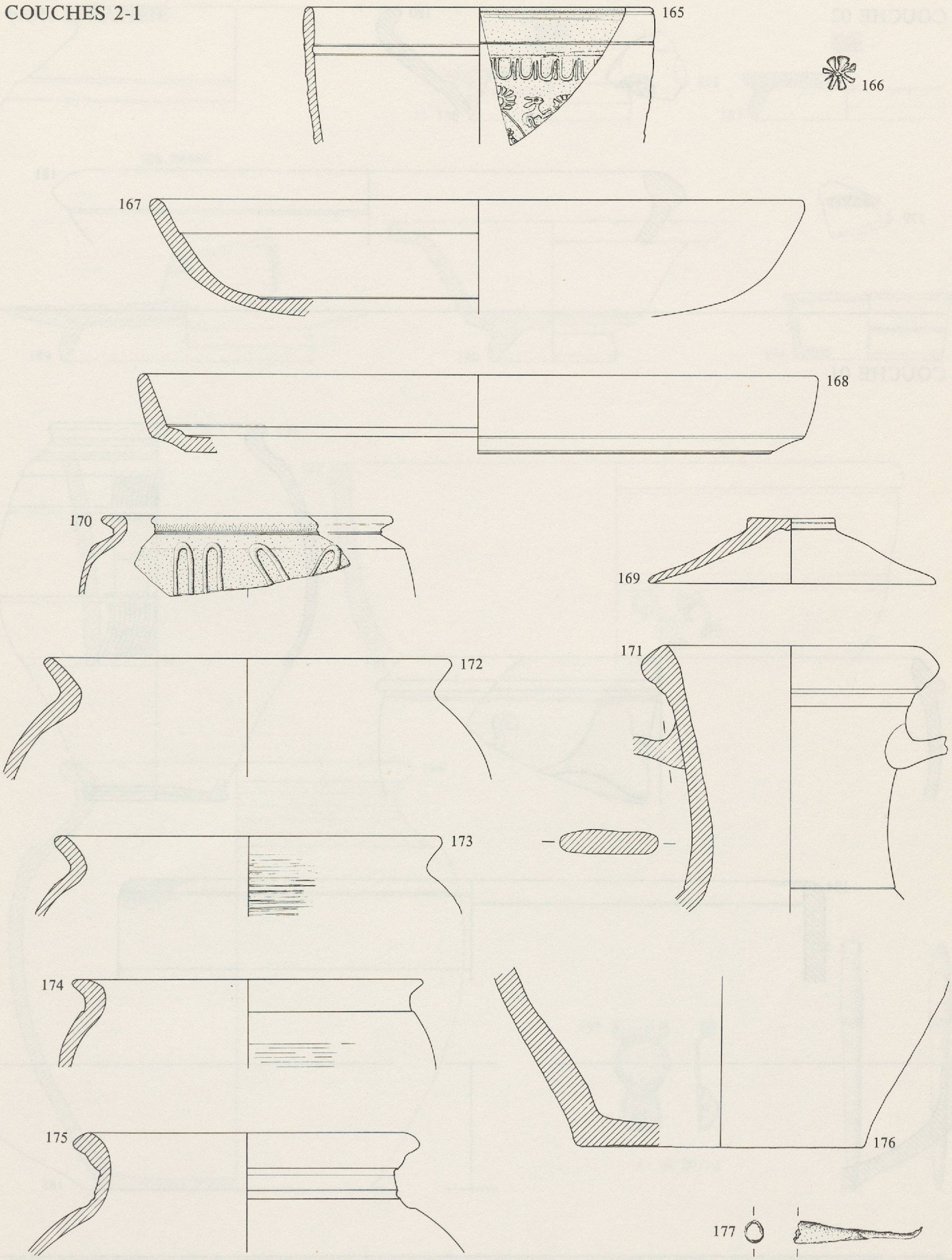

PLANCHE 15: Chavannes 7/1974-75

COUCHE 02

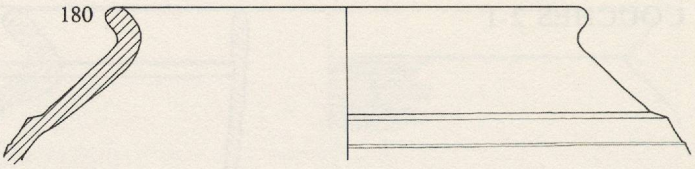

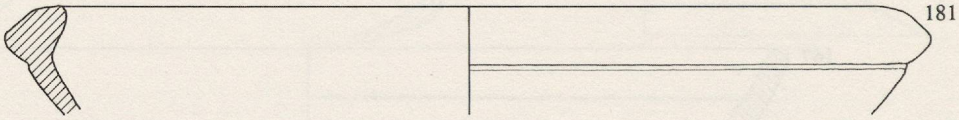

COUCHE 01

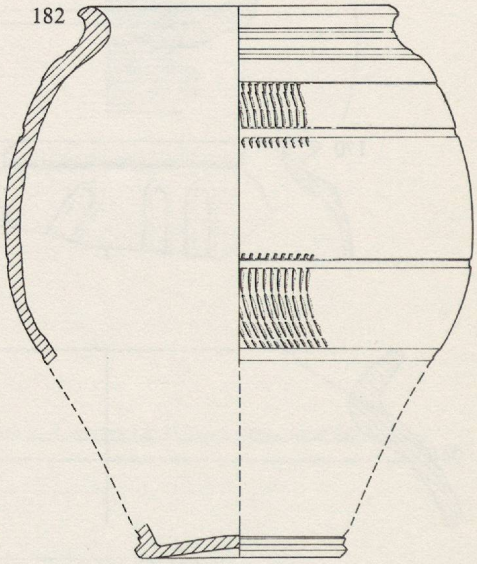

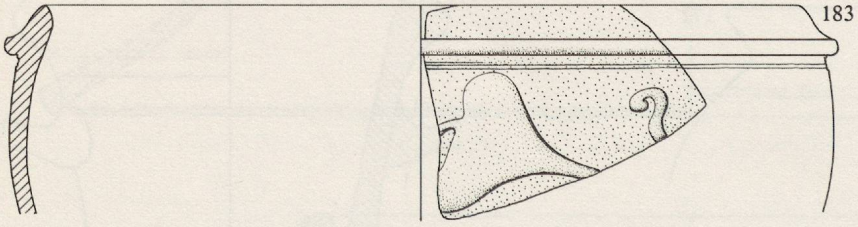

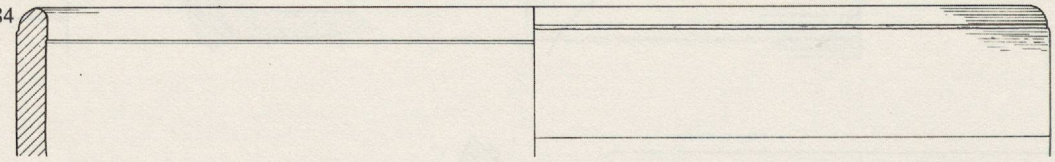

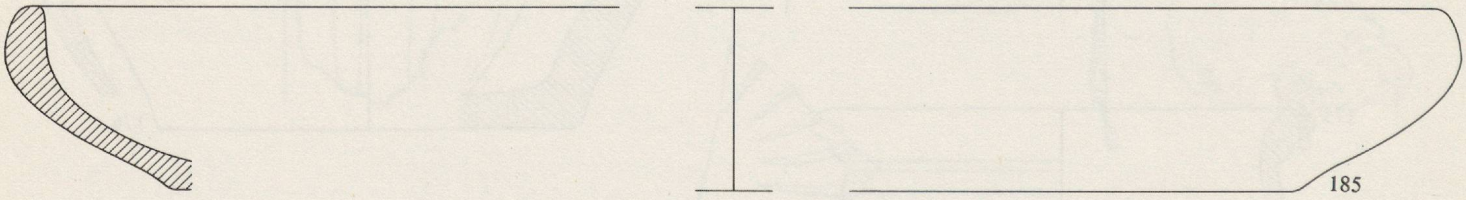

PLANCHE 16: Chavannes 7/1974-75

NON STRATIFIÉ

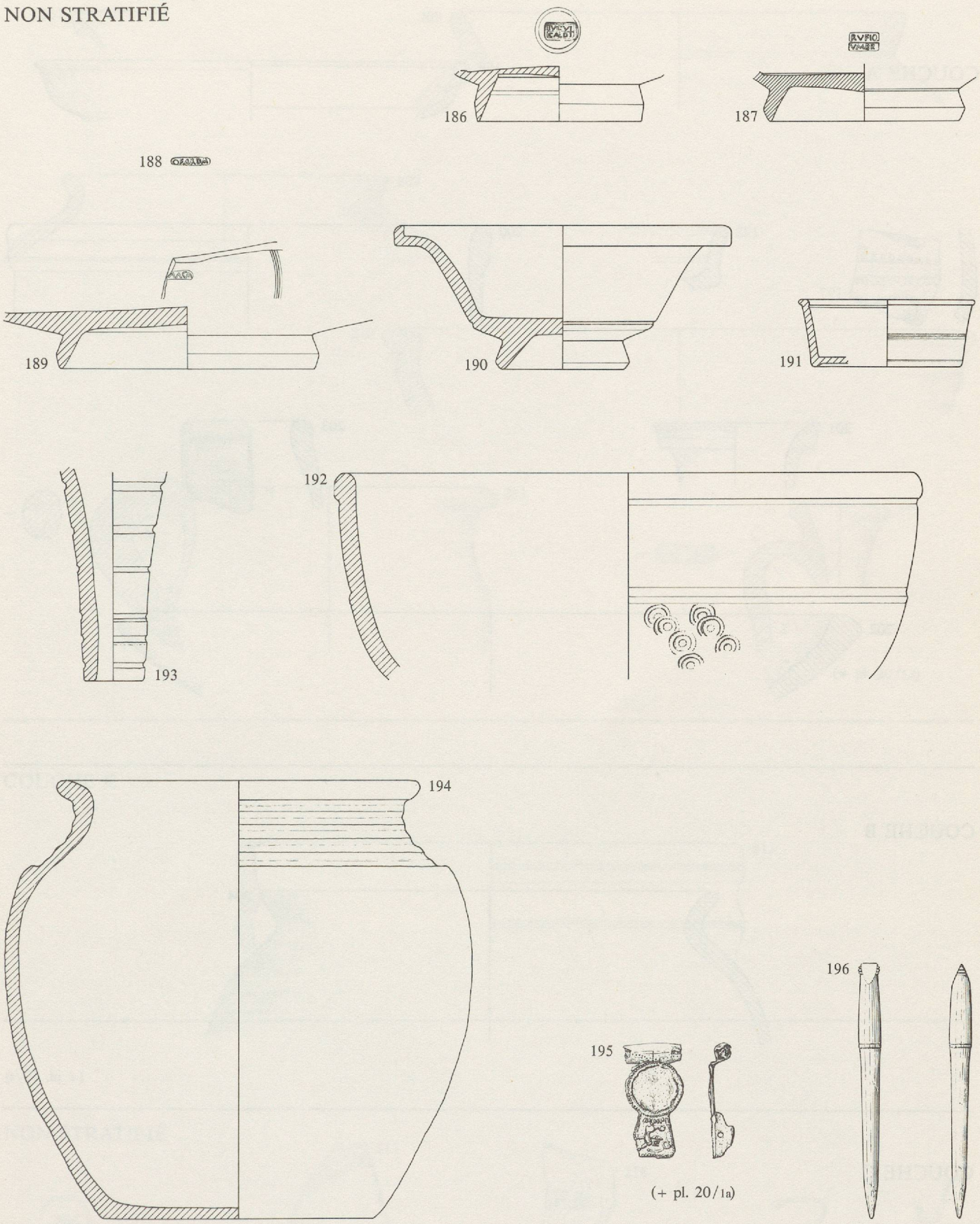

PLANCHE 17: Chavannes 7/1974-75

COUCHE A

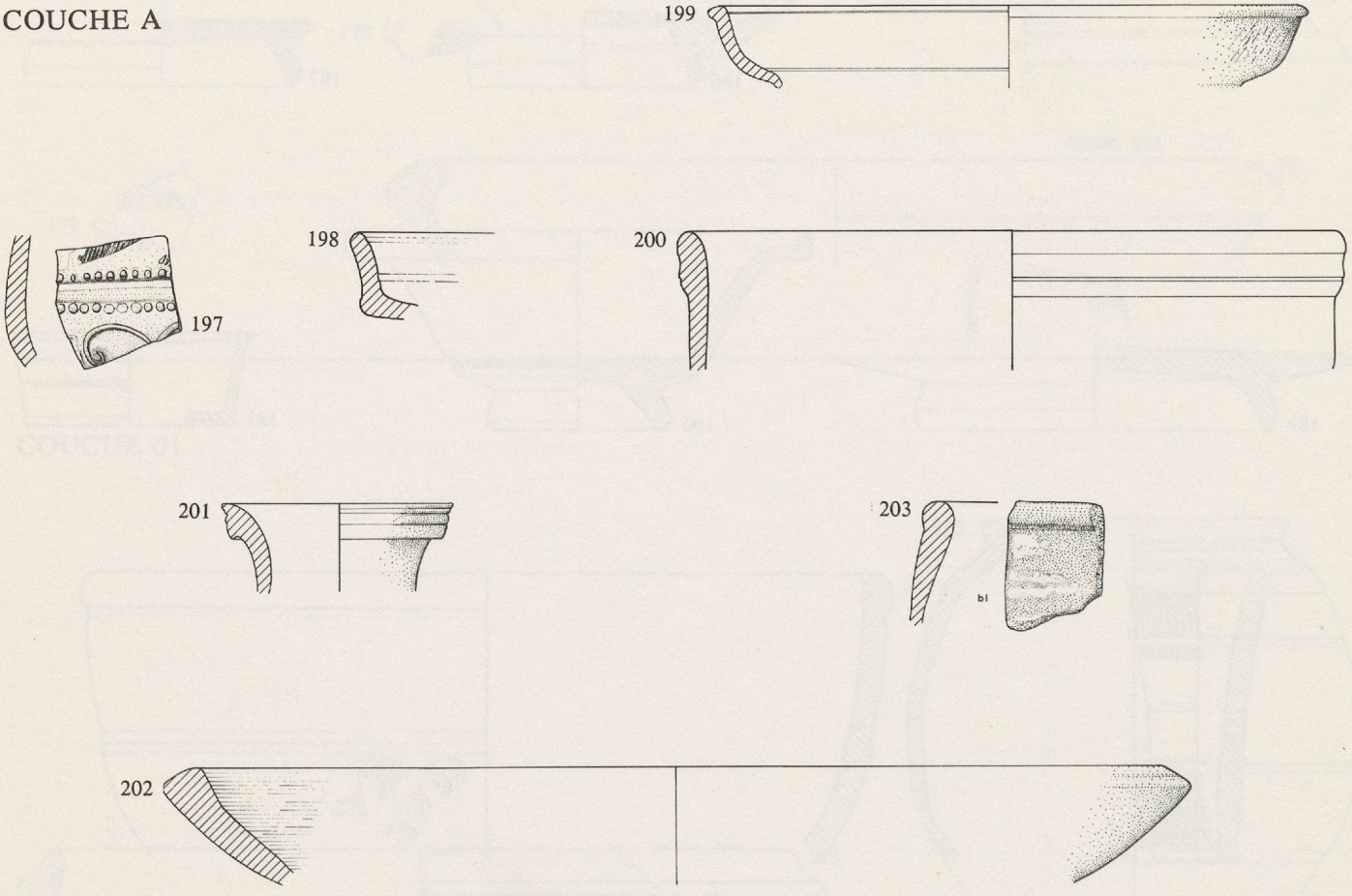

COUCHE B

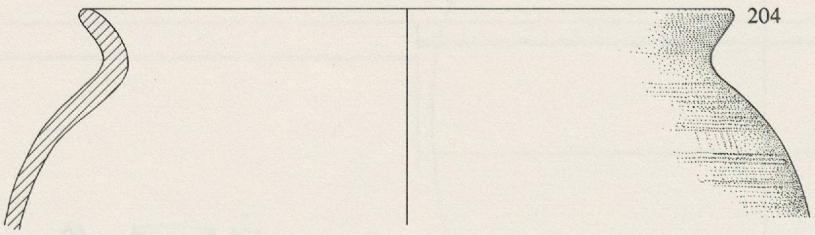

(+ pl. 20/4)

COUCHE C

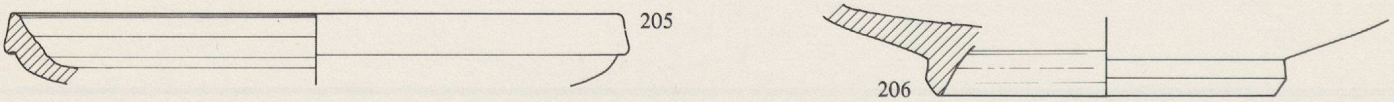

PLANCHE 18: Chavannes 7/1977

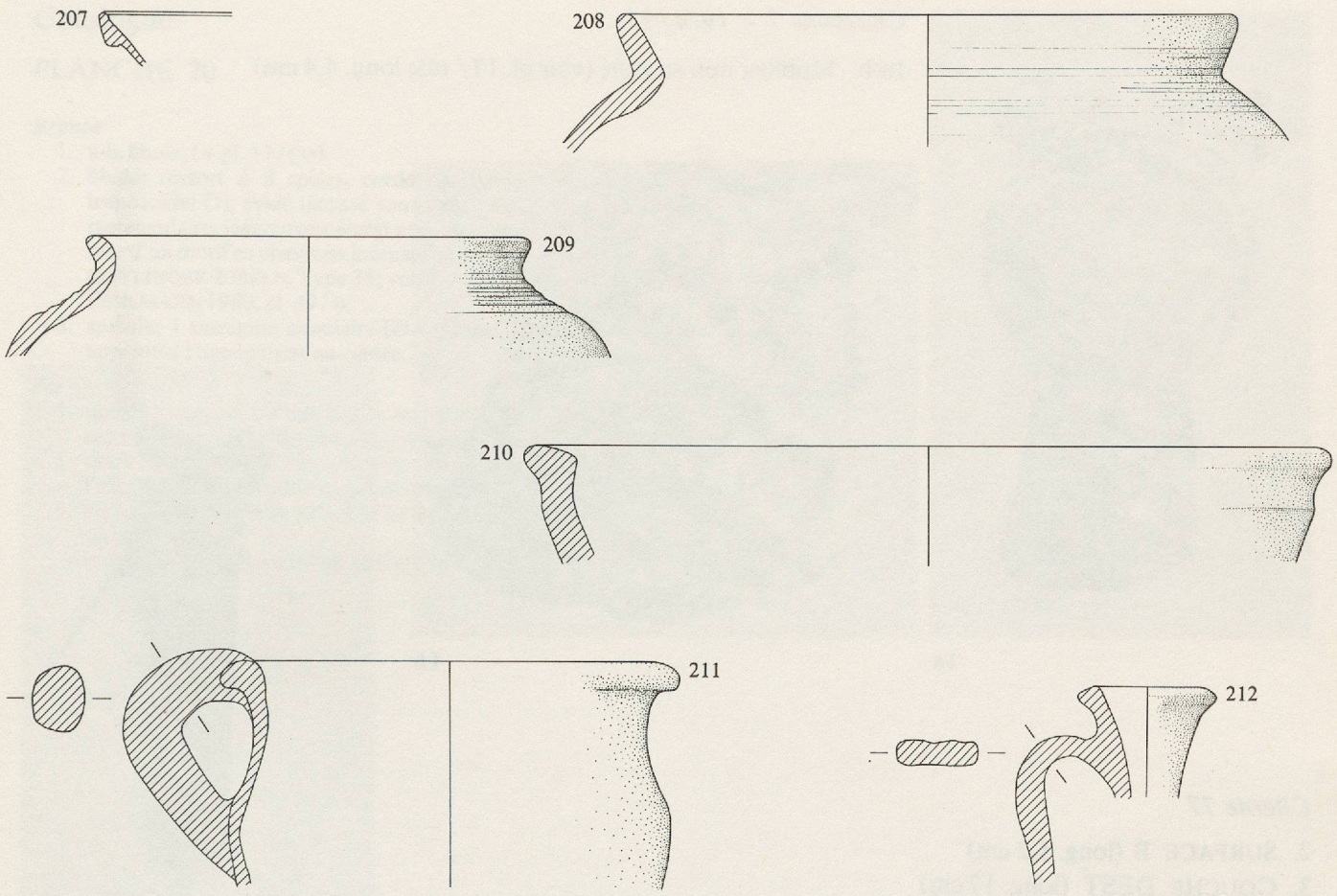

(+ pl. 20/5,6)

COUCHE E

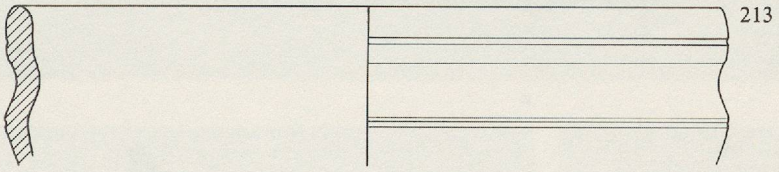

NON STRATIFIÉ

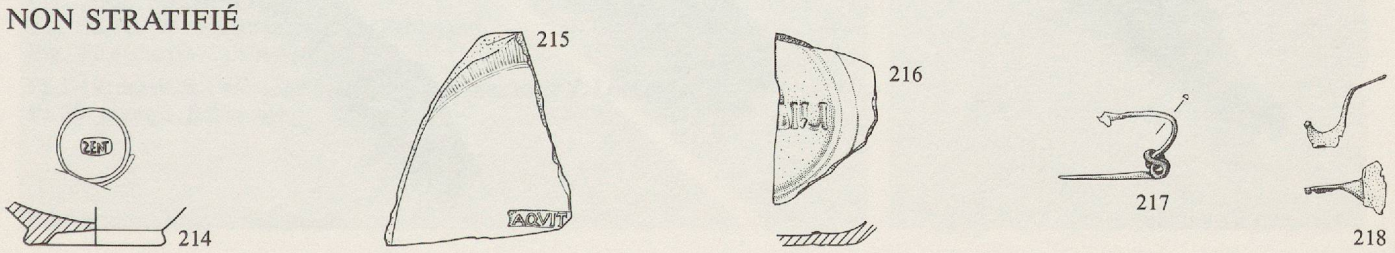

(+ pl. 20/2,3 + COUVERTURE)

PLANCHE 19: Chavannes 7/1977

Chavanne 7 – 1974/75

1a-b. Mobilier non stratifié (voir pl. 17/195; long. 4,4 cm)

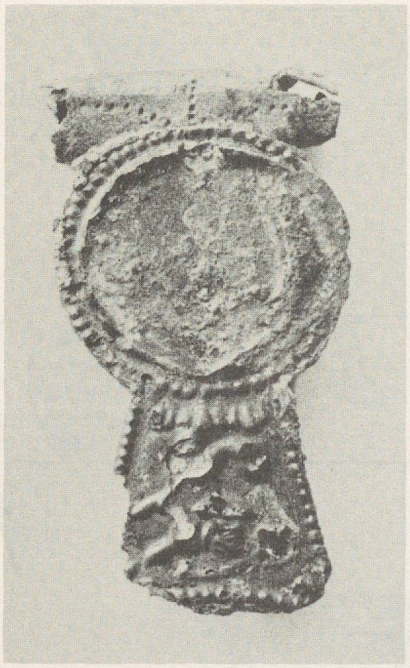

1a

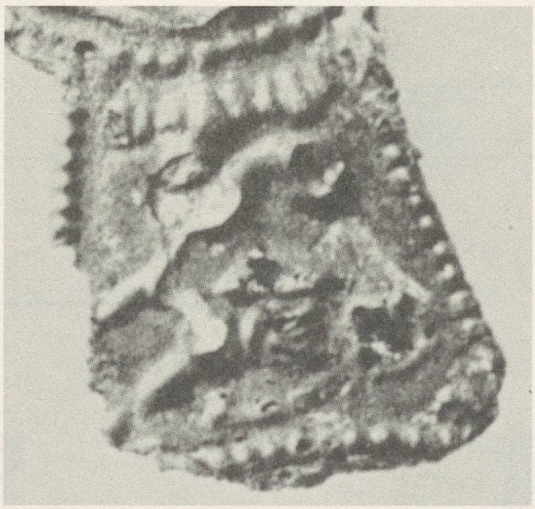

1b

Citerne 77

2. SURFACE B (long. 5,2 cm)
3. COUCHE DEST (long. 17 cm)
4. COUCHE B (long. 7,8 cm)
5-6. COUCHE C (long. 10 cm/11,8 cm)

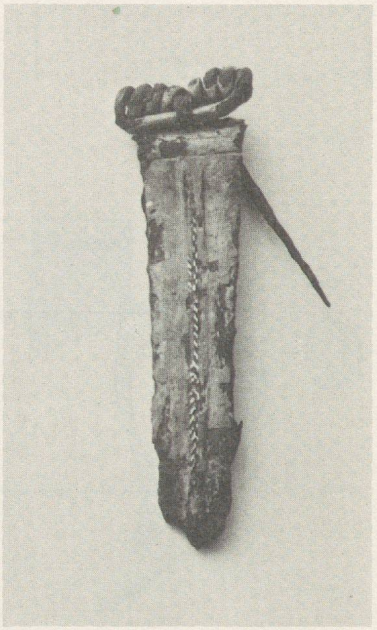

2

3

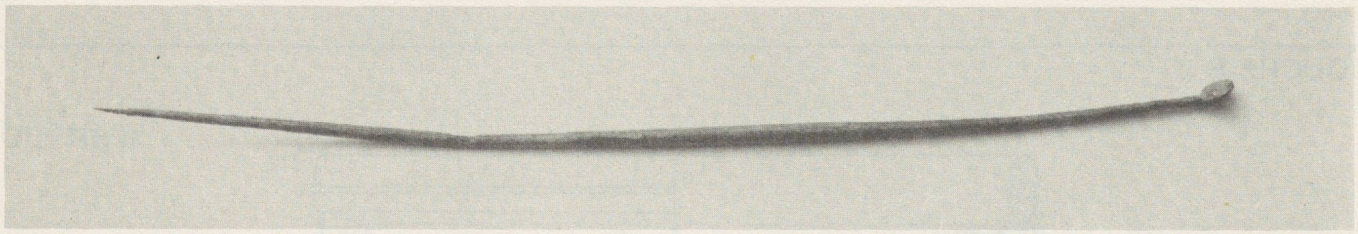

4

5

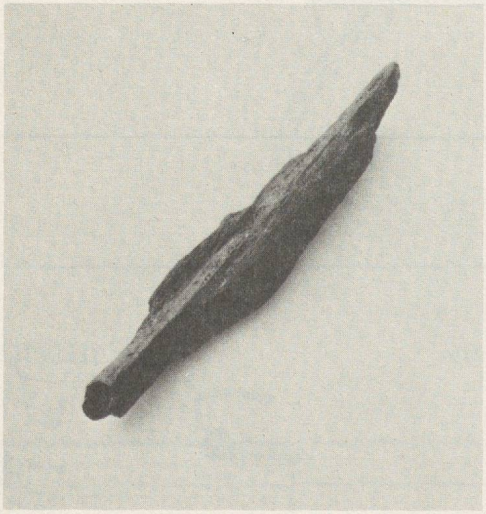

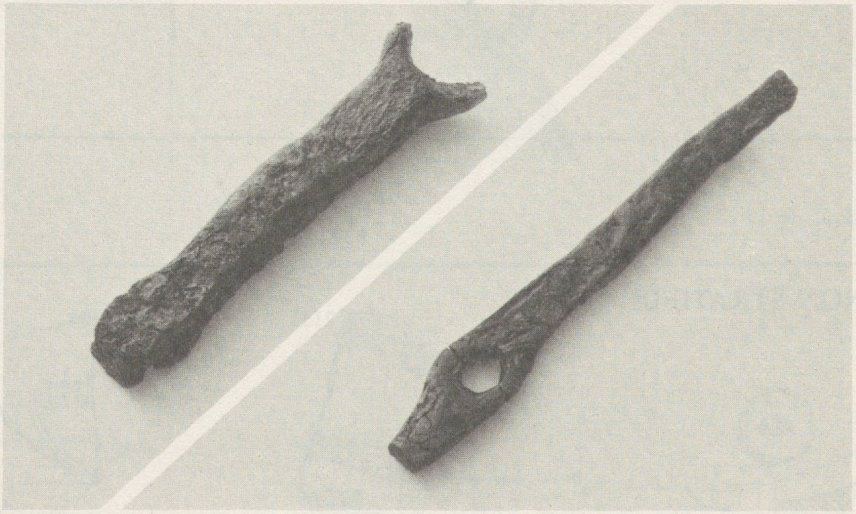

PLANCHE 20

Catalogue

PLANCHE 20

Bronze

1. a-b. fibule; (+ pl. 17/195).
2. fibule; ressort à 8 spires, corde sur l'arc; porte-ardillon trapozoïdal (?), évidé (écrasé sous l'arc); arc plat, de forme rectangulaire, légèrement élargi près du ressort, orné en surface d'un motif en chevrons incrusté en argent («niello») ; (ETTLINGER-FIBELN, Type 36; voir KAENEL-KLAUSENER et FEHLMANN 1980, pl. 49/4).
3. spatule; 1 extrémité circulaire (∅ 4-5 mm), l'autre finement appointée ; tige épaissie au centre.

Fer

4. manche; constitué d'une douille quadrangulaire (5 × 5 mm), recouverte de restes de bois oxydés, agglomérés au métal.
5. marteau?; orifice d'emboîtement d'un manche, proche de l'extrémité aplatie; autre extrémité recourbée.
6. clé?; extrémité de la poignée en anneau; peigne non conservé; (voir KAENEL, KLAUSENER et FEHLMANN 1980, pl. 50/12?).

Provenance des illustrations

Fig. 1: dessin M. Klausener et S. Fehlmann.
Fig. 2, 15-19, 21-25, 28-29, 31, 35, 42-47: photo M. Bosset.
Fig. 3: relevé J. Morel, dessin S. Fehlmann.
Fig. 4-11, 20, 32-34, 36-41, 48-52, 61: relevé et dessin S. Fehlmann.
Fig. 12-13, 57: relevé et dessin M. Klausener.
Fig. 14: relevé G. Kaenel, dessin M. Klausener.
Fig. 26-27, 30: dessin V. Loeliger.
Fig. 53-56, 58-59, 60 b-c: photo S. Fehlmann.
Fig. 60 a: dessin S. Fehlmann.

Pl. 1-19: dessin S. Fehlmann (quelques exemplaires de V. Loeliger).
Pl. 20: photo S. Fehlmann.

Couverture: photo S. Fehlmann.